



La mobilité à l'international des jeunes en Ille-et-Vilaine : les aides départementales et leurs retombées

Anaïs Bertron
Coralie Marboeuf

Mission Coopération Internationale

Tuteurs : Marta Jouhier
Sylvain Segal
Christophe Jamet
Thierry Bazin

2018

Sommaire

Introduction	3
Partie 1 : La mobilité à l'international des collégiens	4
I. Le soutien à la mobilité à l'international des collégiens dans les Départements français : des formes d'aides variées	4
A. Des aides avant tout indirectes pour les voyages à l'international des collégiens.....	4
B. Les aides départementales pour les voyages à l'international proposées par 14 Départements français.....	6
II. L'Ille-et-Vilaine : un Département dynamique pour la mobilité internationale des collégiens	11
A. Les aides financières départementales : un coup de pouce pour les collèves	12
B. La répartition des départs en voyages éducatifs sur le territoire breillien	14
Partie 2 : La mobilité à l'international des jeunes	25
I. Les actions des Départements de France en faveur de la mobilité internationale des jeunes	25
A. La mobilité à l'international des jeunes : une politique volontariste	26
B. Des mobilités à l'international favorisées différemment dans les Départements	31
II. La mobilité à l'international des jeunes dans le Département d'Ille-et-Vilaine	33
A. Les caractéristiques des jeunes partis en mobilité avec JTM et le Département.....	33
B. Les apports de la mobilité à l'international : une expérience en général très positive pour les jeunes partis entre 2015 et 2017	45
III. Focus sur Atlas, une action positive pour des jeunes en difficulté d'insertion	57
A. Atlas, un accélérateur de mobilité pour des jeunes en difficulté d'insertion.....	57
B. Les caractéristiques de l'action Atlas : des éléments à garder et à améliorer pour Atlas Maroc	62
C. Atlas : une action aux apports à la fois professionnels et personnels	68
Annexe 1 - Appel à projet Concours Voyages du Conseil Départemental de l'Hérault	75
Annexe 2 - Boîte à idées : Exemples d'aides à la mobilité des jeunes dans les Départements français	78
Annexe 3 - Présentation du dispositif de mobilité à l'international "Au coeur de la citoyenneté" du Département de l'Hérault pour les jeunes présentant un handicap mental.....	80
Annexe 4 - Esprit d'Entreprendre, un exemple de dispositif de mobilité au Maroc organisé par JTM	82
Annexe 5 - Les outils pour favoriser la mobilité des jeunes : les propositions de JTM aux référent-e-s RSA	84

Introduction

La mobilité internationale des jeunes est aujourd'hui un enjeu fort, et est reconnue comme une expérience enrichissante aux impacts positifs dans le parcours tant professionnel que personnel des personnes. L'enjeu est d'autant plus important au vu de la redéfinition des compétences et des priorités départementales. Il s'agit pour les Départements de France de replacer la mobilité internationale des jeunes dans ce contexte évolutif. C'est pourquoi le Département d'Ille-et-Vilaine a souhaité missionner une étude au sujet de la mobilité internationale des jeunes (16-35 ans) et des collégiens. L'intérêt d'une telle enquête était d'autant plus fort dans un Département où, en 2015, un peu plus de la moitié de la population était âgée de 12 à 35 ans, et qui, nous le verrons, semble figurer parmi les Conseils Départementaux les plus investis en matière de mobilité internationale des jeunes. En effet, la politique breillienne en la matière est dynamique : le Département verse chaque année une subvention d'environ 400 000 € à l'association Jeunes à Travers le Monde, qui permet à près de 500 jeunes breilliens âgés de 16 à 35 ans d'avoir une expérience à l'international. Il s'agissait également de compiler des données départementales sur le sujet, les seules existantes alors étant régionales.

Le présent rapport s'inscrit dans la réalisation d'un stage de Master 1, et est le fruit d'une enquête tant quantitative que qualitative réalisée par un binôme de deux stagiaires pendant 3 mois. L'étude, commandée par la Mission Coopération Internationale du Département d'Ille-et-Vilaine, avait pour but d'avoir un état des lieux de la mobilité à l'international des jeunes et des collégiens dans le Département et de mieux comprendre les impacts de la mobilité chez ces publics. En effet, ces impacts sont souvent supposés par les services départementaux et par les partenaires du Département, mais ils ne sont que peu souvent chiffrés ou évalués qualitativement. Le service Insertion du Département et le service Actions Éducatives ont également été intégrées à cette étude, puisqu'il s'agissait de faire un focus particulier sur les collégiens, et sur les jeunes en insertion socio-professionnelle. L'étude a été réalisée en lien étroit avec l'association Jeunes à Travers le Monde que le Département d'Ille-et-Vilaine soutient financièrement, et qui vise tout particulièrement les jeunes de 16 à 35 ans en insertion socio-professionnelle.

Le rapport a donc plusieurs volets :

- Une première partie de l'étude a consisté à dresser un état des lieux des dispositifs de mobilité internationale pour les jeunes et les collégiens mis en place ou soutenus par les Départements de France.
- Ensuite, la présente enquête a permis d'obtenir une vue d'ensemble des voyages éducatifs à l'international organisés par les collèges breilliens durant l'année scolaire 2017-2018, ainsi que du soutien du Département aux établissements scolaires en la matière.
- Enfin, le troisième volet du rapport met en lumière les impacts qu'une mobilité internationale peut avoir sur les jeunes breilliens, et notamment sur les jeunes en insertion socio-professionnelle. Un focus est fait sur le dispositif Atlas (Bénin et Maroc), qui permet à des bénéficiaires du RSA âgés de 18 à 35 ans de réaliser un stage professionnel de 3 mois à l'étranger.

Partie 1 : La mobilité à l'international des collégiens

I. Le soutien à la mobilité à l'international des collégiens dans les Départements français : des formes d'aides variées

Méthode

Pour saisir la place accordée à la mobilité internationale des collégiens au sein des différents Départements français, nous avons envoyé un questionnaire aux services départementaux chargés des collèges. Les questions portaient sur les aides gérées en régie par le Département ainsi que les subventions à d'autres organismes destinés à soutenir la mobilité à l'international des collégiens, pour l'année scolaire 2017-2018. Nous avons envoyé le questionnaire par le biais de l'Assemblée des Départements de France, puis relancé les services en appelant directement les Départements.

A. Des aides avant tout indirectes pour les voyages à l'international des collégiens

1. La mobilité internationale des collégiens : une question peu centrale pour les Départements français

Sur les 35 réponses au questionnaire que nous avons reçues, 21 Départements déclarent ne proposer actuellement aucune aide pour la mobilité à l'international des collégiens de leur territoire.

Liste des Départements enquêtés : Le Département soutient-il, directement ou indirectement, la mobilité à l'international des collégiens ? (Année scolaire 2017-2018)

Oui	Non
Ain	Alpes-Maritimes
Aisne	Ardennes
Bas-Rhin	Aube
Cantal	Creuse
Charente-Maritime	Deux-Sèvres
Cher	Eure
Côte-d'Or	Finistère
Dordogne	Gers
Hérault	Haute-Corse
Ille-et-Vilaine	Hauts-Pyrénées
Marne	Haute-Vienne
Oise	Haut-Rhin
Pyrénées-Atlantiques	Indre
Somme	Indre-et-Loire
	Loire
	Lot
	Orne
	Pyrénées-Orientales
	Sarthe

Si le Département est fortement impliqué dans la prise en charge des collèves, entre autres en termes de construction, d'entretien, de gestion ou encore de rémunération des personnels techniques, aucune compétence obligatoire ne le contraint à se saisir de la question de la mobilité à l'international des collégiens. Cela explique en partie le faible taux de réponses positives que nous avons reçues.

Parmi les Départements ne proposant pas d'aide spécifique pour l'organisation par les collèves de voyages à l'international, certains œuvrent cependant sur des sujets connexes :

- L'Eure subventionne des projets pédagogiques mis en œuvre par les collèves, si ceux-ci prennent place dans les limites du territoire départemental.
- L'Aude et le Puy de Dôme proposent une aide financière pour les transports de collégiens, ce qui peut participer au financement de voyages à l'international, même si l'aide ne vise pas les voyages éducatifs en tant que tels.

2. Des formes d'aide plus globales et indirectes

Une grande partie de notre travail a consisté à appeler les Départements pour les relancer, et les inciter à répondre à notre questionnaire. Cela a donné lieu à des discussions intéressantes, des entretiens rapides, qui n'étaient pas prévus mais qui se sont révélés être très riches en informations. Cela nous a permis de nous rendre compte que si les Départements ne proposent pas d'aide spécifique pour les voyages éducatifs des collégiens, cela ne veut pas forcément dire que les collèves ne reçoivent aucune aide financière pour organiser des séjours à l'étranger.

Par exemple, plusieurs Départements nous ont indiqué que sur la dotation de fonctionnement versée aux collèves, ces derniers bénéficiaient d'un certain crédit pédagogique qu'ils peuvent utiliser pour les projets de leur choix, incluant donc potentiellement des voyages éducatifs.

D'autres Départements versent des subventions, mais plus globales : la Creuse et le Gers proposent des aides financières pour les voyages ou les déplacements scolaires, qu'ils se fassent en France ou à l'international. Puisque que leur aide ne fait pas de distinction entre les destinations et ne s'adresse pas uniquement aux collèves organisant des voyages à l'international, ils n'ont pas répondu positivement au questionnaire.

POINT DE VIGILANCE

Nous nous sommes ainsi rendu compte au fur et à mesure de la réception des réponses, que notre questionnaire était très spécifique car nous nous étions basées sur l'organisation et le dispositif mis en place en Ile-et-Vilaine. Les questions portaient alors sur un type spécifique d'aide aux collèves, avec un but et un fonctionnement précis, et n'offraient pas la possibilité aux Départements proposant des aides de formes différentes de répondre positivement au questionnaire.

D'autres Départements encore proposent des aides plus globales pouvant potentiellement intégrer des voyages à l'international :

- Le Conseil Départemental de l'Isère proposait auparavant une subvention financière classique portant sur les transports lors des voyages de collégiens. Mais, comme nous raconte la chef de mission chargée de ce dossier, les élus ont souhaité donner plus de sens à cette aide et à ces voyages, qui se transformaient peu à peu en voyages clé en main, purement touristiques et sans projet pédagogique fort. Aujourd'hui, le Département propose ainsi le « Pass isérois du collégien citoyen » : le voyage doit être inclus dans un projet global, avec une thématique, des cours et activités portant sur le même sujet au cours de l'année et une restitution des apprentissages au retour.
- La Meurthe-et-Moselle, après un cheminement similaire, propose également un soutien départemental pour les projets prouvant d'un intérêt pédagogique particulier, et tournant notamment autour de la question de la citoyenneté. Cette aide n'est pas systématique, elle dépend de la cohérence du projet, et ce sont les territoires au sein du Département qui choisissent s'ils décident de verser l'aide.
- Le Département du Nord finance indirectement la mobilité internationale des collégiens, à travers les dispositifs Projet Educatif Départemental du Collégien ou Aide à la Réussite des Collégiens, dont les subventions sont accordées aux collèges.
- La Meurthe-et-Moselle encourage également l'échange interculturel des collégiens en favorisant l'accueil de services civiques français (40 l'année dernière) et européens (5 l'année dernière) au sein des collèges. La fonction de ces jeunes est d'aider à la formation de projets citoyens et éducatifs dans le collège et de transmettre leur culture en participant à des cours de langues et en organisant des activités sur cette thématique.

B. Les aides départementales pour les voyages à l'international proposées par 14 Départements français

Dans cette partie, nous nous intéresserons aux réponses positives au questionnaire que nous avons reçues, soit 14 Départements, qui ont décrit en détails les aides qu'ils proposent aux collégiens pour les voyages à l'international, les budgets qui y sont alloués, les critères sur lesquelles elles reposent et le bilan de cette action.

1. Le budget alloué à la mobilité à l'international des collégiens

Le budget des Départements enquêtés alloué à la mobilité internationale des collégiens en fonction du budget total du Département et de sa population (Année 2018)

Départements	Budget mobilité des collégiens	Budget total	Population
Bas-Rhin	426 000 €	1 100 000 000 €	1 125 279
Ille-et-Vilaine	415 000 €	1 053 000 000 €	1 073 883
Marne	205 000 €	502 000 000 €	573 253
Ain	190 000 €	615 109 000 €	649 654
Somme	140 000 €	823 799 759 €	570 195
Côte-d'Or	135 000 €	547 900 000 €	536 837
Cher	125 000 €	400 000 000 €	304 794
Charente-Maritime	70 700 €	858 200 000 €	648 183
Aisne	57 000 €		534 286
Oise	55 000 €	1 300 000 000 €	829 839

Dordogne	48 000 €	498 000 000 €	412 629
Cantal	40 000 €	241 000 000 €	144 240
Pyrénées-Atlantiques	34 300 €	740 000 000 €	677 189
Hérault	11 200 €	1 591 000 000 €	1 160 043

Le budget alloué à la mobilité à l'international des collégiens oscille entre 11 000 € et 420 000 €, avec une médiane de 97 850 €. L'Ille-et-Vilaine fait partie des Départements qui investissent le plus.

Nous n'observons pas une corrélation directe entre cet investissement financier et le budget total du Conseil Départemental. La Marne investit une somme d'argent plus conséquente que la plupart des autres Départements dans la mobilité à l'international des collégiens, alors même que son budget global pour 2018 est inférieur à la médiane des budgets des Départements. Au contraire, l'Hérault, dont le budget 2018 est plus de deux fois supérieur à celui de la Marne, est le Département qui investit le moins de moyens dans la mobilité à l'international des collégiens parmi les 14 Départements qui ont répondu positivement au questionnaire.

De la même manière, les budgets accordés à la mobilité des collégiens ne semblent pas être reliés à la population du Département. Il aurait été intéressant d'affiner cette analyse en comparant le budget mis en place par les Départements pour la mobilité des collégiens et le nombre total de collégiens sur le territoire départemental, mais nous ne sommes pas parvenues à rassembler ces chiffres.

2. Les organisations départementales

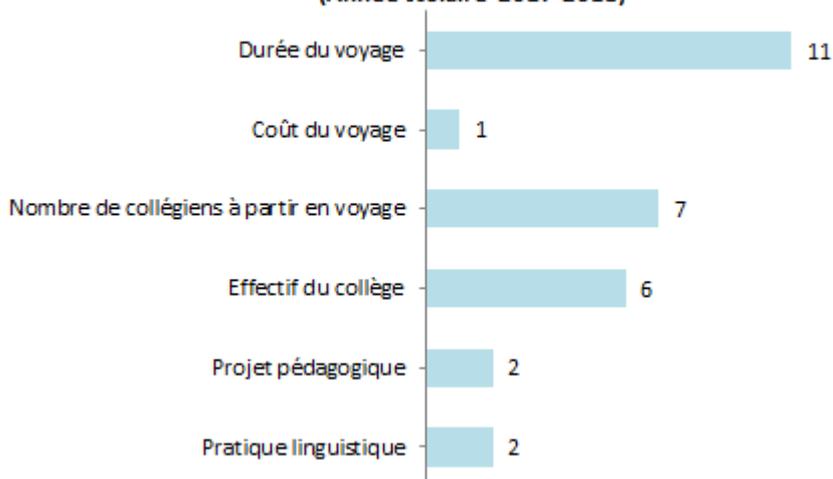
L'aide à la mobilité internationale des collégiens est, sans surprise, dans la plupart des Départements à la charge du Service Actions Éducatives ou à la Direction de l'Éducation ou de la Jeunesse, souvent couplée au Bureau des Sports. Dans plusieurs cas, ce service travaille en lien avec d'autres services sur cette question : le Service Enfance et Famille s'occupe de l'aide aux collégiens pris en charge par l'aide sociale à l'enfance en Hérault, et en Dordogne, le Bureau des Politiques Européennes et Internationales est impliqué dans la mise en œuvre des aides pour la mobilité à l'international des collégiens.

Comme il s'agit d'une mission annexe, les professionnels travaillant pour la mise en œuvre d'aides à la mobilité à l'international des collégiens sont peu nombreux (entre 1 et 4 agents), et n'y dédient qu'une faible part de leur temps de travail.

Dans la plupart des cas, l'aide est prise en charge en régie par les services départementaux. Le Département du Bas-Rhin, en plus d'une aide versée directement aux collèges, finance indirectement les échanges scolaires avec des pays germanophones via une subvention versée à un fonds commun géré par le Rectorat de l'Académie de Strasbourg.

3. Les critères des aides

Les critères d'attribution des aides départementales pour la mobilité à l'international des collégiens (Année scolaire 2017-2018)

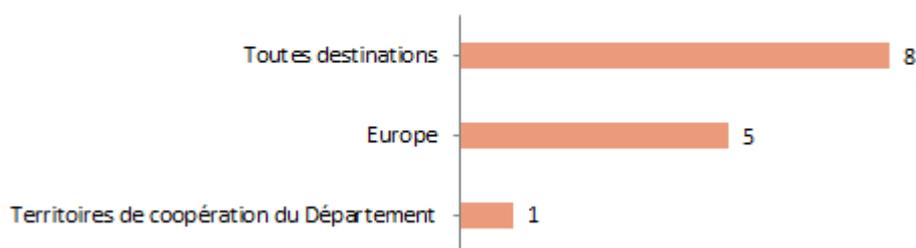


Source : Données du questionnaire "Les aides départementales à la mobilité des collégiens"

Sept Départements posent une limite au nombre de voyages qu'ils aideront par collège. Pour les autres, la limitation se fait par d'autres biais : en Côte-d'Or, l'aide est plafonnée à 2 000 € par année civile et par établissement ; en Charente-Maritime, un montant forfaitaire de 1 000 € par an est versé aux collèges, quel que soit le nombre de voyage ou d'élèves ; dans le Bas-Rhin, le Département participe au financement des classes de découverte pour un maximum de 30% de l'effectif total du collège. Les Départements de la Somme et de la Côte-d'Or soutiennent financièrement les voyages si ceux-ci sont reliés à un projet pédagogique. En Côte-d'Or, le voyage doit avoir un lien avec au moins l'un des cinq domaines issus du socle commun de connaissances, compétences et culture.

L'Hérault se distingue des autres Départements par un mode de sélection original : un appel à projets « concours voyages », qui décerne 6 prix aux collèges qui auront fait les propositions de projets les plus intéressantes et innovantes. Les élèves sont supposés être intégrés au processus de création, participer à la constitution du projet et de sa présentation (qui doit être sous forme numérique : clé usb, dvd,...) (voir Annexe 1 : « Appel à projet Concours Voyage du Conseil Départemental de l'Hérault »). La chargée de mission avec laquelle nous avons discuté nous a cependant expliqué qu'ils étaient malheureusement souvent déçus des propositions formées par les collèges. Le Département aurait aimé que les collégiens soient davantage intégrés au processus de création, et les présentations de projets se révèlent prennent souvent une forme très classique et peu originale.

**Les critères en termes de destinations pour le versement d'une aide départementale à la mobilité des collégiens
(Année scolaire 2017-2018)**



Source : Données du questionnaire "Les aides départementales à la mobilité des collégiens"

La Dordogne est le seul Département enquêté à soutenir les voyages à l'international des collégiens si ceux-ci ont lieu dans un des territoires de coopération du Département.

4. Les types d'aides

Les 14 Départements ayant répondu positivement au questionnaire proposent une aide financière collective aux collèges pour la mobilité à l'international des élèves. Certains Conseils Départementaux proposent également d'autres types d'aides, plus spécifiques :

Échanges avec des établissements scolaires étrangers		Aides individuelles sur critères sociaux	Aides individuelles pour les personnes en situation de handicap
	Pays d'échange		
Ain	Pays de l'UE	Charente-Maritime	Ille-et-Vilaine
Bas-Rhin	Pays germanophones	Hérault	
Pyrénées-Atlantiques	Espagne	Ille-et-Vilaine	
Dordogne	Toutes destinations	Marne	
Marne	Toutes destinations		
Somme	Toutes destinations		

L'aide consacrée aux échanges des collégiens avec des établissements scolaires étrangers est conséquente dans le budget des Départements de la Somme, de la Dordogne et des Pyrénées-Atlantiques, puisqu'elle représente entre 30 et 38 % du budget qu'ils allouent à la mobilité à l'international des collégiens. Le budget de l'aide aux échanges avec des établissements étrangers est le plus important dans le Bas-Rhin (56 000 €), même si cela ne représente que 13 % de son budget pour la mobilité à l'international des collégiens. Pour les Départements transfrontaliers, les échanges se font spécifiquement avec les pays limitrophes : les pays germanophones pour le Département du Bas-Rhin, l'Espagne pour les Pyrénées-Atlantiques.

Le Département d'Ille-et-Vilaine est le seul à proposer une aide individuelle pour les collégiens en situation de handicap.

Les aides peuvent également prendre une forme autre que financière. Quatre des Départements enquêtés proposent des accompagnements hors soutien financier aux collègues :

- En Pyrénées-Atlantiques, dans le cadre du projet "Muevete", qui se fait en lien avec les établissements espagnols, le Département propose des conseils aux collèges pour finaliser et mettre en place leur projet. Le lien avec les collèges se fait par le biais du réseau Canopé (réseau de création et d'accompagnement pédagogiques, e-magazine européen coopératif) avec lequel le Département a une convention.
- Dans le Cantal, l'accompagnement se fait également par un biais extérieur : c'est le Centre d'Information Europe Direct qui aide les collèges dans la constitution de leurs projets.
- En Ille-et-Vilaine, quatre référents se chargent de l'accompagnement de 26 collèges chacun, au niveau des actions éducatives. Ils co-construisent les projets avec les équipes scolaires et proposent des ressources partenariales et financières. Ils accompagnent l'élaboration et la mise en œuvre des projets dont le collège est porteur.
- En Somme, des rencontres des membres en charge au sein du Département avec les porteurs de projets sont organisées.

Sept Départements demandent à avoir une restitution du voyage de la part des collèges, qui se divisent en deux catégories :

→ Des supports formels, remplis par les professeurs : compte-rendus pédagogiques et financiers (Cantal, Dordogne, Oise)

→ Des supports interactifs, informels, faits par les élèves (Pyrénées-Atlantiques, Somme) : expo photos, vidéos, présentation en collège, site internet, carnet de voyage, madmagz, etc. Dans le Département de l'Hérault, les collèges lauréats organisent librement la restitution du projet une fois le voyage réalisé et avant la fin de l'année scolaire concernée (généralement fin juin). C'est l'occasion de la remise du prix attribué par le Conseil départemental (voir Annexe 1 : « Appel à projet Concours Voyage du Conseil Départemental de l'Hérault »)

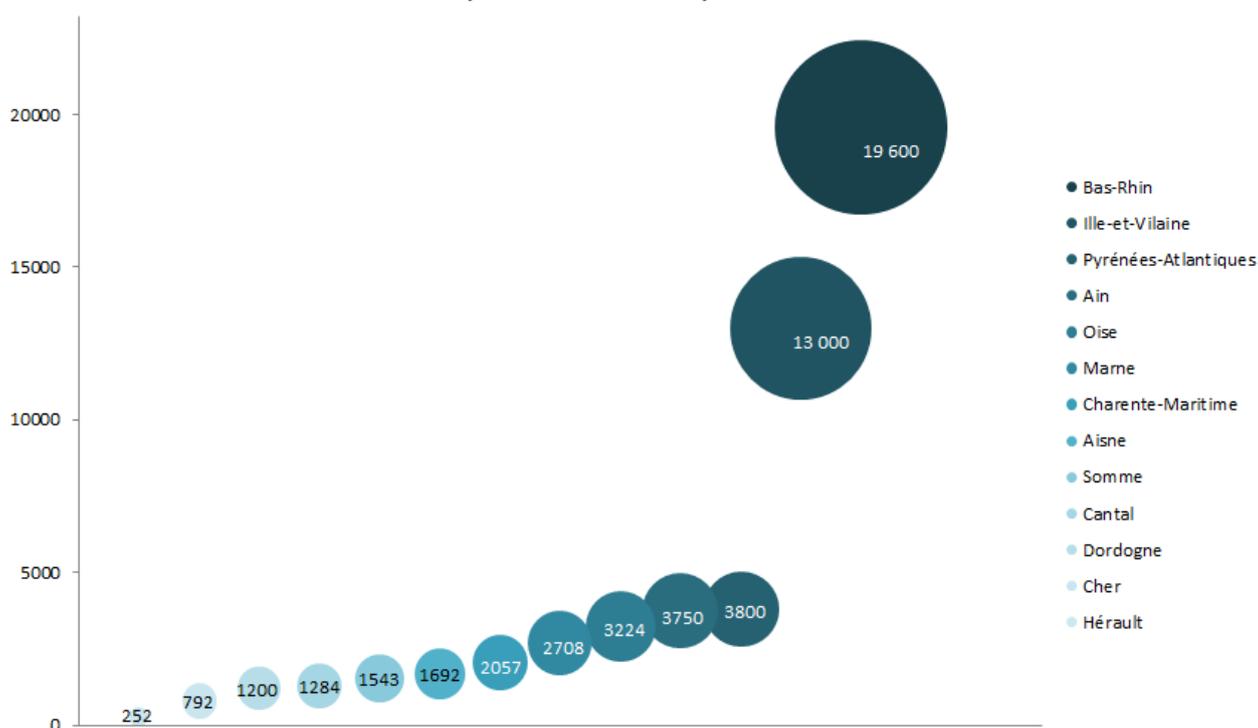
5. Les voyages effectués : le bilan

Le nombre de collégiens partis et de voyages organisés à l'international dans les différents Départements français avec l'aide financière du Conseil Départemental (Année scolaire 2017-2018)

Départements	Nombre de collégiens	Nombre de voyages
Bas-Rhin	19600	700
Ille-et-Vilaine	13000	241
Pyrénées-Atlantiques	3800	66
Ain	3750	150
Oise	3224	73
Marne	2708	76
Charente-Maritime	2057	143
Aisne	1692	38
Somme	1543	42
Cantal	1284	31
Dordogne	1200	48
Cher	792	23
Hérault	252	9

Non-réponses : 1

**Nombre de collégiens partis en voyage à l'international avec le soutien des Départements enquêtés
(Année scolaire 2017-2018)**



Source : Données du questionnaire "Les aides départementales à la mobilité des collégiens"

Sans surprise, les Départements permettant au plus grand nombre de collégiens de partir en voyage à l'international correspondent à ceux investissant le plus grand budget dans cette mission. La valorisation de la mobilité à l'international pour les collégiens semble être une politique en plein essor dans un certain nombre de Départements : La Somme, la Charente-Maritime, l'Ille-et-Vilaine, le Cher et les Pyrénées-Atlantiques ont indiqué que le soutien financier départemental était en augmentation par rapport aux années précédentes.

II. L'Ille-et-Vilaine : un Département dynamique pour la mobilité internationale des collégiens

Méthode

Pour mener à bien notre analyse des voyages éducatifs à l'international réalisés par les collèges breilliens en 2017-2018, nous avons eu accès aux données du Département d'Ille-et-Vilaine ainsi qu'aux données du Rectorat, dans l'idée de comparer les voyages organisés par les collèges dans leur totalité et les voyages auxquels le Département a participé financièrement. En effet, le Département ne reçoit de données pour les voyages éducatifs qu'en ce qui concerne les collèges sollicitant une aide forfaitaire départementale, tandis que les établissements scolaires sont censés déclarer tous leurs voyages auprès du Rectorat. Cependant, les données du Rectorat étaient incomplètes, le fichier du Département étant par endroits plus précis et listant un plus grand nombre de voyages que celui du Rectorat. Il est donc possible que nous n'ayons pas eu connaissance de certains voyages éducatifs non déclarés au Rectorat ou au Département.

Le Département d'Ille-et-Vilaine est relativement dynamique en ce qui concerne la mobilité internationale des collégiens. D'après nos estimations, pour l'année scolaire 2017-2018, le Département aurait versé au total 442 485,58 € d'aides aux collèges pour organiser leurs voyages éducatifs. Les collèges breilliens ont été nombreux à effectuer des voyages à l'étranger. Ils ont en moyenne réalisé 2,8 voyages par collège, soit un total de 291 voyages sur l'année scolaire. Néanmoins, nous avons aussi remarqué des écarts entre les collèges en ce qui concerne leur statut (public ou privé), les niveaux de classe partant le plus à l'étranger, ou encore les destinations des voyages - certaines étant bien plus plébiscitées que d'autres.

A. Les aides financières départementales : un coup de pouce pour les collèges

Les collèges breilliens sont nombreux à organiser des voyages éducatifs. Sur les 104 collèges que compte le Département, 98 ont organisé au moins un voyage à l'étranger en 2017-2018. Ils ont organisé au total 291 voyages, soit en moyenne 2,8 voyages par collège. **14 675 collégiens, soit un peu plus d'un quart (26,67%) des collégiens breilliens, sont partis en voyage à l'international en 2017-2018.** Si l'on extrapole ce chiffre sur toutes les années scolaires et si l'on part du principe qu'il ne s'agit pas des mêmes collégiens qui partent en voyage durant leurs années de collège, on peut se représenter que **tous les collégiens ont eu l'occasion de partir au moins une fois durant leurs années collèges.**

Critères pour qu'un collège bénéficie d'une subvention forfaitaire du Département d'Ille-et-Vilaine pour organiser un voyage éducatif à l'étranger :	Le voyage doit concerner au moins 15 élèves.
	Le Département subventionne au maximum 4 voyages par collège et par année scolaire.
	Le voyage doit être d'une durée de 5 jours ou plus (sauf pour Jersey).

Le Département d'Ille-et-Vilaine a, en 2017-2018, subventionné une large part des voyages éducatifs à l'étranger. Sur 291 voyages effectués par les collèges breilliens en 2017-2018, 256 ont reçu une aide du Département, soit près de 88% des voyages éducatifs effectués. Ainsi, 35 voyages n'ont pas reçu de subvention départementale. Dans 80% des cas, cela s'explique par le fait que ces voyages ne remplissaient pas les critères du Département pour obtenir une aide forfaitaire : 7 voyages ont été effectués avec moins de 15 élèves, et 21 voyages n'ont pu être subventionnés car le collège avait déjà bénéficié de l'aide forfaitaire pour 4 autres voyages. On peut aussi noter que l'ensemble des voyages éducatifs ont respecté le critère de durée imposé par le Département pour bénéficier de l'aide. Le tableau ci-dessous récapitule ces données.

Raisons expliquant la non subvention par le Département de 35 voyages éducatifs à l'étranger durant l'année scolaire 2017-2018

Raisons voyages non subventionnés	Nombre de voyages
-----------------------------------	-------------------

Moins de 15 élèves dans le voyage	7
Plus de 4 voyages dans le collège	21
Durée inférieure à 5 jours (sauf pour Jersey)	0
Autre	7
Total	35

Source : Données départementales et du Rectorat sur 291 voyages éducatifs effectués en 2017-2018.

Sur 35 voyages non subventionnés par le Département et réalisés durant l'année scolaire 2017-2018, 7 répondaient pourtant aux critères d'attribution d'une aide départementale (voir ligne « Autre »). Or, on remarque que 6 de ces 7 voyages ont été effectués à Jersey. Les collèges en question ont pourtant demandé une subvention au Département pour leurs autres voyages éducatifs à l'étranger. Il est donc possible que les collèges en question n'aient pas connaissance qu'ils peuvent solliciter l'aide départementale lorsqu'ils partent à Jersey, quelle que soit la durée du séjour.

PRÉCONISATION POUR LE DÉPARTEMENT

Il pourrait être intéressant de bien communiquer sur le fait que les collèges peuvent solliciter l'aide du Département pour Jersey quelle que soit la durée du séjour, puis de vérifier à la fin de l'année scolaire 2018-2019 si, après une meilleure communication auprès des collèges, le nombre de voyages non subventionnés par le Département pour des raisons autres que le non remplissage des critères départementaux a diminué ou non.

Pour promouvoir les voyages éducatifs à l'étranger, le Département verse une aide forfaitaire par année scolaire aux collèges publics et privés en fonction du nombre de voyages qu'ils réalisent :

Nombre de voyages	Montant de la subvention
1	1400 €
2	1800 €
3	2200 €
4	2400 €

Des aides individuelles complètent cette subvention :

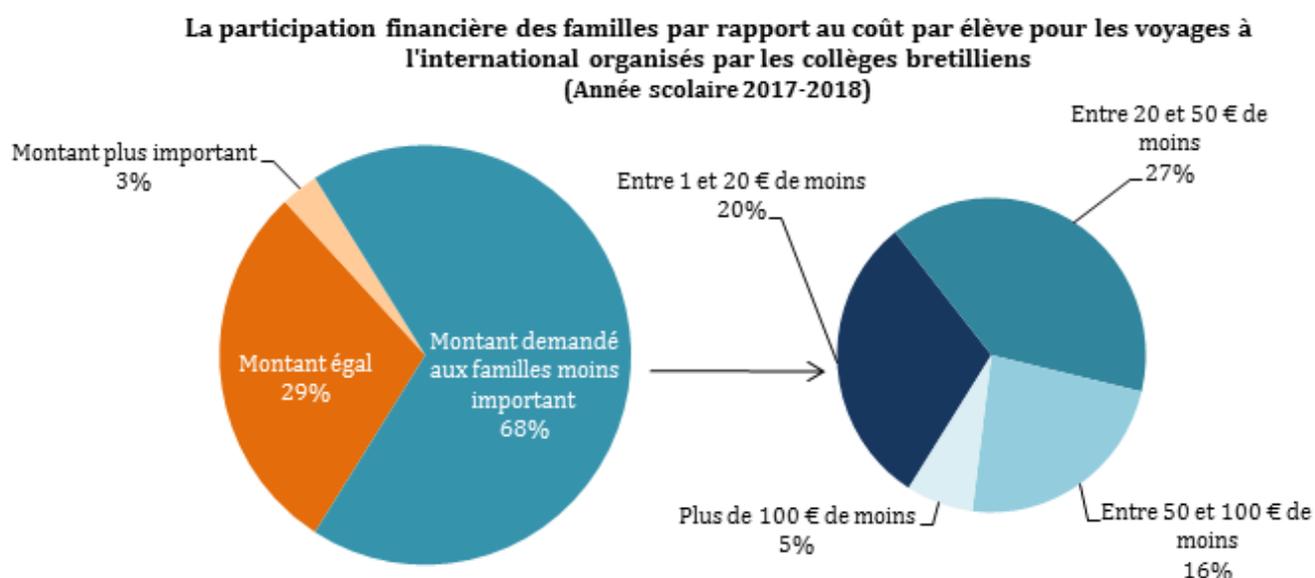
- Durant l'année scolaire 2017-2018, 8 élèves handicapés sont partis avec le soutien du Conseil Départemental
- Sur l'année scolaire 2017-2018, 1419 élèves boursiers ont été aidés pour leur départ en voyage. En médiane, 10,64 % des élèves d'un voyage étaient boursiers.

Les coûts des voyages à l'international organisés par les collèges breilliens (Année scolaire 2017-2018)

	Médiane	Min	Max
Budget voyage	17676,5	324,53	69222
Participation famille	350	25	1450
Coût/élève	379,405	39,16	1450

Source : Données départementales concernant 266 voyages éducatifs des collèges breilliens (les données du Rectorat n'indiquaient pas les coûts des voyages éducatifs)

La participation des familles aux voyages est inférieure au coût de revient du voyage par élève, on peut donc se dire que les aides départementales permettent aux familles de payer moins cher.



Exemples :

Pour 29 % des voyages organisés par les collèges breilliens, la participation demandée aux familles était équivalente au coût par élève du voyage. Pour 16 % des voyages organisés par les collèges breilliens, la participation demandée aux familles était entre 20 et 50 € moins chère que le coût par élève du voyage.

Source : Données départementales - voyages éducatifs des collèges breilliens

Dans une majorité des cas (68 %), la participation financière des familles est donc inférieure au coût par élève du voyage. L'aide départementale est l'un des facteurs qui permet de réduire le coût pour les familles des collégiens. La plus grosse part des coûts des voyages revient cependant toujours aux familles, et face à ce montant, l'aide départementale représente avant tout un coup de pouce, une incitation pour les collèges à organiser des voyages.

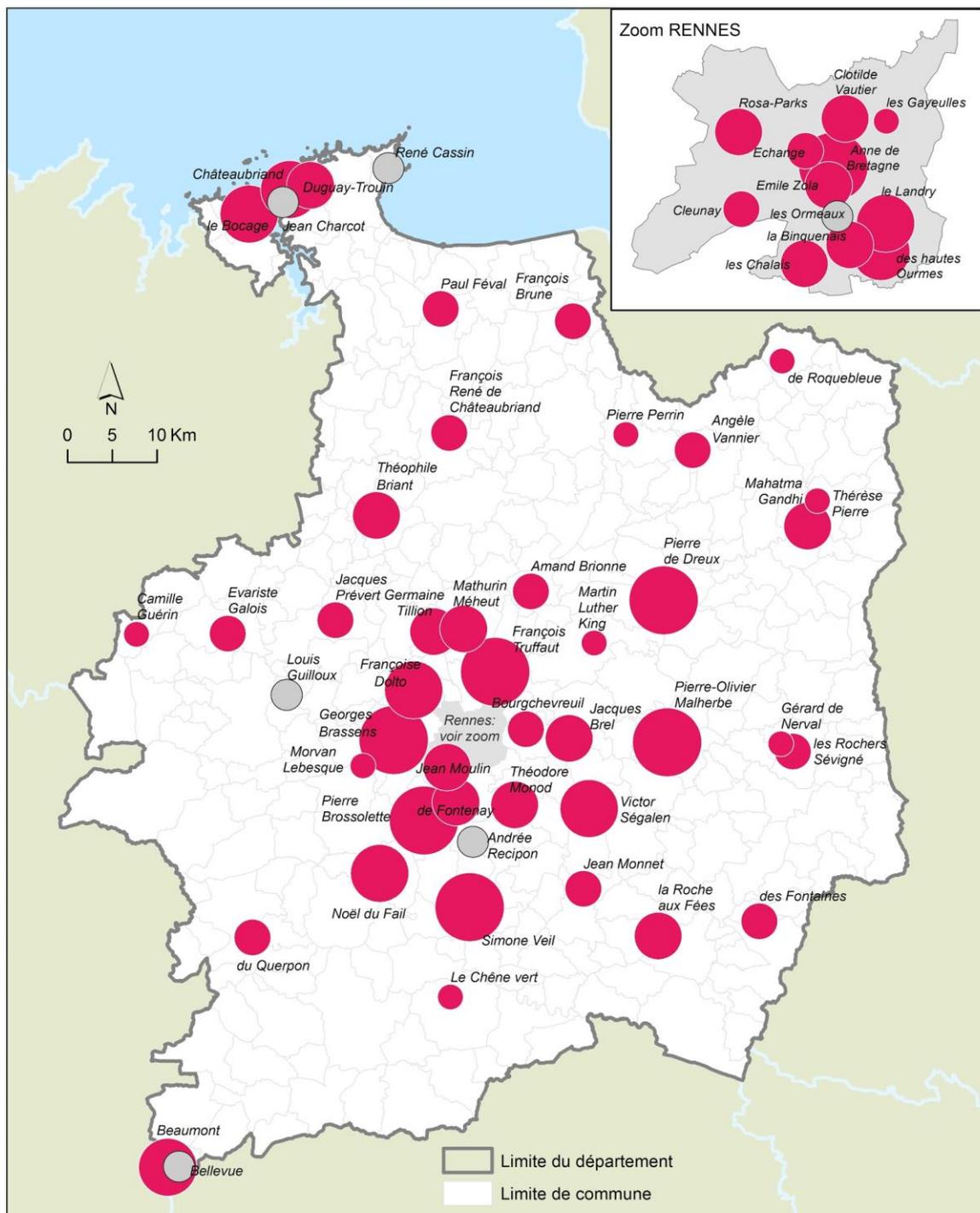
B. La répartition des départs en voyages éducatifs sur le territoire breillien

1. Une répartition des voyages éducatifs inégale entre les collèges

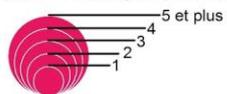
Si, en médiane, les collèges réalisent 3 voyages par établissement scolaire, le nombre de voyages effectués en 2017-2018 varie quelque peu d'un établissement à l'autre. Le nombre de voyages réalisés va de 0 à 9 par collège. En 2017-2018, 6 collèges n'ont fait aucun voyage éducatif à l'étranger tandis que 9 d'entre eux en ont fait 5 ou plus. Les cartes ci-dessous montrent cette répartition différenciée. Néanmoins, la très grande majorité des collèges ont effectué entre 1 et 4 voyages durant l'année scolaire 2017-2018, et la plupart d'entre eux en ont organisé 2 ou 3.

Les cartes suivantes, représentant la répartition des voyages éducatifs à l'international en fonction des collèges, semblent montrer que les collèges de Rennes, Rennes Métropole, et en moindre mesure ceux de Saint-Malo et de Dinard, sont particulièrement dynamiques en matière d'organisation de voyages à l'étranger. Les collèges de Rennes Métropole ont en 2017-2018 réalisé 100 voyages au total, alors que les collèges des EPCI de Brocéliande, de Montfort Communauté, de la Côte d'Emeraude, et du Pays de Châteaugiron n'en ont organisé respectivement que 1, 4, 6 et 9. De même, les collèges publics semblent être plus dynamiques en la matière que les collèges privés à la première lecture des cartes.

Nombre de voyages éducatifs à l'international organisés par les collèges publics (Année scolaire 2017-2018)



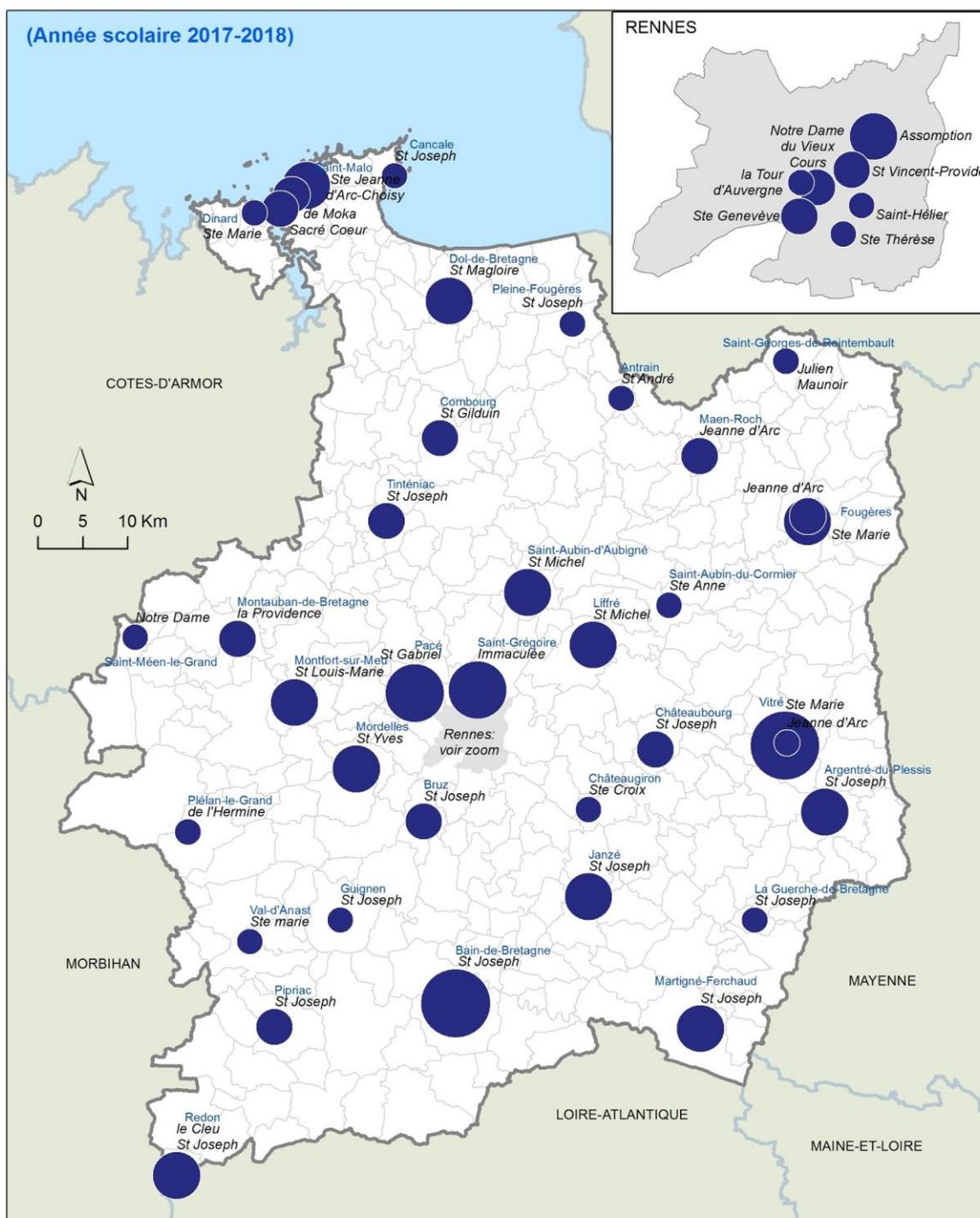
Nombre de voyages éducatifs organisés par les collèges publics



● Collège public n'ayant pas organisé de voyage éducatif à l'étranger

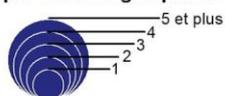


Nombre de voyages éducatifs à l'international organisés par les collèges privés



Sources : Département d'Ille-et-Vilaine - 2018 / IGN BD-TOPO 2016 - Conception cartographique : Département d'Ille-et-Vilaine - DET - Observatoire et prospective - Août 2018

Nombre de voyages éducatifs organisés par les collèges privés



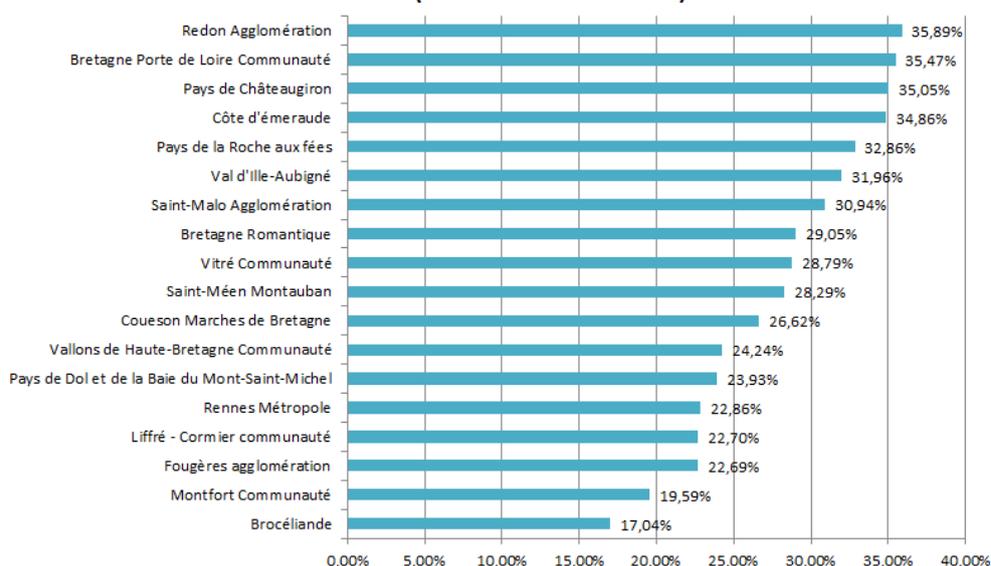
▭ Limite du département
▭ Limite de commune

Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

© Département d'Ille-et-Vilaine. Tous droits réservés.

Ces déséquilibres entre le nombre de voyages s'expliquent par un écart entre le nombre de collèges et de collégiens dans chaque territoire, Rennes et Rennes Métropole représentant près de 50 % de la population du département, et rassemblant donc une grande part des collèges et des collégiens breilliens. Si l'on rapporte le nombre de collégiens partis à l'effectif de chaque collège, on se rend compte que ce ne sont pas les collèges de Rennes ou Rennes Métropole qui envoient la plus grande part de leurs élèves à l'international. On trouve en tête les EPCI suivants : Redon Agglomération, Bretagne Porte de Loire Communauté et le Pays de Châteaugiron.

Répartition de la part des collégiens breilliens bénéficiaires d'une mobilité à l'étranger en fonction des EPCI (en pourcentage de l'effectif total des collèges membres de chaque EPCI) (Année scolaire 2017-2018)

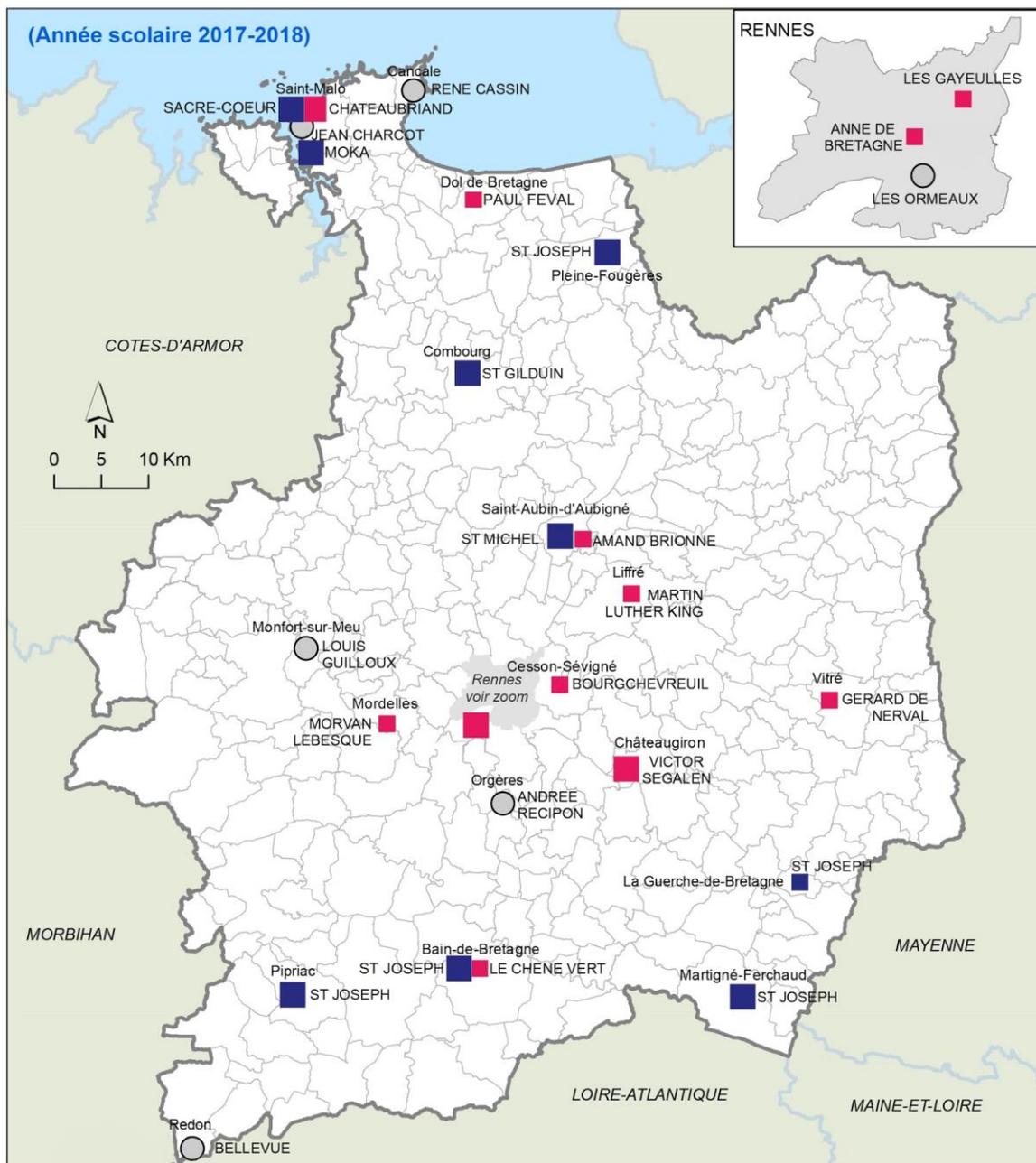


Source : données du Département et du Rectorat sur 291 voyages éducatifs à l'étranger en 2017-2018.

Exemple de lecture : Sur l'année scolaire 2017-2018, 35,89% des élèves des collèges de Redon Agglomération sont partis en voyage éducatif à l'étranger.

!/ \ La part de collégiens ne varie pas selon l'effectif du collège. La corrélation entre les deux est assez faible. Les collèges dont la taille est la plus importante (plus de 800 collégiens) envoient tout aussi bien pour certains une faible part de leurs effectifs à l'étranger (5 en envoient entre 4 et 20%), mais certains envoient aussi une part importante de leurs effectifs (6 en envoient plus de 40%).

Classement des collèges breilliens publics et privés en fonction de la part des élèves partis en voyage éducatif à l'international



Organisation de voyages éducatifs

- Les 10 collèges ayant fait partir la plus grande part de leurs effectifs en voyage à l'international
 - Les 10 collèges ayant fait partir la moins grande part de leurs effectifs en voyage à l'international
 - Collèges n'ayant pas organisés de voyage éducatif à l'international en 2017-2018*
- * Cette catégorie ne comprend que des collèges publics

Secteur

- Collège Public
- Collège Privé



© Département d'Ille-et-Vilaine. Tous droits réservés.

Les collèges représentés par des carrés de grande taille envoient plus de 50% de leurs effectifs à l'international (sauf le collège Saint-Gilduin de Combourg : 48,43% de ses collégiens ont participé à un voyage éducatif à l'étranger en 2017-2018). Les collèges situés en territoire rural, ou plus éloignés de Rennes, semblent donc très investis dans la mobilité internationale. **Nous pourrions ainsi conjecturer que les aides départementales bénéficient à des communes plutôt petites, rurales et éloignées de Rennes.**

On remarque aussi une inégale répartition des voyages éducatifs entre les collèges privés et publics. Tous les collèges privés breilliens ont réalisé au moins un voyage à l'étranger en 2017-2018, tandis que 6 collèges publics n'en ont organisé aucun. De plus, les collèges privés ont organisé en moyenne plus de voyages que les collèges publics, et la part de collégiens du privé à être partis à l'étranger en 2017-2018 est plus élevée que celle du public.

Répartition des voyages éducatifs à l'international en 2017-2018 en fonction du statut (public ou privé) des collèges breilliens.

	Nombre de voyages	Nombre de collèges	Moyenne voyage	Minimum voyage	Maximum voyage	Nombre de collégiens voyageurs	Effectif total collégiens	Part
Public	147	59	2,5	0	6	7 201	32 057	22,46%
Privé	144	45	3,2	1	9	7 474	22 963	32,55%
Total	291	104	2,8	0	9	14 675	55 020	26,67%

Source : données du Département et du Rectorat sur 291 voyages à l'étranger réalisés par les collèges breilliens en 2017-2018.

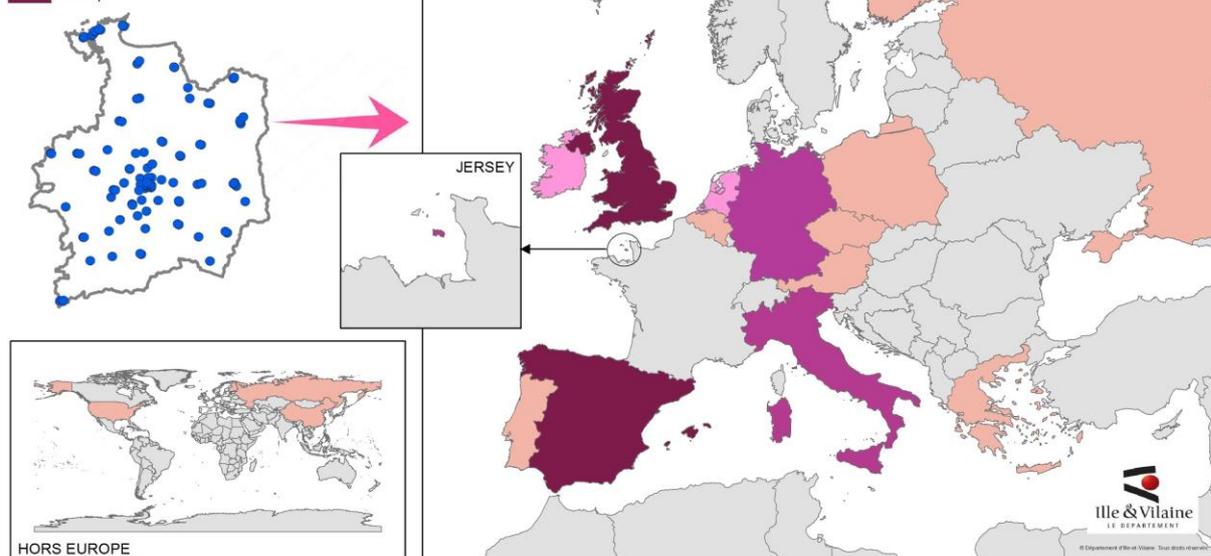
2. Une forte variation des destinations de départ des collèges breilliens

17 pays ont été visités au total en 2017-2018 par les collégiens breilliens. Cependant, certains pays l'ont été beaucoup plus que d'autres, comme le montre la carte ci-dessous présentant les destinations des voyages éducatifs des collégiens. Sur les 291 voyages, 76 ont été réalisés en Grande-Bretagne et 70 en Espagne. L'Allemagne et Jersey ont ensuite été les deux autres destinations importantes en 2017-2018. Elles représentent toutes les deux un peu plus de 14 % des voyages effectués. Certaines classes sont également parties dans des destinations plus originales (Etats-Unis, Chine, Russie, Finlande, Autriche), mais elles n'ont concerné qu'un faible nombre de voyages, moins de 3 chacune. Il est à noter qu'un collège organise une année sur deux un voyage en Roumanie (un des territoires de coopération du Département d'Ille-et-Vilaine). Il n'apparaît donc pas sur la carte, qui ne concerne que l'année scolaire 2017-2018.

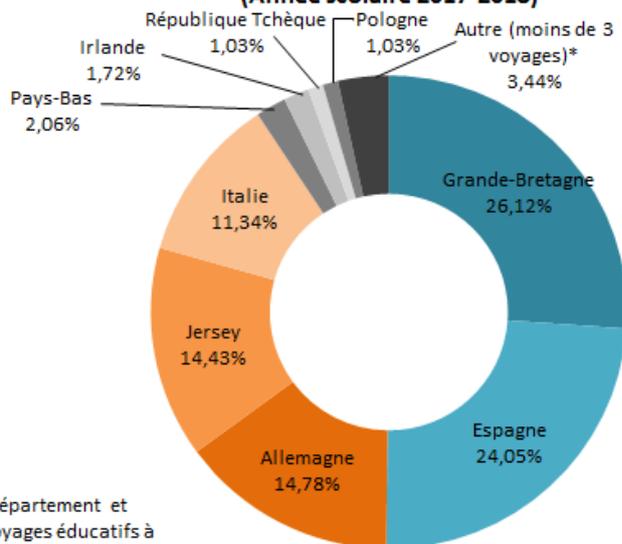
Destinations des voyages éducatifs à l'international organisés par les collèges brétiliens

(Année scolaire 2017-2018)

Nombre de voyages organisés dans les différents pays



Répartition des voyages à l'international effectués par les collèges selon la destination (en pourcentage du nombre de voyages) (Année scolaire 2017-2018)

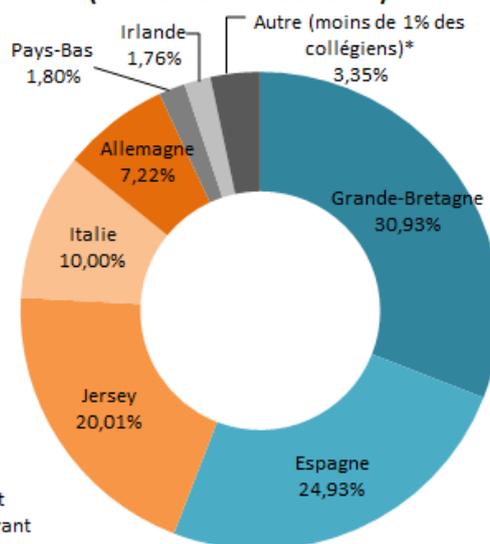


Autre (moins de 3 voyages)* :
Finlande, Autriche, Etats-Unis,
Russie, Chine, Grèce, Portugal,
Belgique

Source : données du Département et du Rectorat sur 291 voyages éducatifs à l'étranger effectués par les collèges en 2017-2018

La répartition des destinations selon le nombre de collégiens (voir graphique ci-dessous) laisse apparaître quelques différences notables avec le graphique précédent qui représentait la répartition des destinations en fonction du nombre de voyages effectués dans chacun des 17 pays. La Grande-Bretagne et l'Espagne sont toujours en tête de classement, mais on remarque que 20% des collégiens sont partis à Jersey, alors que l'île anglo-normande ne représente que 14% des voyages à l'étranger effectués par les collèges breilliens en 2017-2018. Ainsi, près de 3 000 collégiens (2 937 exactement) sont partis en 2017-2018 à Jersey. A contrario, l'Allemagne représente une part bien plus faible des destinations en termes de nombre de collégiens.

Répartition des collégiens bénéficiaires d'une mobilité internationale selon la destination (en pourcentage du nombre de collégiens ayant effectué un voyage) (Année scolaire 2017-2018)



Source : données du Département et du Rectorat sur 14 675 collégiens ayant effectué un voyage éducatif à l'étranger effectués par les collèges en 2017-2018

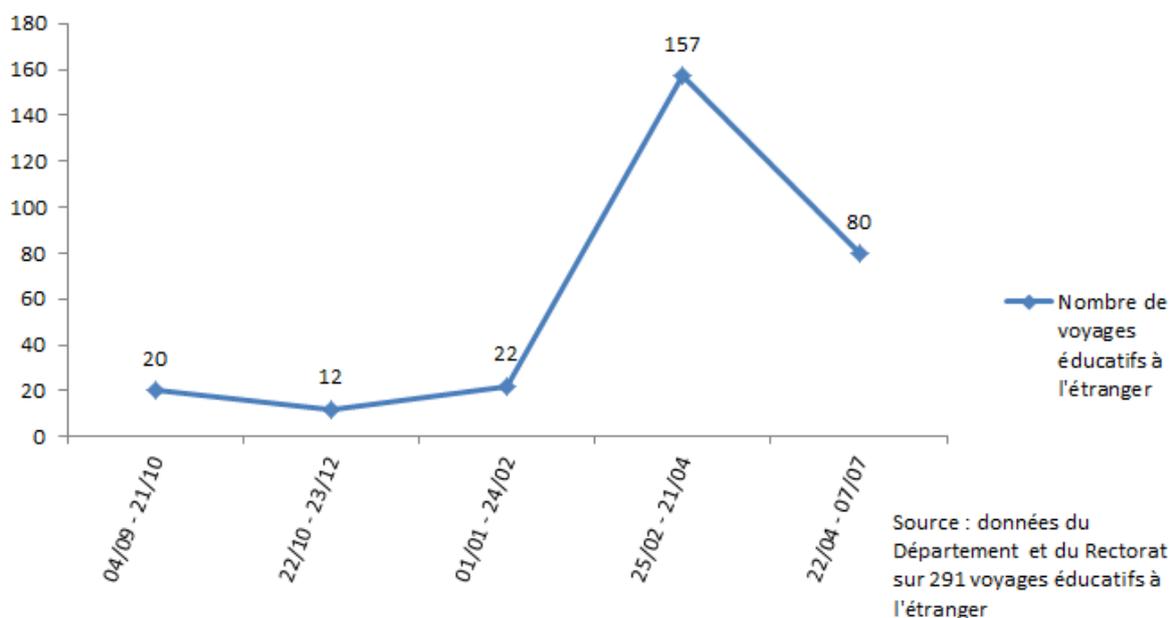
Autre (moins de 1% des collégiens)* : République Tchèque, Pologne, Finlande, Autriche, Etats-Unis, Russie, Chine, Grèce, Portugal, Belgique

3. Points de détail sur les voyages éducatifs à l'étranger

Les périodes scolaires de départ en voyage

Durant l'année scolaire 2017-2018, les collèges sont surtout partis en fin d'année scolaire, et notamment entre fin février et le 21 avril. Très peu sont partis entre septembre et décembre 2017.

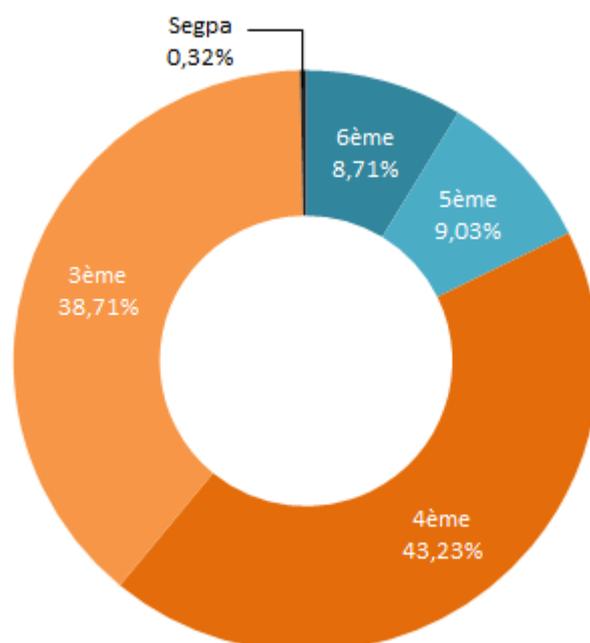
Répartition des voyages éducatifs à l'étranger en fonction des périodes scolaires (Année scolaire 2017-2018)



Les niveaux de classes partant en voyage

Les 4ème et les 3ème sont les niveaux de classe qui sont le plus partis en voyage éducatif à l'international en 2017-2018. Environ 87% des voyages éducatifs réalisés sur l'année scolaire 2017-2018 ont concerné des classes de 3ème et de 4ème.

Répartition des niveaux de classe bénéficiaires d'une mobilité internationale durant l'année scolaire 2017-2018

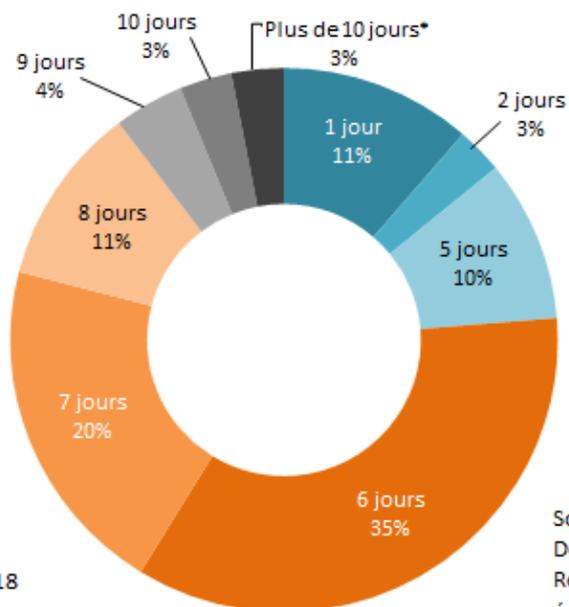


Source : données du Département sur 310 classes ayant effectué un voyage éducatif à l'étranger subventionné par le Département (données manquantes pour 26 voyages éducatifs non subventionnés)

La durée des voyages

La majorité des voyages éducatifs à l'étranger effectués, soit 35%, ont été de 6 jours, puis de 7 jours (20% des voyages). Les voyages de 1 ou 2 jours correspondent à ceux effectués à Jersey, pour lequel le Département n'impose pas de durée minimale pour bénéficier de la subvention pour les voyages éducatifs à l'étranger. Un seul des 42 voyages effectués à Jersey a été d'une durée de 6 jours. Aucun collège n'a réalisé un voyage d'un ou deux jours dans d'autres destinations que Jersey.

**Répartition du nombre de voyages éducatifs à l'étranger en fonction de la durée du voyage
(Années scolaires 2017-2018)**



Plus de 10 jours* : 11 jours (5 voyages), 12 jours (3 voyages), 18 jours (1 voyage, en Russie)

Source : données du Département et du Rectorat sur 291 voyages éducatifs à l'étranger

Partie 2 : La mobilité à l'international des jeunes

I. Les actions des Départements de France en faveur de la mobilité internationale des jeunes

Méthode

Cette analyse se base sur les données recueillies auprès des Départements français par le biais d'un questionnaire en ligne (logiciel Sphinx) intitulé "Enquête sur les dispositifs départementaux de mobilité à l'international des jeunes". 48 Départements ont répondu à cette enquête, ce qui donne un taux de réponse de 48%, le questionnaire ayant été envoyé à l'ensemble des Départements de France (France métropolitaine et d'outre-mer). Le nombre de réponses est donc assez important pour permettre une généralisation des résultats de l'enquête.

Liste des Départements enquêtés : Le Département soutient-il, directement ou indirectement, la mobilité à l'international des jeunes ?

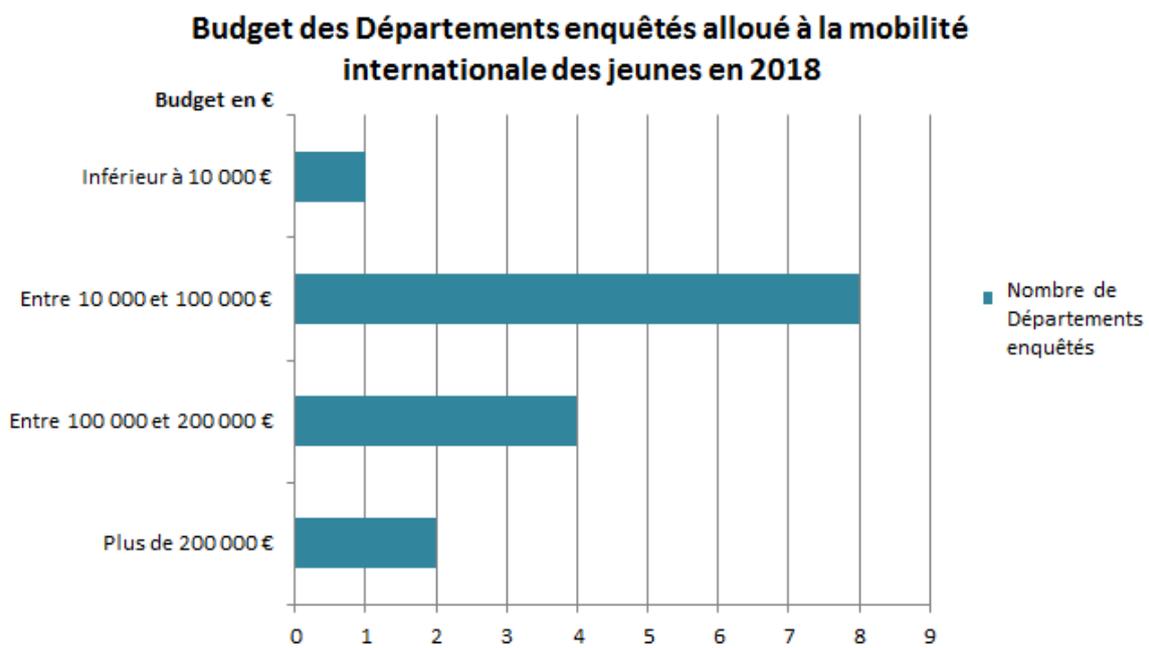
Oui	Non
Calvados	Ain
Charente	Aisne
Charente-Maritime	Alpes-de-Hautes-Provences
Dordogne	Alpes-Maritimes
Haute-Vienne	Ardennes
Hauts-de-Seine	Corrèze
Hérault	Côte-d'Or
Ille-et-Vilaine	Doubs
Nièvre	Drôme
Orne	Eure
Pas-de-Calais	Eure-et-Loir
Pyrénées-Atlantiques	Gironde
Seine-Maritime	Haute Loire
Territoire de Belfort	Haute-Garonne
Vendée	Hautes-Alpes
Vienne	Haute-Saône
	Hautes-Pyrénées
	Indre
	Jura
	Loire
	Loiret
	Loir-et-Cher
	Lot
	Maine et Loire
	Meuse
	Moselle
	Nord
	Oise

Saône-et-Loire
Tarn
Vaucluse
Vosges

Peu de Départements disposent d'aides spécifiques à la mobilité internationale des jeunes : seuls 16 des 48 Départements interrogés interviennent de façon directe (gestion en régie) ou indirecte (subventions à des partenaires) en faveur de la mobilité internationale des jeunes.

A. La mobilité à l'international des jeunes : une politique volontariste

1. Le budget alloué à la mobilité à l'international des collégiens



Source : données du questionnaire "Enquête sur les dispositifs départementaux de mobilité à l'international des jeunes"

La moitié des Départements réalisant ou soutenant des actions en faveur de la mobilité à l'international des jeunes disposent d'un budget sur cette mission compris entre 10 000 et 100 000 € en 2018, comme l'indique le graphique ci-dessus. Très peu de Départements y consacrent un budget inférieur à 10 000€ ou supérieur à 200 000€. Cependant, les budgets des Départements de France sur cette mission varient grandement : ils vont de 4 800 € (Orne) à 388 000 € (Ille-et-Vilaine).

On remarque dans le tableau ci-dessous que le budget alloué à la mobilité à l'international des jeunes n'est pas directement corrélé au montant du budget total du Département. Le Calvados et les Pyrénées-Atlantiques investissent davantage dans la mobilité à l'international des jeunes que le Pas-de-Calais ou l'Hérault par exemple, alors que le budget total de ces premiers est significativement inférieur à celui de ces seconds. On pourrait alors penser que le budget alloué à la mobilité des jeunes serait fonction de la taille de la population des départements, et plus précisément de la part qu'occupent les « jeunes » dans la population. Mais là encore, les chiffres démontrent que l'investissement dans la mobilité à l'international des jeunes – qui ne relève pas d'une compétence

obligatoire pour les Départements – est moins lié à un niveau de « besoin » (c'est-à-dire de taille) de la population ou de moyens du Conseil Départemental qu'à une politique volontariste forte. L'exemple de la Nièvre illustre parfaitement cette idée :

Comme expliqué sur leur site internet, la Nièvre est un département « faiblement peuplé et au caractère rural très marqué. Il est important de souligner le déficit de jeunes de ce territoire qui ne comptabilise que 25% de jeunes de moins de 25 ans dans sa population. L'indice de jeunesse de la Nièvre est le plus bas de celui de la nouvelle grande région Bourgogne Franche-Comté. Beaucoup de jeunes partent afin d'effectuer leurs études et très peu d'entre eux reviennent sur leur territoire d'origine. Il faut également souligner que les jeunes sont faiblement qualifiés ». Face à ces constats, le Département a souhaité réagir en lançant, en 2018, le programme « AMBITION JEUNES 58 », visant à réaliser un « état des lieux de la jeunesse et de ses problématiques en vue de déterminer les orientations prioritaires et un plan d'actions ambitieux en faveur de la jeunesse nivernaise. Un travail spécifique sera conduit concernant la levée des freins à une insertion sociale et professionnelle réussie »¹. Dans cette idée, une réflexion est menée autour de la mobilité à l'international des jeunes, et le Département développe depuis deux ans l'envoi de jeunes dans des pays étrangers. Aujourd'hui, il fait partie des Départements enquêtés investissant le plus dans ce domaine, avec un budget de 200 000 € alloué à la mobilité à l'international des jeunes².

Le budget alloué à la mobilité à l'international des jeunes dans les Départements français enquêtés, en fonction du budget total du Département et de la constitution de sa population (Année 2018)

Département	Budget mobilité des jeunes	Budget total	Population totale	Population 20-39 ans	Part des 20-39 ans dans la population
Ille-et-Vilaine	388 000 €	1 053 000 000 €	1 073 883	274 201	26%
Nièvre	200 000 €	300 000 000 €	205 942	36 789	18%
Charente-Maritime	115 000 €	1 000 000 000 €	648 183	123 379	19%
Calvados	113 000 €	732 000 000 €	695 818	158 491	23%
Pyrénées-Atlantiques	113 000 €	773 020 000 €	677 189	143 611	21%
Hauts-de-Seine	100 000 €	842 000 000 €	1 612 788	461 156	29%
Charente	71 000 €	474 000 000 €	351 971	69 159	20%
Dordogne	57 550 €	497 745 887 €	412 629	71 726	17%
Pas-de-Calais	45 000 €	1 900 000 000 €	1 475 142	345 539	23%
Hérault	40 000 €	1 490 000 000 €	1 160 043	287 506	25%
Vienne	20 000 €	540 000 000 €	438 136	100 652	23%
Haute-Vienne	19 000 €	428 500 000 €	374 158	79 593	21%
Vendée	15 500 €	906 600 000 €	680 191	135 483	20%
Territoire de Belfort	12 100 €	141 497 373 €	144 479	35 246	24%
Orne	4 800 €	386 140 000 €	282 516	53 176	19%

Non-réponses : 1

Sources : Données du questionnaire "Enquête sur les dispositifs départementaux de mobilité à l'international des jeunes" - Insee, Estimation de la population au 1er janvier 2018

¹ Pour plus d'informations, voir le site internet du Conseil Départemental de la Nièvre : <http://www.nievre.gouv.fr/un-projet-innovant-pour-la-jeunesse-nivernaise-a3447.html>

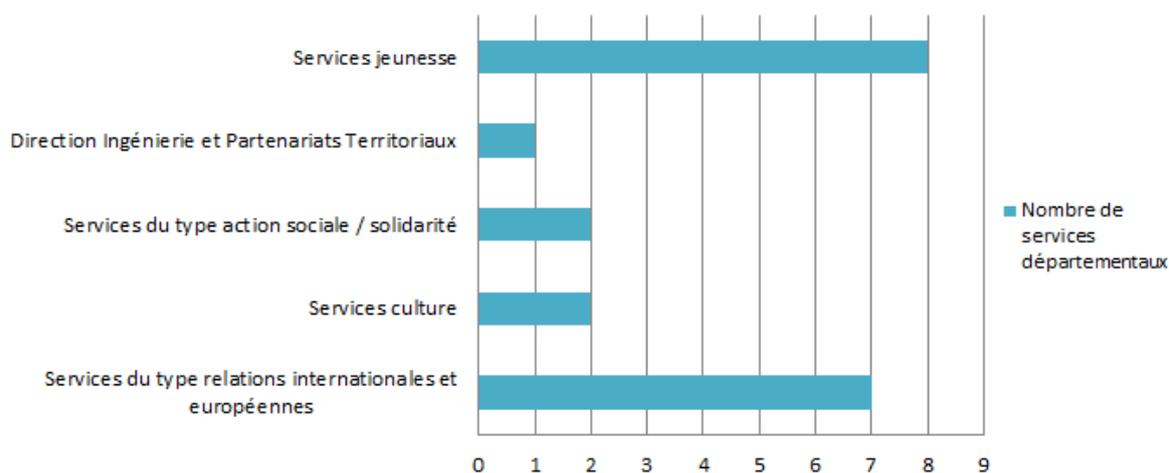
² Pour avoir une idée d'une action pour la mobilité à l'international des jeunes menées par le Département de la Nièvre, voir Annexe 2 – Boîte à idées : Exemples d'aides à la mobilité des jeunes dans les Départements français

2. Les organisations départementales

Les services en charge

La plupart des Départements gérant ou soutenant des actions en faveur de la mobilité internationale des jeunes le font par le biais des services en charge de la jeunesse ou en charge des relations internationales et européennes. Cependant, il est intéressant de noter que certains Départements ont choisi de confier cette mission à des services liés à l'action sociale, à la culture, ou à la politique territoriale. A noter que dans 4 des Départements interrogés, plusieurs services travaillent ensemble sur la question de la mobilité internationale des jeunes (Service Développement International et Service Action Social ; Centre Information Europe Direct et Mission Jeunesse ; Direction Ingénierie et Partenariats Territoriaux et Direction du Développement des Solidarités ; Direction culture - sport - vie associative et Mission jeunesse-vie associative).

Classification des services des Départements enquêtés en charge de la mobilité internationale des jeunes (Année 2018)



Source : données du questionnaire "Enquête sur les dispositifs départementaux de mobilité à l'internationale des jeunes"

Les moyens humains

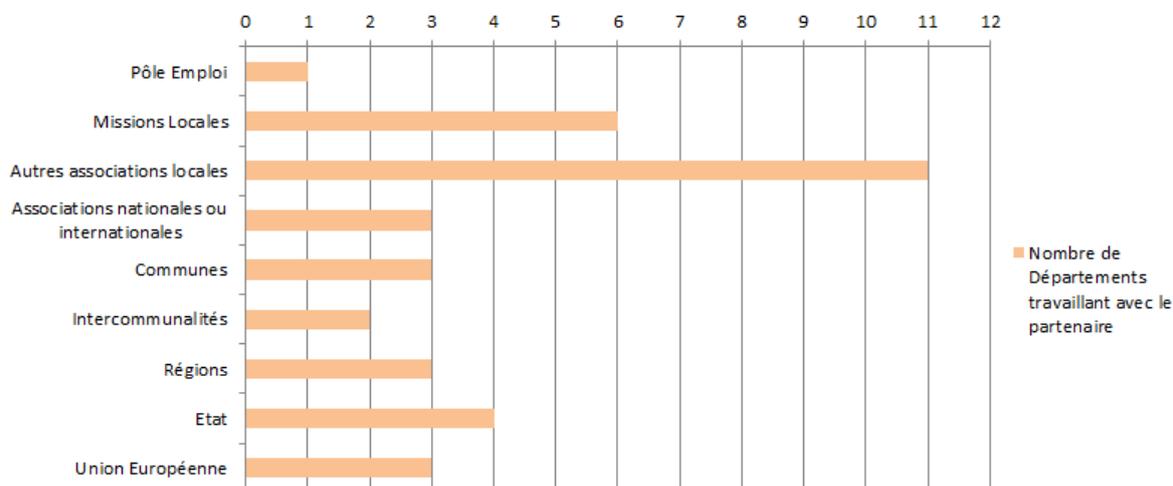
Dans 10 Départements, ce sont des chargé-e-s de missions, qui pour certain-e-s consacrent une grande partie, voire la totalité, de leur temps de travail à la mission de mobilité à l'international des jeunes. Des gestionnaires s'occupent également de ce dossier, mais souvent dans une moindre mesure que les chargé-e-s de mission. En médiane, les 2 agents des Départements travaillent au sujet de la mobilité à l'international des jeunes. Le Pas-de-Calais est le Département investissant le plus de moyen humain, 5 agents du Département : 3 chargé-e-s de mission à 75% et 2 gestionnaires à 20%

Les partenaires des Départements

8 Départements gèrent des aides à la mobilité en régie, dont 4 d'entre eux gèrent exclusivement ces dispositifs en régie. 10 Départements ont opté pour des subventions à des structures partenaires, et 4 d'entre eux fonctionnent exclusivement via des subventions. Les partenaires des Départements enquêtés en ce qui concerne la mobilité internationale des jeunes sont surtout des associations

locales pour 11 d’entre eux, et dans une moindre mesure des Missions Locales pour 6 d’entre eux. Les associations locales avec lesquelles travaillent les Départements sont par exemple des Maisons Familiales Rurales (MFR), des Centres Régionaux Information Jeunesse (CRIJ), des Bureau Information Jeunesse (BIJ), des Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC).

Les partenaires des Départements enquêtés sur la mobilité à l'international des jeunes (en 2018)

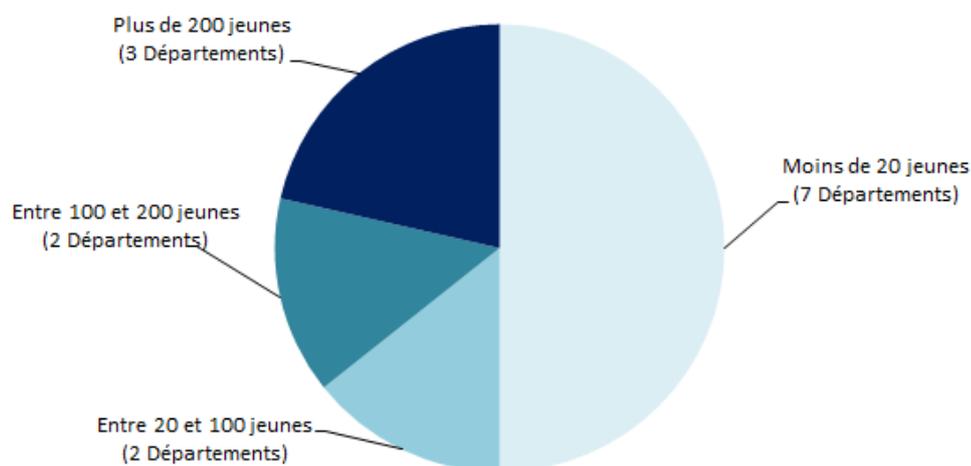


Source : données du questionnaire “Enquête sur les dispositifs départementaux de mobilité à l’international des jeunes”

Les partenaires des Départements enquêtés en ce qui concerne la mobilité internationale des jeunes sont surtout des associations locales (11 des Départements enquêtés), et dans une moindre mesure des Missions Locales pour (6 des Départements enquêtés). Les associations locales avec lesquelles travaillent les Départements sont par exemple des Maisons Familiales Rurales (MFR), des Centres Régionaux d’Information Jeunesse (CRIJ), des Bureaux Information Jeunesse (BIJ) ou encore des Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC).

3. Les voyages effectués : le bilan

Nombre de jeunes partis en mobilité à l'international grâce au soutien des Départements enquêtés (Année 2017)



Source : données du questionnaire "Enquête sur les dispositifs départementaux de mobilité à l'international des jeunes"

Le nombre de jeunes soutenus dans leur mobilité à l'international par les Départements enquêtés en 2015, 2016 et 2017

Départements	Nombre de jeunes 2017	Nombre de jeunes 2016	Nombre de jeunes 2015
Ille-et-Vilaine	486	504	492
Pas-de-Calais	211	217	171
Dordogne	200	200	200
Pyrénées-Atlantiques	198	248	223
Hauts-de-Seine	178	172	188
Charente	90	151	137
Haute-Vienne	40	47	33
Nièvre	18	12	
Hérault	15		
Vienne	15	13	14
Orne	7	10	
Charente-Maritime	3		
Territoire de Belfort	2		2
Vendée	1		

Non-réponses : 2

Sources : Données du questionnaire "Enquête sur les dispositifs départementaux de mobilité à l'international des jeunes"

Parmi les 48 Départements enquêtés, l'Ille-et-Vilaine est le premier Département en termes de soutien à l'envoi des jeunes en mobilité à l'international, avec près de 500 jeunes partis en mobilité chaque année entre 2015 et 2017. On remarque que pour la moitié des Départements interrogés et ayant répondu à la question, l'aide à la mobilité des jeunes a concerné chacune de ces trois dernières années moins de 20 jeunes. En Vendée, le dispositif (une bourse d'aide aux projets sortant du cadre des études) est très récent puisqu'il a commencé en 2017, et n'a donc bénéficié qu'à une personne, qui a fait figure d'expérimentation. En Charente-Maritime, un nouveau programme de mobilité internationale de jeunes éloignés de l'emploi a été lancé en partenariat avec l'Office Franco-

Québécois pour la Jeunesse (OFQJ) en 2018, et n'est donc pas intégré dans les chiffres du tableau ci-dessus³. Pour ces 7 Départements, la politique de mobilité à l'international pour les jeunes semble donc pour l'instant ponctuelle et très annexe, ou en tout cas en phase de démarrage. Les 7 autres Départements ont déjà développé une politique plus installée, qui dure depuis plus longtemps semblerait-il, et envoient donc davantage de jeunes à l'international⁴.

B. Des mobilités à l'international favorisées différemment dans les Départements

1. Les critères des aides

Les critères appliqués par les Départements enquêtés pour allouer leurs aides à la mobilité internationale des jeunes (Année 2018)

Critères	Nombre de Départements
Statut du jeune : étudiant	7
L'ensemble des jeunes, sans critères plus spécifiques	5
Quotient familial	4
Statut du jeune : en recherche d'emploi	3
Revenus du jeune	3
Handicap	2
Projet porté par le jeune	2
Eloignement géographique du jeune par rapport à sa famille	1
Habitant d'une zone rurale	1

Les chiffres du tableau comprennent toutes les réponses des Départements : certains Départements ont plusieurs critères pour une même action, d'autres proposent plusieurs actions visant des publics différents et ayant donc des critères spécifiques. Cette liste ne comprend pas les critères de domiciliation du jeune ou de sa famille, qui font partie des prérequis pour avoir accès à l'aide dans l'ensemble des Départements interrogés.

De nombreuses aides départementales semblent viser un public étudiant.

Des aides à la mobilité internationale des personnes en situation de handicap sont développées dans deux Départements :

- L'Hérault, qui propose, en partenariat avec une association, à des jeunes héraultais déficients mentaux de partir au Souss Massa (Maroc) pour y réaliser un chantier manuel⁵
- L'Ille-et-Vilaine, qui propose à des jeunes défavorisés et éloignés des mobilités aux sens large (beaucoup de critères peuvent être pris en compte pour suivre cette définition : zone rurale, éloignement par rapport à la famille, handicap) de partir en mobilité plus ou moins longue, en partenariat avec l'association Jeunes à travers le Monde. L'organisation de départs en mobilité de

³ Pour plus d'informations sur cette action du Département de la Charente-Maritime, voir Annexe 2 – Boîte à idées : Exemples d'aides à la mobilité des jeunes dans les Départements français

⁴ Pour des exemples d'actions menés par les Départements français enquêtés, voir Annexe 2 – Boîte à idées : Exemples d'aides à la mobilité des jeunes dans les Départements français

⁵ Pour plus d'informations sur cette action du Département de l'Hérault, voir Annexe 3 - Présentation du dispositif de mobilité à l'international "Au coeur de la citoyenneté" du Département de l'Hérault pour les jeunes présentant un handicap mental

personnes en situation de handicap est une des actions actuellement en cours de développement, au vu des priorités du Département.

Le projet porté par le jeune peut également représenter un critère de sélection, notamment dans l'Hérault, où la pertinence du projet est jugée, et dans les Hauts-de-Seine, où le projet, d'une durée de 1 à 12 mois, doit viser à contribuer à la lutte contre la malnutrition et l'extrême pauvreté.

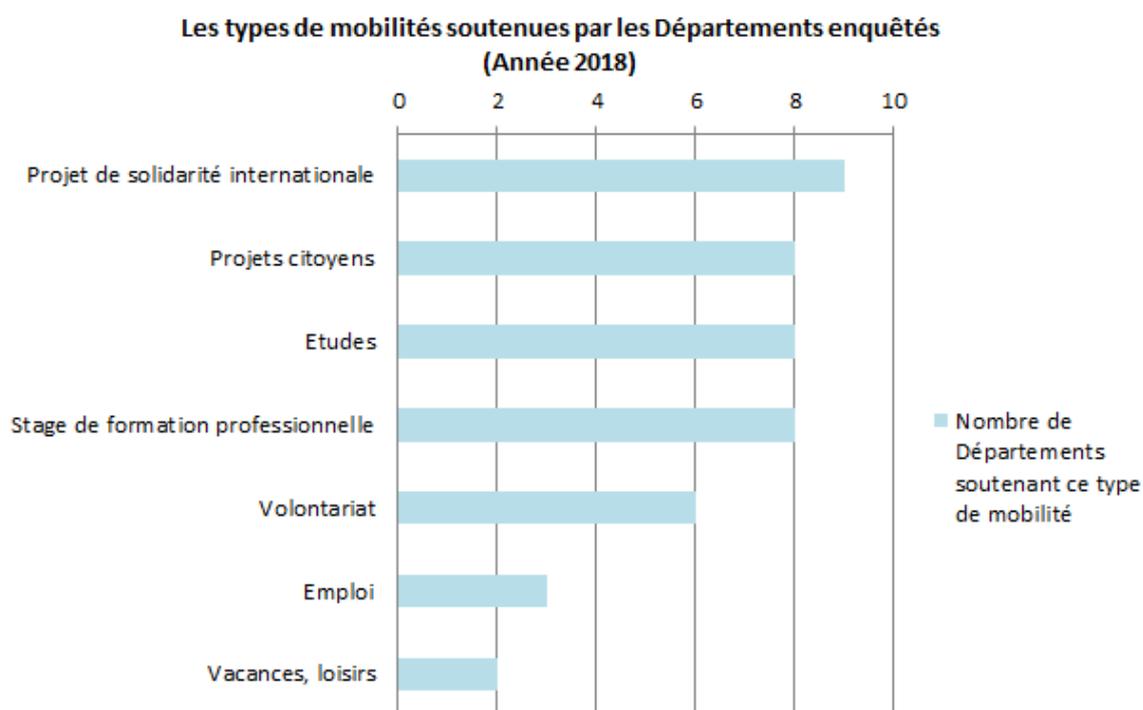
Le critère de l'âge

En Charente, le dispositif d'aide à la mobilité internationale ne présente aucune limite d'âge. Tout comme en Haute-Vienne, le dispositif s'adresse aux étudiants, peu importe leur âge.

7 Départements proposent des aides aux jeunes à partir de 18 ans, la Dordogne à partir de 15 ans, l'Ille-et-Vilaine et le Pas-de-Calais 16 ans et le Calvados dès 11 ans (les aides incluant ainsi les collégiens).

Concernant les limites hautes, elles vont de 25 ans (3 Départements) à 35 ans (2 Départements). En Ille-et-Vilaine, la limite a été haussée de 30 à 35 ans il y a quelques années, de manière à pouvoir inclure davantage de jeunes bénéficiaires du RSA, celui-ci étant versée à partir de 25 ans.

2. Les types de mobilité soutenues par les Départements



Source : données du questionnaire "Enquête sur les dispositifs départementaux de mobilité à l'international des jeunes"

En plus de cela, 8 Départements proposent des actions privilégiant leurs territoires de coopération.

La restitution du voyage

Des restitutions sont demandées aux jeunes par 11 Départements, sous différents formats :

- Des supports individuels et plutôt « formels » : bilans, rapports de stage

- Des supports interactifs (expo photos, témoignages vidéos, blog, articles de presse...), de manière à intéresser, à faire connaître l'action, à passer le relai aux prochains jeunes qui souhaiteraient partir
- Des supports collectifs visant le partage d'expérience : dans le Calvados, les jeunes partis sont amenés à leur retour à faire des témoignages en établissements scolaires, centres de loisirs etc, et participer à un événement jeunesse porté par le Département. Dans les Hauts-de-Seine également, les jeunes participent à une action de sensibilisation à la solidarité internationale sur le territoire.

Outils d'évaluation et de mesure de l'impact de la mobilité

Ces outils sont peu développés dans les Départements : seuls 4 d'entre eux indiquent qu'ils ont mis en place des manières d'évaluer les programmes et leurs impacts sur les jeunes, et parmi eux, les outils ne sont souvent que peu développés ou ressemblent surtout à des formes de restitution du voyage demandés aux jeunes.

- En Charente-Maritime, le suivi de l'évolution du parcours professionnel des jeunes se fait par le biais de professionnels du social, en particulier les missions locales.
- Dans la Nièvre, des indicateurs d'impact de la mobilité sont actuellement en constitution, dans le cadre du mouvement « L'Écho Des Jeunes 58 ». Deux services civiques ont eu pour charge en 2017-2018 de rencontrer des jeunes du territoire pour rassembler leurs récits et impressions. Un « livre blanc de la jeunesse », soit un premier document recensant les propositions des jeunes et le diagnostic en découlant, sortira en septembre 2018⁶. Pour l'instant, les trois indicateurs retenus pour évaluer l'impact de l'action sur le jeune sont : l'adéquation du projet avec la pratique du jeune, le retour d'expérience et d'impact de la mobilité du jeune sur le Département, et, par domaine d'intervention, une observation de ce que la mobilité a permis de développer sur l'année suivante.

II. La mobilité à l'international des jeunes dans le Département d'Ille-et-Vilaine

A. Les caractéristiques des jeunes partis en mobilité avec JTM et le Département

Méthode

Pour la partie qui suit, nos calculs s'appuient sur la base de données de l'association JTM. Nous nous sommes concentrées sur les mobilités réalisées durant les années 2015, 2016 et 2017, avec l'idée de rassembler les données de ces trois années, de manière à pouvoir produire des résultats quantitativement significatifs. L'idée était également de comparer les années entre elles, afin d'obtenir une vision évolutive des publics que soutient l'association et des dispositifs qu'elle met en place. Si la base de données de JTM présente un grand volume d'informations, celles-ci sont néanmoins incomplètes et inégales en fonction des années et des variables. Par exemple, pour les années 2016 et 2017, les Pays d'Ille-et-Vilaine dans lesquels habitaient les jeunes sont très rarement indiqués, et nous n'avons donc pas pu réaliser des analyses sur cette variable, qui aurait pu représenter un indicateur intéressant de la répartition des jeunes dans le Département.

PRÉCONISATION POUR JTM

⁶ Pour en savoir plus, voir le site internet du Département de la Nièvre : <http://www.nievre.gouv.fr/un-projet-innovant-pour-la-jeunesse-nivernaise-a3447.html>

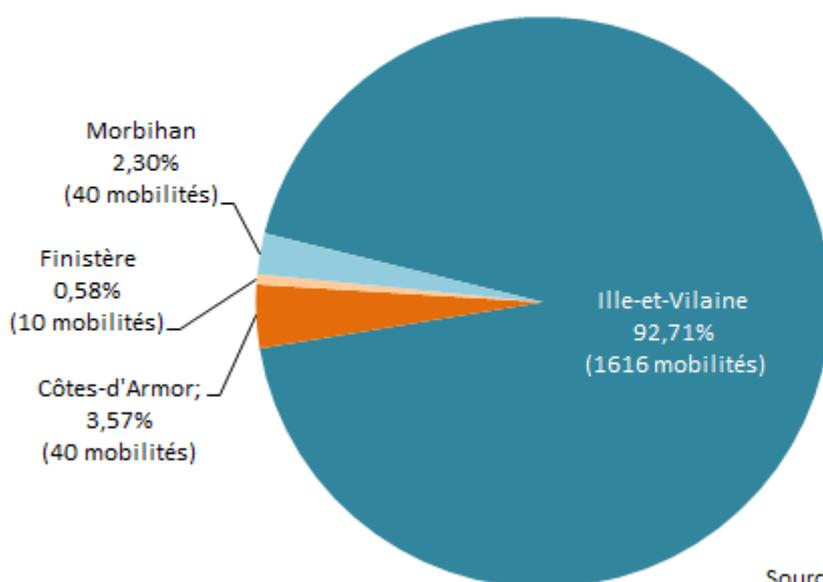
Les membres de l'association JTM sont déjà tout à fait conscients des lacunes que représente la base de données qu'ils utilisent. Nous ne pouvons que leur recommander de mettre cette dernière à jour, en systématisant le plus possible le mode d'entrée des données dans le logiciel (par exemple en écrivant tous les noms de communes de la même manière, en utilisant toujours les mêmes intitulés pour les niveaux de diplômes, en évitant au maximum les coquilles, etc.). Cela évitera un long travail de nettoyage des données lors des éventuelles prochaines études statistiques.

1. Le Département d'Ille-et-Vilaine : un acteur majeur de la mobilité avec JTM

Au total, 1743 mobilités de jeunes à l'international ont été organisées par JTM entre début 2015 et fin 2017. 1616 d'entre elles concernaient des jeunes résidant en Ille-et-Vilaine.

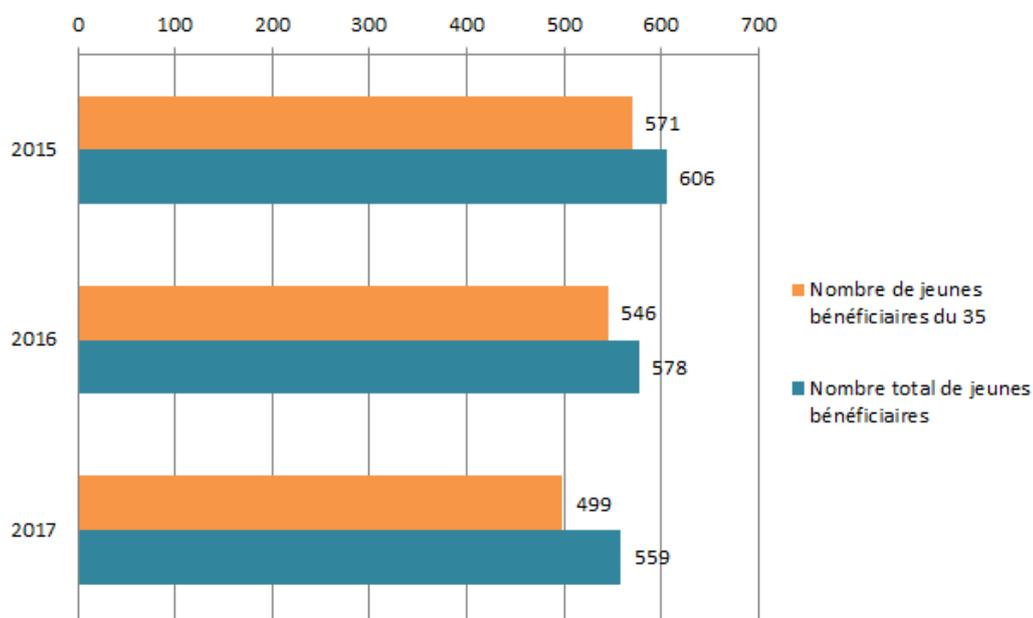
Au moment de leur départ, les jeunes partis en mobilité habitaient donc - sans surprise - en très forte majorité en Ille-et-Vilaine, JTM et le Département 35 étant fortement liés, puisque l'association a été créée en 1990 par le Président du Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine. Aujourd'hui, une convention de partenariat relie les deux structures et le Département subventionne en grande partie l'association.

**Département d'origine des jeunes bénéficiaires d'une mobilité à l'international
(Années 2015 à 2017)**



Cette répartition des origines départementales des jeunes partis en mobilité se retrouve pareillement chaque année, avec de légères variations, mais qui ne présentent pas de tendance significative.

Comparaison du nombre de bénéficiaires bretons et breilliens d'une mobilité internationale en 2015 / 2016 / 2017



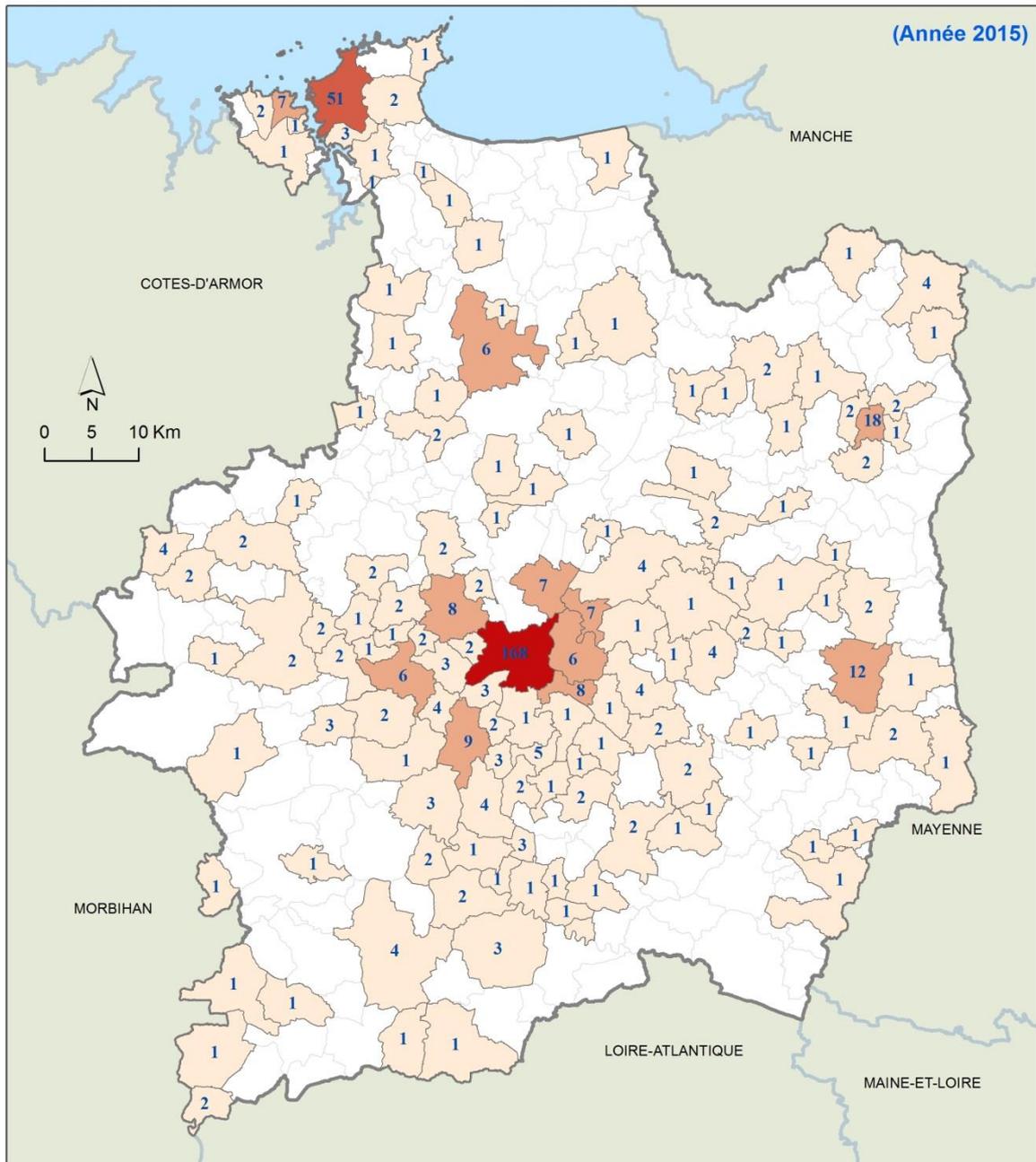
Source : Base de données JTM

A partir de maintenant et jusqu'à la fin du rapport, nous concentrerons nos recherches et analyses sur les mobilités de jeunes résidant en Ille-et-Vilaine au moment de leur départ.

2. Une répartition morcelée des jeunes au sein du Département mais représentative des réalités sociologiques des territoires

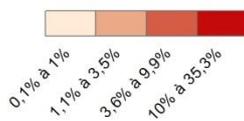
Les jeunes partis à l'international avec JTM et le Département habitent en grande partie à Rennes. Entre 2015 et 2017, 33 % des mobilités organisées par l'association concernait des jeunes rennais. Vient ensuite Saint-Malo, qui représente 8 % des départs en mobilité durant les trois dernières années. Même si en fonction des années le nombre jeunes provenant de communes de taille moyenne varie (par exemple Redon, qui passe de 2 jeunes en 2015 à 12 en 2016 puis 10 en 2017) elles oscillent en général entre 5 et 10 jeunes environ. Cette répartition semble logique, puisque les communes les plus représentées parmi les origines des jeunes partis en mobilité correspondent aux villes les plus peuplées du Département.

Répartition par commune des jeunes breilliens bénéficiaires d'une mobilité à l'international



Sources : Département d'Ille-et-Vilaine - 2018 / IGN BD-TOPO 2016 - Conception cartographique : Département d'Ille-et-Vilaine - DEI - Observatoire et prospective - Août 2018

Part des jeunes bénéficiaires
d'une mobilité à l'international au regard
de l'ensemble des bénéficiaires du Département

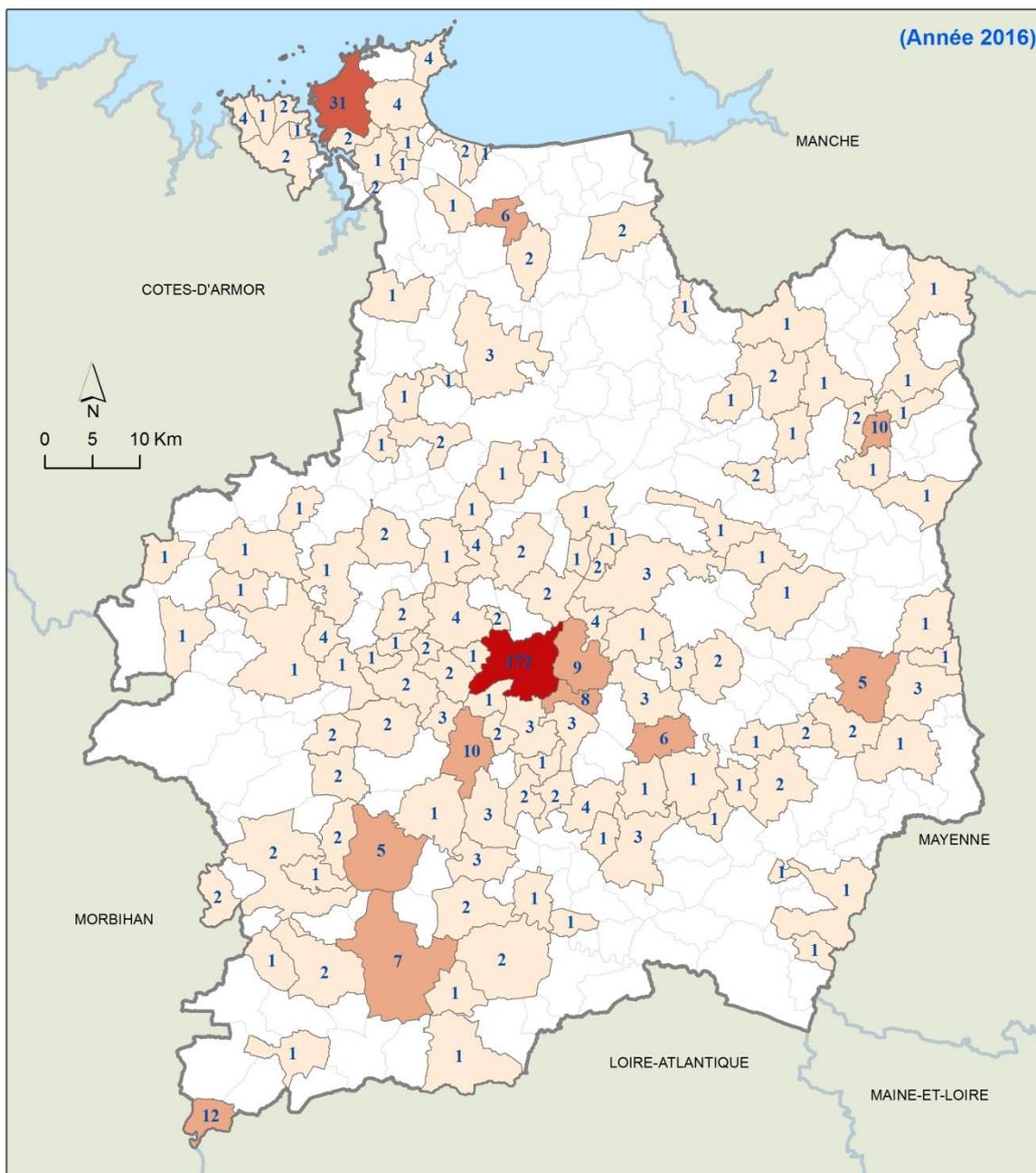


4 Nombre de jeunes bénéficiaires
d'une mobilité à l'international

Ille & Vilaine
LE DÉPARTEMENT

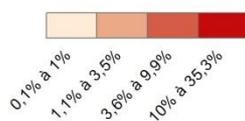
© Département d'Ille-et-Vilaine. Tous droits réservés

Répartition par commune des jeunes breilliens bénéficiaires d'une mobilité à l'international



Sources : Département d'Ille-et-Vilaine - 2018 / IGN BD-TOPO 2016 - Conception cartographique : Département d'Ille-et-Vilaine - DEI - Observatoire et prospective - Août 2018

Part des jeunes bénéficiaires
d'une mobilité à l'international au regard
de l'ensemble des bénéficiaires du Département

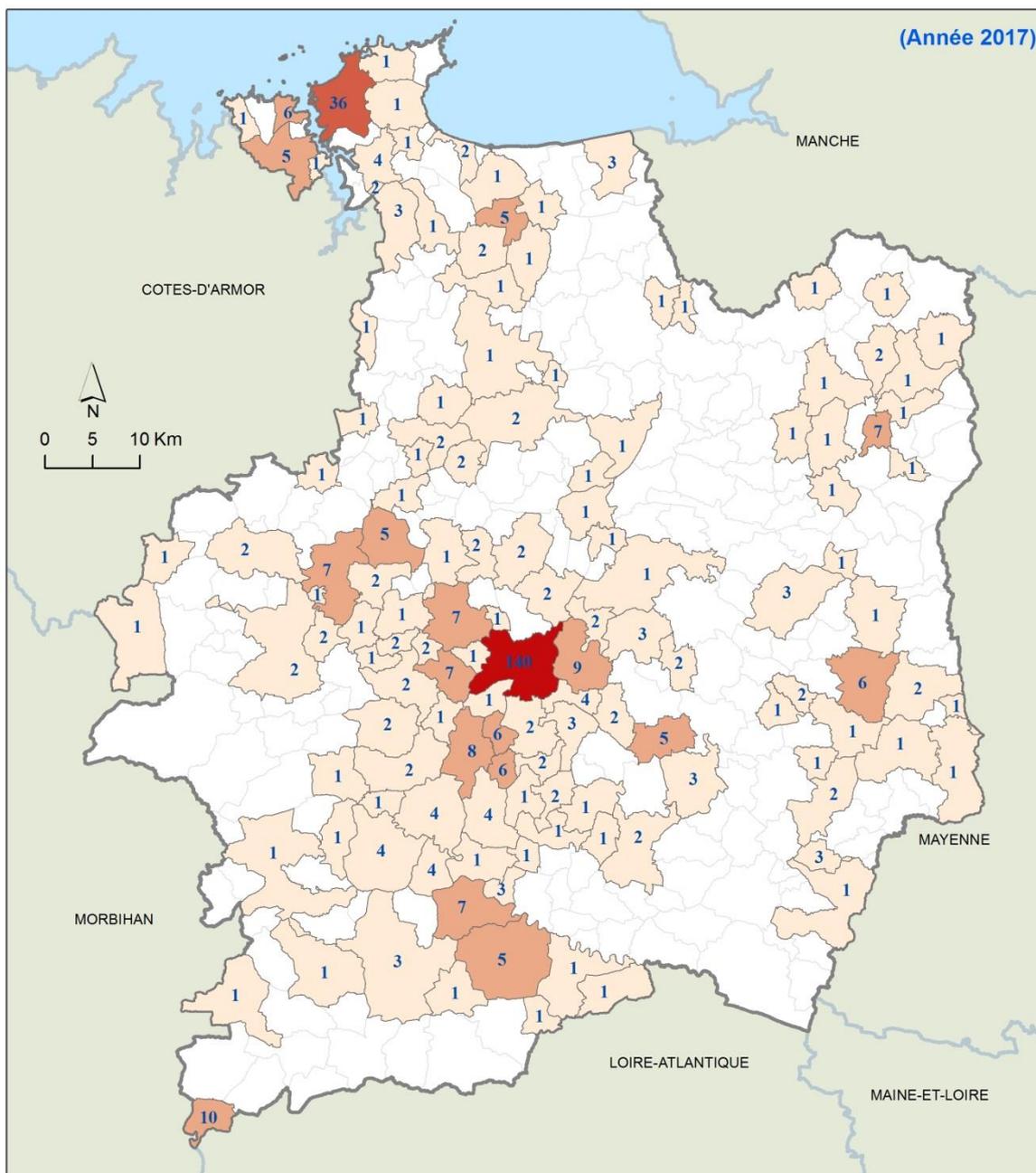


4 Nombre de jeunes bénéficiaires
d'une mobilité à l'international

Ille & Vilaine
LE DÉPARTEMENT

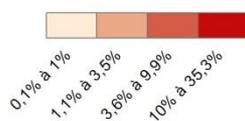
© Département d'Ille-et-Vilaine. Tous droits réservés

Répartition par commune des jeunes breilliens bénéficiaires d'une mobilité à l'international



Sources : Département d'Ille-et-Vilaine - 2018 / IGN BD-TOPO 2016 - Conception cartographique : Département d'Ille-et-Vilaine - DEI - Observatoire et prospective - Août 2018

Part des jeunes bénéficiaires
d'une mobilité à l'international au regard
de l'ensemble des bénéficiaires du Département



4 Nombre de jeunes bénéficiaires
d'une mobilité à l'international

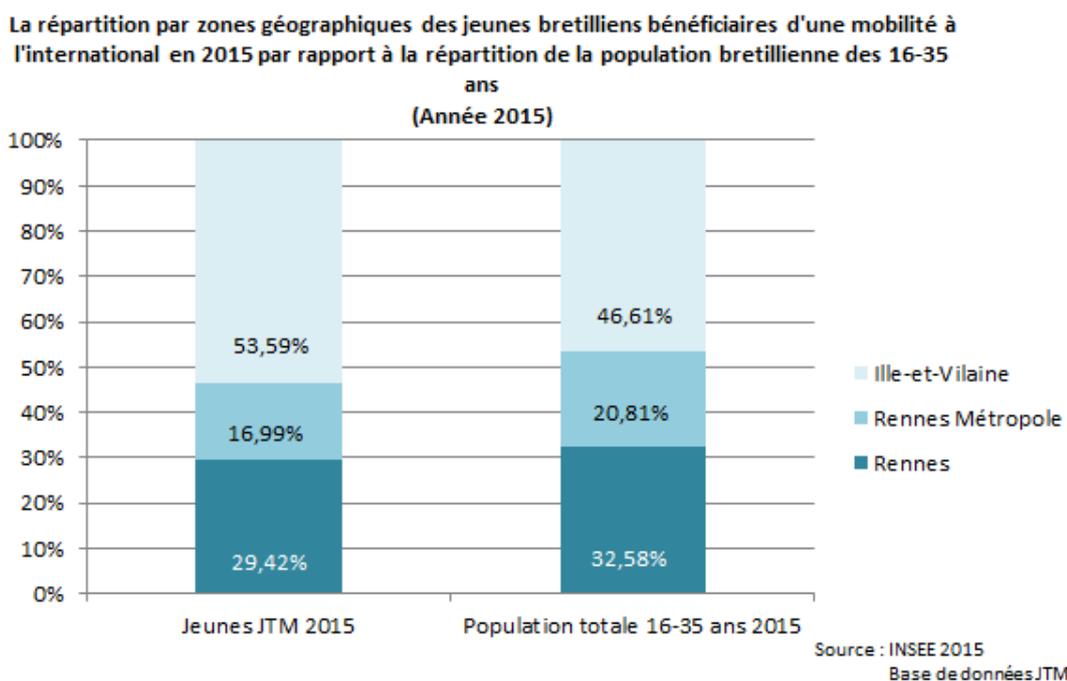
Ille & Vilaine
LE DÉPARTEMENT

© Département d'Ille-et-Vilaine. Tous droits réservés

Logiquement, les jeunes bénéficiaires de mobilités à l'international proviennent en grande partie des villes, et les communes moins peuplées rassemblent souvent autour d'un ou deux jeunes partis en mobilité dans les trois dernières années. Les cartes révèlent néanmoins **des zones blanches qui perdurent avec les années**, sur les abords du Département notamment (mis à part Redon ainsi que Saint-Malo et son agglomération), ou encore dans les communes de Liffré-Cormier Communauté.

Rennes reste le pôle majeur de la mobilité à l'international avec JTM sur le territoire départemental, ce qui pourrait s'expliquer par l'implantation historique de l'association dans la métropole. La proximité géographique aidant, on peut penser que JTM est mieux connue par les jeunes rennais qu'au sein des autres communes, malgré les efforts de l'association pour s'ouvrir sur le reste du Département, grâce notamment au travail de relai de ses partenaires (Bureaux Information Jeunesse, Pôle Emploi, référent·e·s RSA, etc).

Cette forte différence entre Rennes et le reste du Département pourrait être interprétée comme une inégalité, mais il importe avant cela de comparer cette donnée avec la répartition de la population totale des 16-35 ans au sein du Département :



Exemple de lecture : 29,42% des jeunes bretoniens bénéficiaires d'une mobilité internationale en 2015 avec JTM et le Département habitaient à Rennes lorsqu'ils sont partis à l'étranger, alors que 32,58% des bretoniens âgés entre 16 et 35 ans vivaient à Rennes en 2015.

Ce graphique permet de se rendre compte que les origines des jeunes partis en mobilité avec JTM et le Département correspond à la répartition de la population des 16-35 ans sur le territoire bretonien. En effet, en 2015, 32,58% des 16-35 ans vivaient à Rennes (données INSEE), et 29,42 % des jeunes bénéficiaires d'une mobilité JTM étaient rennais. On peut en déduire que l'association JTM est bien connue à Rennes, mais contrairement à ce que l'on aurait pu penser, **les jeunes rennais ne sont pas surreprésentés parmi l'ensemble des bretoniens bénéficiaires d'une mobilité**. On remarque même une légère sur-représentativité des jeunes habitant en-dehors de Rennes Métropole : alors qu'en

2015, 46,61 % des bretoniens âgés de 16 à 35 ans vivaient dans les communes hors Rennes et Rennes Métropole, ils représentaient 53,59% des jeunes bénéficiaires d'une mobilité.

Au regard de la répartition géographique des jeunes bretoniens, **c'est donc Rennes Métropole (exceptée la ville de Rennes) qui est sous-représentée dans les bénéficiaires de mobilité JTM.**

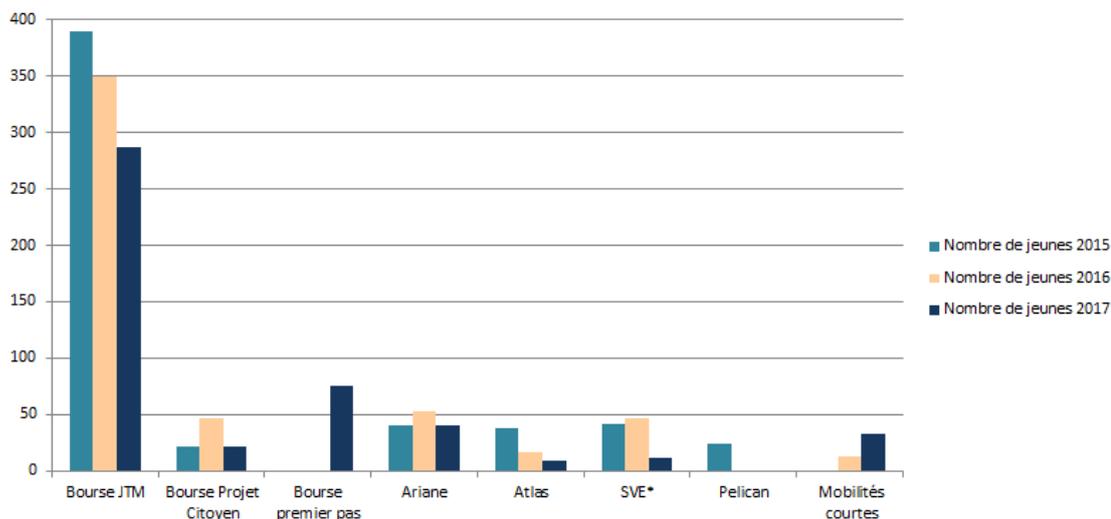
PRÉCONISATIONS POUR JTM

- Même si JTM est davantage représentée hors Rennes et Rennes Métropole par rapport à la répartition des 16-35 ans sur le territoire bretonien, il reste en Ille-et-Vilaine de nombreuses zones blanches, notamment aux abords du territoire départemental, qu'il serait important de cibler.
- JTM est bien connue à Rennes, et l'on remarque que JTM est sous-représentée au sein de Rennes Métropole (hors ville de Rennes) au regard de la répartition géographique des 16-35 ans. Il pourrait alors être intéressant que JTM ait une stratégie de communication en direction des 16-35 ans de Rennes Métropole, qui semblent être moins familiers de l'association que ne le sont les jeunes rennais.

3. Des dispositifs d'aide à la mobilité en pleine évolution

L'association JTM propose une dizaine de dispositifs de mobilité à l'international. Dans les années 2015 à 2017, la grande majorité (66 %) des aides à la mobilité allouées par l'association étaient des bourses JTM. L'action Ariane vient en seconde position, avec, entre 2015 et 2017, 133 jeunes (soit 8 % des mobilités soutenues par JTM et le Département entre 2015 et 2017) en recherche d'emploi partis 4 mois dans des pays européens pour réaliser un stage de la formation professionnelle.

Evolution du nombre de jeunes bénéficiaires de mobilité à l'international en fonction du type de dispositif (Années 2015 - 2016 - 2017)



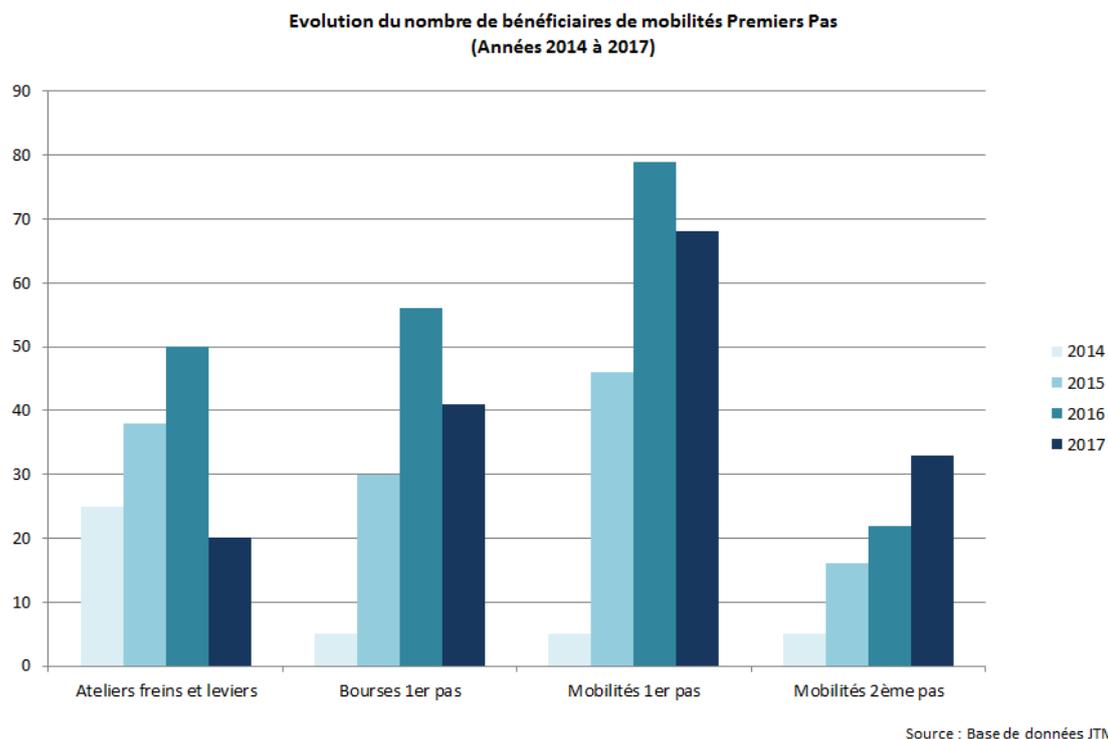
*Service Volontaire Européen

Source : Base de données JTM

Avant 2017, les « bourses premiers pas » et les « mobilités courtes » n'étaient pas comptabilisées en tant que telles, car ce type d'action et la logique de mobilités « pas à pas » n'avait pas encore été formalisés. A partir de 2015, des expérimentations de mobilités de courte durée étaient organisées, mais celles-ci étaient classées parmi les « bourses JTM » classiques. Lorsqu'en 2016-2017, proposer des mobilités plus courtes pour permettre à des personnes plus éloignées de la mobilité est devenu

une volonté spécifique et un objectif clair pour l'association, des appellations spécifiques ont été créées et les « mobilités courtes » ainsi que les « bourses premiers pas » ont été comptabilisées en tant que telles. Cela explique en grande partie la baisse en 2016 et 2017 du nombre de bourses JTM par rapport à l'année 2015.

Le graphique suivant a été réalisé à partir de données annexes à la base de données JTM portant sur les quatre types d'aides aux mobilités « premier pas », mis en place au cours des dernières années.

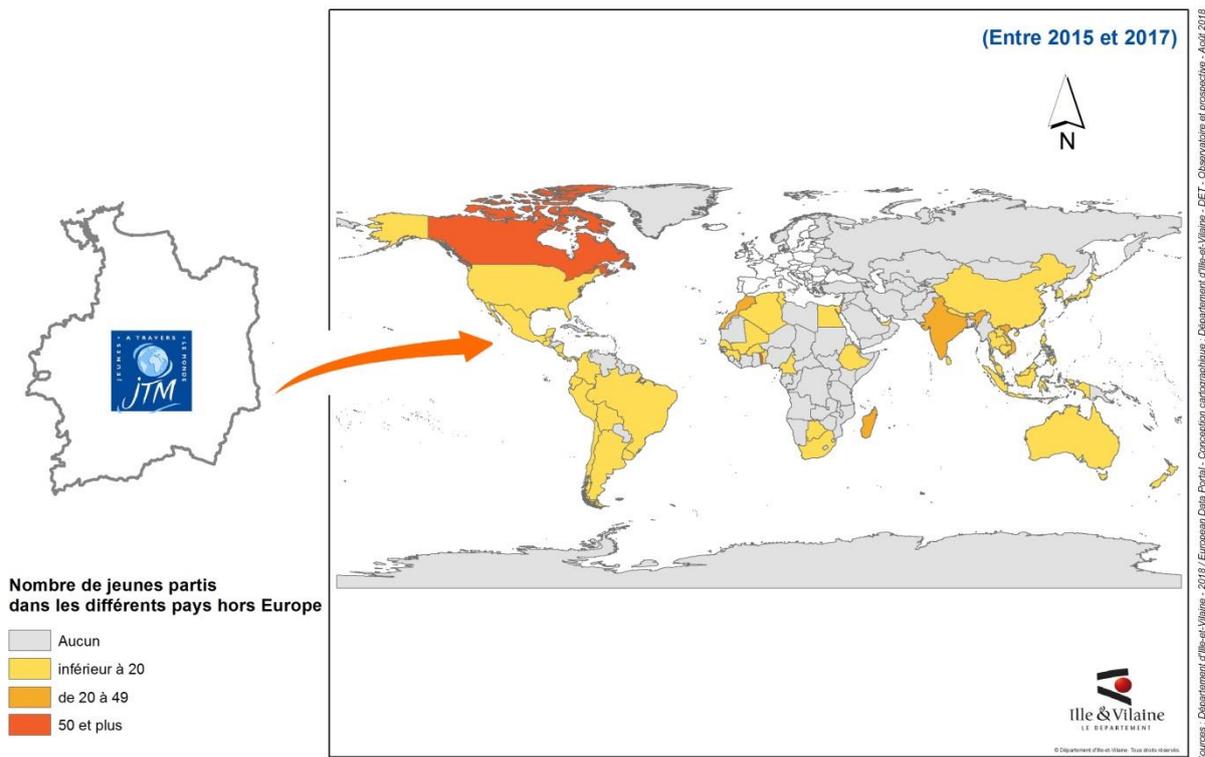


Le nombre de bénéficiaires de ces aides a globalement augmenté au fil des quatre dernières années. En 2017, on perçoit cependant une diminution du nombre de jeunes bénéficiaires de bourses et de mobilités premier pas et des ateliers portant sur les freins et les leviers de la mobilité.

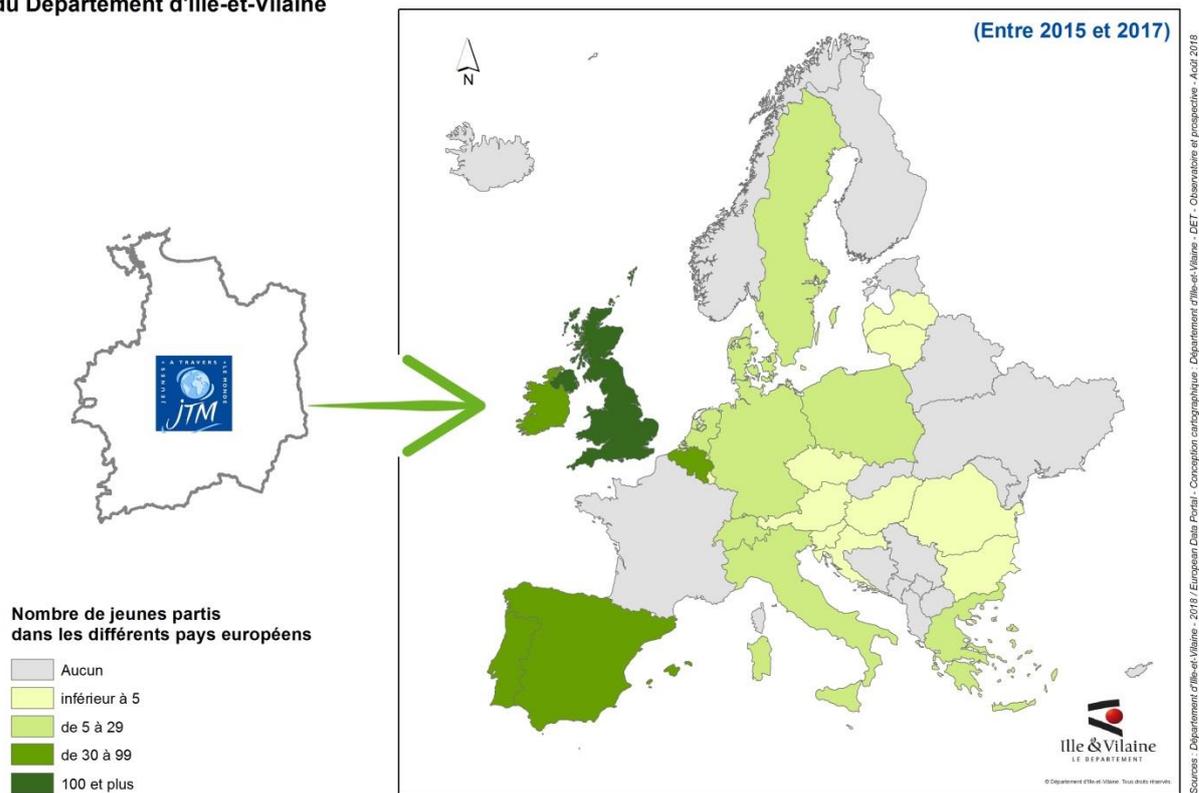
4. Des différences notables entre les pays de destinations des jeunes bénéficiaires d'une mobilité

Les jeunes ont la possibilité de partir en Europe ou dans le Monde avec les aides du Département et de JTM. Les destinations les plus prisées entre 2015 et 2017 étaient la Grande-Bretagne (78 jeunes), le Togo (72 jeunes), Jersey, notamment dans le cadre des mobilités premiers pas (59 jeunes) et le Canada (58 jeunes). Mais ces données sont partielles, les destinations des mobilités ne sont indiquées dans la base de données que dans 51 % des cas.

Répartition par pays (hors Europe) des jeunes brétiliens partis avec l'association Jeunes à Travers le Monde grâce au soutien du Département d'Ille-et-Vilaine



Les destinations européennes des jeunes partis avec l'association Jeunes à Travers le Monde grâce au soutien du Département d'Ille-et-Vilaine

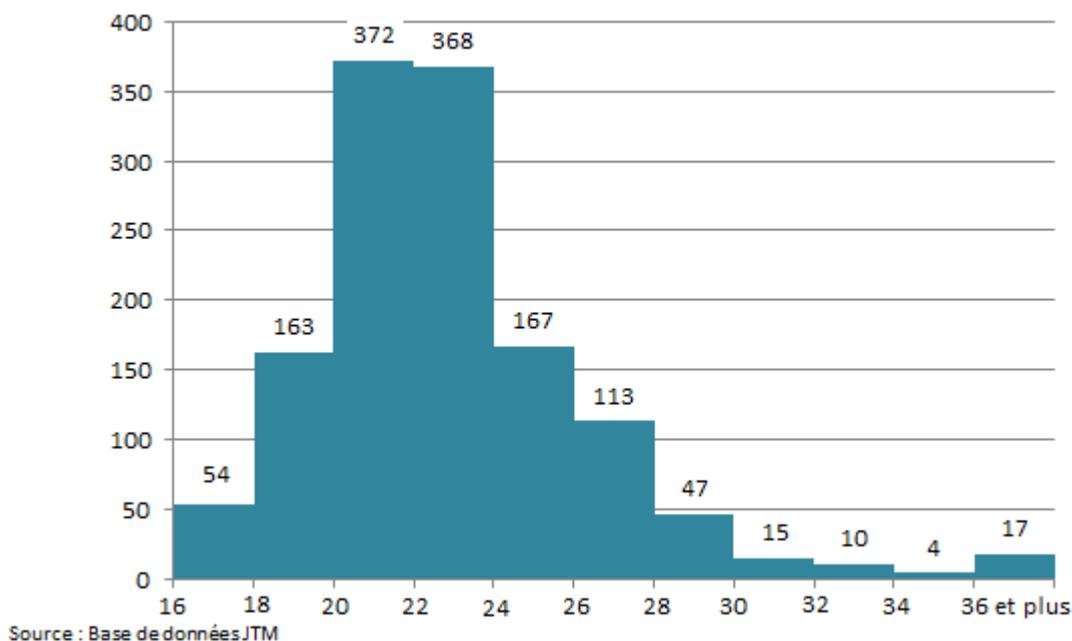


5. Qui part en mobilité ? Les caractéristiques sociologiques des jeunes

L'âge des « jeunes »

En Ille-et-Vilaine, les « jeunes » pouvant bénéficier d'une aide à la mobilité de JTM et du Département doivent avoir entre 16 et 35 ans (avec quelques variations en fonction des dispositifs). Dans les faits, les personnes partant dans ce cadre en mobilité à l'international ont en majorité entre 20 et 23 ans (55 % des bénéficiaires entre 2015 et 2017).

**Nombre de bénéficiaires de mobilité à l'international en fonction de l'âge au moment du départ
(Années 2015 à 2017)**

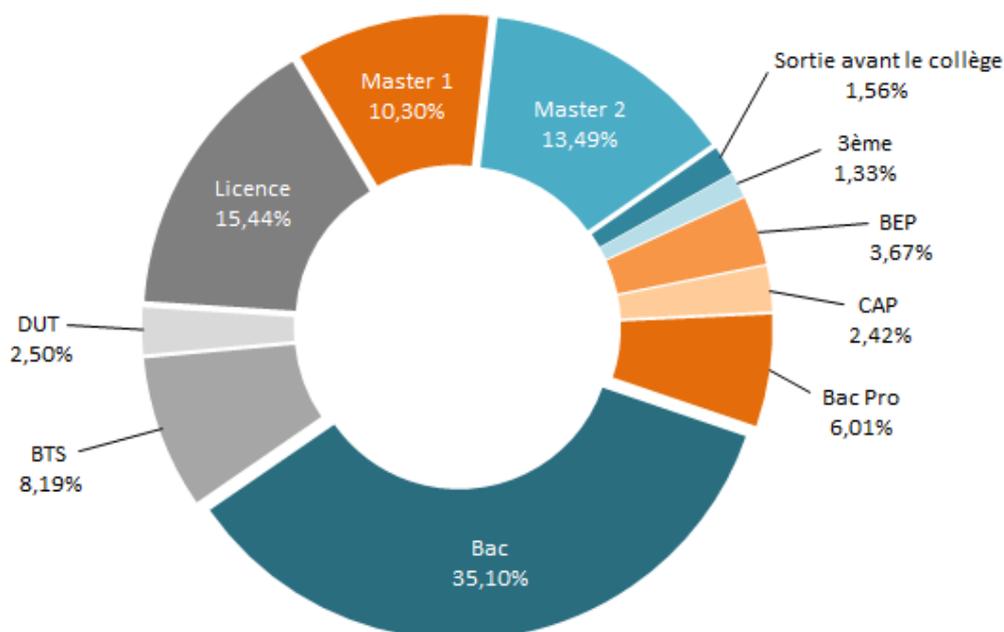


Les actions JTM ne sont ouvertes qu'au 16-35 ans, mais un nombre réduit de personnes de plus de 35 ans a pu bénéficier d'une dérogation de manière à pouvoir partir en mobilité avec l'association et le Département.

Le niveau de diplôme

Les actions proposées par JTM rassemblent des jeunes d'origines variées et se trouvant dans des situations de vie différenciées, notamment en termes de niveaux de diplôme.

Niveau de diplôme des jeunes bénéficiaires de mobilité à l'international (Années 2015 à 2017)



Source : Base de données JTM

Les jeunes déscolarisés avant la fin du collège ainsi que les filières professionnalisantes, souvent moins valorisées sur le marché du travail et menant à des emplois moins qualifiés (BEP, CAP, Bac Pro) représentent 14 % des bénéficiaires d'une mobilité à l'international entre 2015 et 2017. Les personnes ayant le diplôme du baccalauréat ont pour moitié entre 17 et 20 ans, et pour moitié plus de 21 ans. Si l'on peut imaginer pour les premiers qu'ils ont obtenu le diplôme du Bac récemment et qu'ils sont potentiellement encore intégrés dans un parcours d'études, on peut se représenter pour les seconds (de plus de 21 ans) qu'ils sont potentiellement sortis des études, au moins pour un temps. Nous n'avions malheureusement pas les moyens de vérifier cette hypothèse et d'affiner notre analyse des situations scolaires et professionnelles des jeunes, au vu des éléments se trouvant dans la base de données de l'association JTM.

PRÉCONISATION POUR JTM

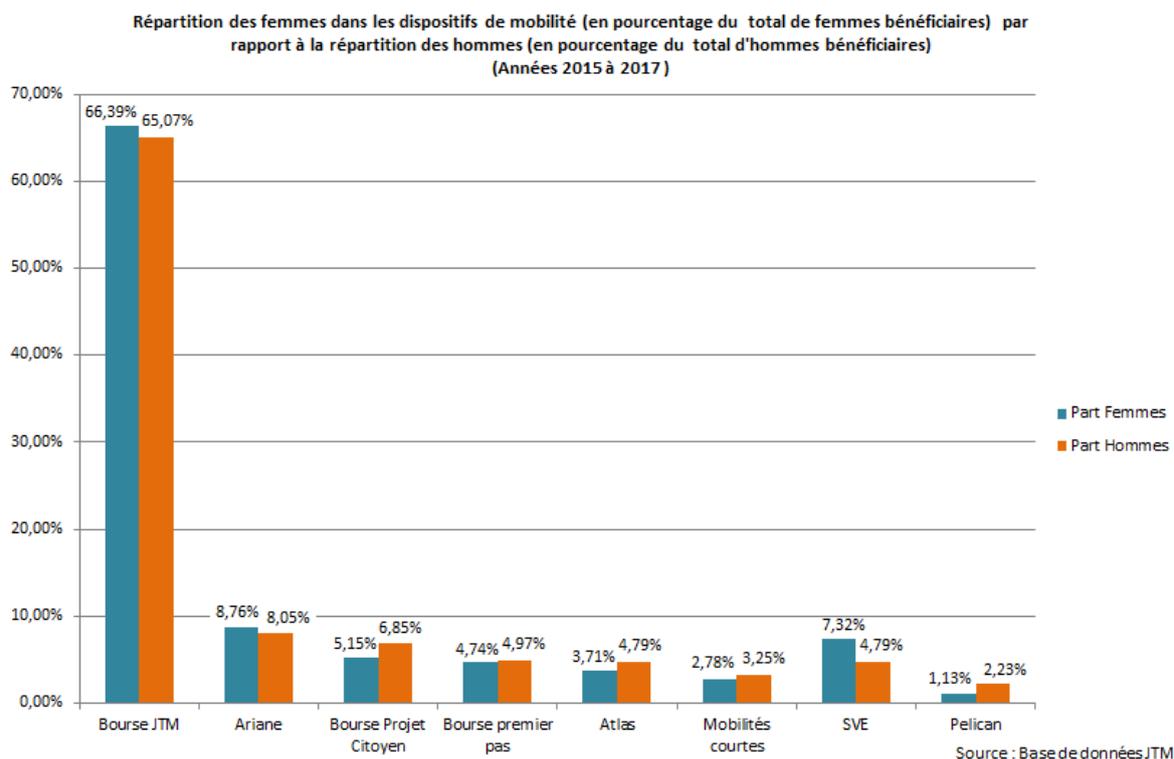
Il pourrait être intéressant de compiler dans la base de données la situation dans laquelle les jeunes se trouvent au moment de leur départ : étudiant-e, en contrat intérim / CDD / CDI, en recherche d'emploi, etc. Cela permettrait dans le futur de plus facilement observer et quantifier l'évolution des jeunes au niveau de leur situation professionnelle.

La mobilité a-t-elle un genre ?

Entre 2015 et 2017, 62% des jeunes bénéficiaires de mobilité à l'international étaient des femmes, 38% des hommes. Cette répartition inégale se reproduit similairement chaque année.

Alors, perçoit-on des préférences genrées en fonction des dispositifs proposés par JTM ? Le graphique suivant représente la part de femmes et d'hommes participant aux différents dispositifs,

pondérées par le nombre total de femmes et le nombre total d'hommes bénéficiaires d'aides à la mobilité. Le graphique met donc femmes et hommes sur une base commune, et permet ainsi de voir vers quels dispositifs vont plutôt les femmes et vers lesquels les hommes se tournent davantage.



Ce graphique ne révèle pas de différence significative dans la préférence des femmes et des hommes pour les différents dispositifs.

B. Les apports de la mobilité à l'international : une expérience en général très positive pour les jeunes partis entre 2015 et 2017

Méthode

En parallèle du traitement des données JTM sur les années 2015-2016-2017⁷, nous avons élaboré un questionnaire visant également les jeunes ayant bénéficié d'une mobilité à l'international avec JTM dans les trois dernières années. Si l'analyse de données nous a permis d'observer la situation des jeunes avant leur départ ainsi que le type de mobilité dont ils ont bénéficié, le questionnaire avait pour but de mettre en lumière le retour des jeunes et l'impact de la mobilité sur leurs parcours, des éléments sur lesquels JTM ne dispose pour l'instant que de peu de données. Nous avons donc centré les questions autour de l'impact de la mobilité et de leur situation quelques mois ou quelques années après leur retour.

Sur les 1616 mobilités organisées par JTM durant les trois dernières années, nous avons pu contacter près de 1400 jeunes par mail, par sms et par le biais de la page Facebook de JTM. L'utilisation du mail et des outils informatiques n'étant pas la même dans toute la population, l'échantillon de répondants pourrait se révéler peu représentatif de la population des jeunes partis en mobilité. Ainsi, peut-être les étudiants ou de manière générale les personnes se trouvant le moins en situation

⁷ Voir Partie 2. II. A. Les caractéristiques des jeunes partis en mobilité avec JTM et le Département

d'exclusion sont sur-représentés dans les réponses que nous avons reçues, car ils regarderaient plus souvent leurs mails que les autres. Le doute est toujours permis, néanmoins nous avons reçu 355 réponses au questionnaire, soit un échantillon substantiel et que l'on peut espérer représentatif des jeunes partis en mobilité avec JTM et le Département durant les trois dernières années.

Les jeunes ont répondu au questionnaire avec rapidité, et semblaient motivés à donner leur avis. Beaucoup d'entre eux ont ajouté des remarques à la fin du questionnaire, souvent encourageantes et positives, précisant les apports que leur a apporté la mobilité, et remerciant JTM et le Département de leur soutien dans cette démarche.

1. Les enquêtés : un échantillon représentatif des jeunes partis avec JTM et le Département

Les jeunes qui ont répondu au questionnaire sont partis avec une multiplicité de dispositifs que propose l'association JTM. On remarque dans le tableau ci-dessous que certains dispositifs sont plus représentés que d'autres (Bourse JTM 35, Stage professionnel ARIANE, Bourse Projet Citoyen), mais cette distribution est représentative de la fréquentation des différents dispositifs de mobilité au cours des trois dernières années (voir Partie 2, I. A. 3. Des dispositifs d'aide à la mobilité en pleine évolution) Sur ce point-là, notre échantillon est donc représentatif de la population des jeunes bénéficiaires d'aides à la mobilité.

La répartition des enquêtés en fonction des dispositifs de JTM (Années 2015 à 2017)

Dispositifs	Nombre de mobilités	Part de mobilités
Bourse JTM 35	224	59,26%
Stage professionnel ARIANE (Europe)	46	12,17%
Bourse Projet Citoyen	28	7,41%
Auberge (Belgique, Irlande et Royaume-Uni)	19	5,03%
Service Volontaire Européen	14	3,70%
Jersey (Day / PVE / 3 jours)	12	3,17%
Métiers de l'animation (Espagne/Portugal)	9	2,38%
Service Volontaire Européen court terme	1	0,26%
Stage professionnel ATLAS (hors Europe)	4	1,06%
Esprit d'entreprendre (Maroc)	4	1,06%
Leonardo	2	0,53%
Service Civique International	2	0,53%
Auberge (Belgique, Irlande et Royaume-Uni)	2	0,53%
Métiers manuels (Allemagne)	1	0,26%
Une ferme envie de bouger (Angleterre)	1	0,26%
Autre	9	2,38%

Total	378	100%
-------	-----	------

Source : Données du questionnaire "Partir à l'international avec JTM et le Département"

Des jeunes partis au cours des trois années dernières ont répondu au questionnaire, avec une légère sur-représentation des personnes parties en 2017 : ils représentent 42% des répondants, contre 32 % de jeunes partis en 2016 et 26 % en 2015. Il semble donc plus facile de recontacter des personnes peu de temps après leur mobilité, qui se sentent peut-être davantage concernés par l'étude et intéressés par donner un retour sur leur expérience. Plus pragmatiquement, attendre longtemps avant de recontacter des personnes augmente les chances que celles-ci aient changé de numéro de téléphone ou d'adresse mail.

PRÉCONISATION POUR JTM

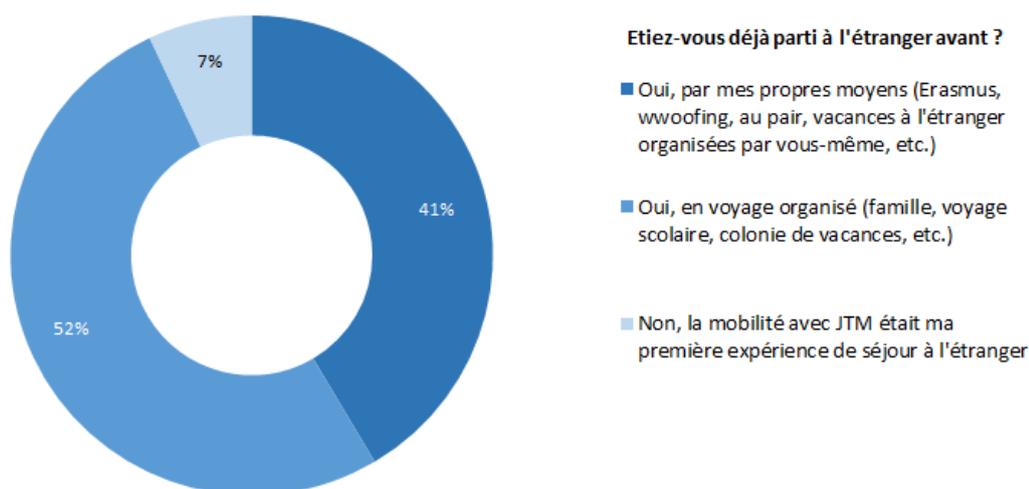
Pour poursuivre l'évaluation de la mobilité internationale dans les prochaines années, il s'agit donc de recontacter les jeunes assez rapidement après la fin de leur séjour à l'étranger, dans l'année ou les deux années qui suivent la fin de la mobilité si possible.

Les répondants sont partis dans des destinations variées, qui suivent le classement de l'ensemble des destinations des jeunes fait à partir de la base de données JTM (voir Partie 2, I. A. 3. Des dispositifs d'aide à la mobilité en pleine évolution) : la Grande-Bretagne, l'Irlande, le Canada et le Togo font partie des pays les plus représentés, ce qui correspond bien aux principaux pays où partent les jeunes.

2. Des jeunes plus ou moins bien dotés en termes d'expériences de mobilité

Dans le questionnaire, nous avons cherché à comprendre les impacts de la mobilité sur les jeunes, mais pour cela, il est essentiel de comprendre la situation dans laquelle ils se trouvaient avant le départ, et le rapport à la mobilité qu'ils avaient alors.

Répartition des enquêtés en fonction de leurs expériences de mobilité avant de partir avec JTM et le Département (Années 2015 à 2017)



Source : données du questionnaire "Partir à l'international avec JTM et le Département"

Les expériences de mobilité étaient partagées chez les jeunes qui ont répondu au questionnaire : avant de partir en mobilité avec JTM et le Département, 41 % d'entre eux étaient déjà partis par leurs propres moyens, ce qui prouve d'un intérêt fort pour le voyage et d'une compétence à s'organiser puis à partir en mobilité déjà en partie acquise.

PRÉCONISATION POUR JTM

Lors des futures utilisations du questionnaire, il serait intéressant d'encore davantage contextualiser la situation dans laquelle se trouvaient les jeunes avant le départ : où ils habitaient (chez leurs parents, dans quelle ville, etc), leur situation professionnelle à ce moment-là (étudiant-e, en contrat intérim / CDD / CDI, en recherche d'emploi, ...), leur niveau d'études, etc. Cela permettrait d'encore mieux mettre en lumière ce qu'ils sont devenus après la mobilité par rapport à où ils en étaient avant.

3. Des apports certains mais inégaux en termes de compétences génériques

Méthode

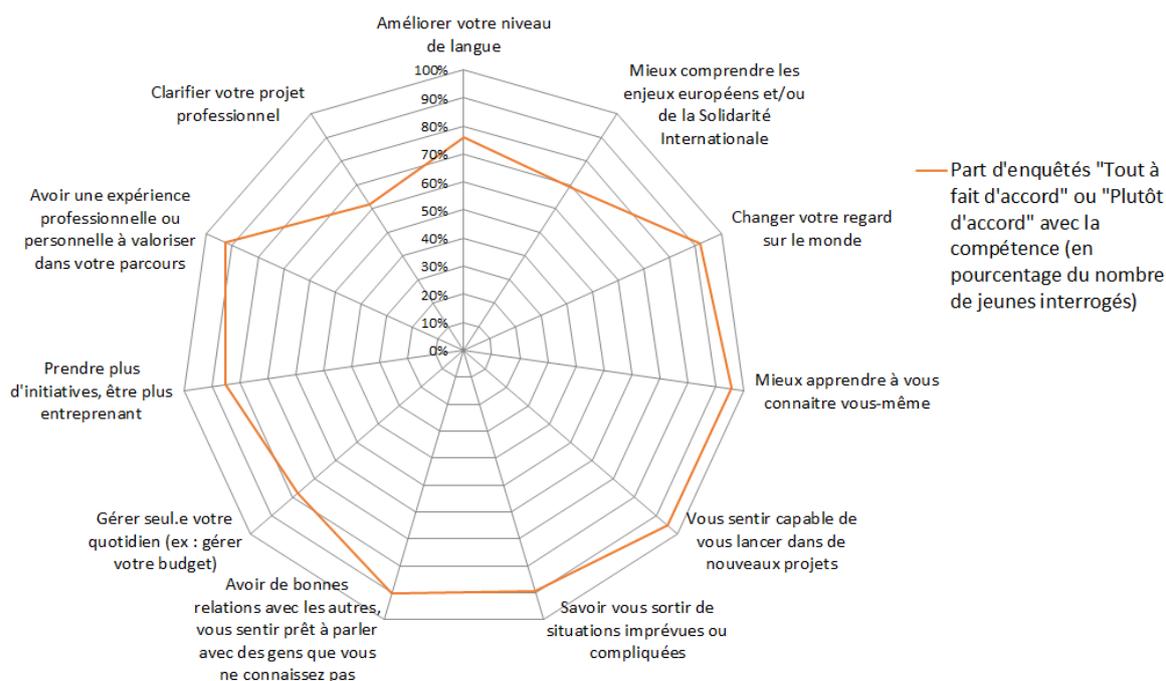
C'est une évidence pour tout le monde ou presque : partir à l'étranger est une expérience valorisante et valorisable, qui fait grandir en s'ouvrant à l'aventure, la découverte. Mais comment formaliser ces apports de la mobilité ? Comment noter sur une échelle de un à dix la richesse des rencontres et la nouvelle vision du monde qu'on en ressort, l'envie de se lancer dans de nouveaux projets, le sentiment d'une confiance plus grande en ses capacités et la volonté de croire en la bonté des autres ? Nous sommes parties de l'idée que la mobilité est un catalyseur, un accélérateur de compétences. Des compétences qui ne sont pas forcément techniques ou directement applicables dans le monde professionnel, mais des compétences plus personnelles, quotidiennes, et pour autant essentielles dans la construction de soi et de son parcours personnel et professionnel.

Nous nous sommes inspirées des “compétences fortes”, un outil développé par l’Institut de coopération pour l’éducation des adultes, au Québec (IC••ÉA, *Nos compétences fortes*, Bibliothèque nationale du Québec, Montréal, 2013, disponible sur : http://www.icea.qc.ca/site/sites/default/files/ncf_referentiel_10dec2012_finale.pdf). Parmi cette liste de 22 compétences, nous avons identifié celles qui, selon nous, étaient les plus susceptibles d’être développées au cours d’une mobilité à l’international, en y ajoutant des éléments s’appliquant plus précisément aux actions proposées par JTM et le Département. Nous nous sommes également inspirées des études d’impact d’Erasmus pour compléter notre liste (European Commission, *The Erasmus Impact Study, Effects of mobility on the skills and employability of students and the internationalisation of higher education institutions*, 2014, disponible sur : [http://ec.europa.eu/dgs/education_culture/repository/education/library/study/2014/erasmus-impact_en.pdf]).

Par le biais de ces “compétences génériques”, l’idée était de quantifier les apports d’une mobilité à l’international que nous avons pu observer lors de nos entretiens exploratoires avec les salariés de JTM et les agents du Département, et lors de nos entretiens avec des jeunes ayant bénéficié d’une mobilité Atlas Bénin. Nous souhaitions de plus capter les apports qui revenaient le plus souvent chez les jeunes ayant bénéficié d’une mobilité, et ceux qui se révéleraient moins saillants. Nous avons fait le choix dans la conception du questionnaire de peu utiliser des termes généraux tels que “confiance en soi”, “autonomie”, “capacité d’adaptation”, car ils nous semblaient encore trop flous, peu clairs, et sujets à des interprétations différentes. Nous avons donc préféré les remplacer par des expressions plus concrètes telles que “Vous sentir capable de vous lancer dans de nouveaux projets” ou “Savoir vous sortir de situations imprévues ou compliquées” qui mettent en lumière la confiance en soi et la débrouillardise par exemple.

Les réponses aux questions concernant les apports de la mobilité en termes de compétences sont très positives. Les jeunes ont répondu en grande majorité qu’ils étaient “Tout à fait d’accord” ou “Plutôt d’accord” avec l’ensemble des apports de compétences formulés.

**Apports en termes de compétences génériques ressentis par les enquêtés
(Années 2015 à 2017)**



Source : données du questionnaire "Partir à l'international avec JTM et le Département"

a) Des apports personnels forts

Le graphique en radar ci-dessus est sans appel : la mobilité a des impacts forts sur les jeunes au niveau personnel. Les enquêtés ont notamment indiqué en très grande majorité que la mobilité leur avait permis de "mieux apprendre à se connaître eux-mêmes, de se "sentir capable de se lancer dans de nouveaux projets".

Une autre compétence intéressante à observer, puisqu'elle relève d'une compétence « personnelle » mais peut tout à fait se révéler être une fort atout au niveau professionnel : « améliorer son niveau de langue ». Avec 76 % des jeunes interrogés étant "plutôt" ou "tout à fait" d'accord avec la proposition, la compétence fait partie de celles qui ressortent le moins chez les jeunes interrogés. Certains (155) sont tout à fait d'accord avec l'affirmation, mais 19 des jeunes ne sont pas du tout d'accord avec elle (c'est le nombre le plus important à avoir répondu « pas d'accord du tout » à une affirmation). Il y a donc des jeunes pour qui la mobilité international a totalement permis d'améliorer le niveau de langue, et d'autres pour qui cela n'a pas du tout été utile à ce propos. Ces différences dépendent, en toute logique, avant tout de la langue du pays dans lequel sont partis les jeunes : ceux qui sont partis dans un pays non-francophone sont pour 89 % d'entre eux d'accord avec l'affirmation, tandis que seulement 40 % de ceux qui sont partis dans un pays francophone estiment que la mobilité international a pu leur permettre d'améliorer leur niveau de langue.

b) Des apports professionnels certains mais ambivalents

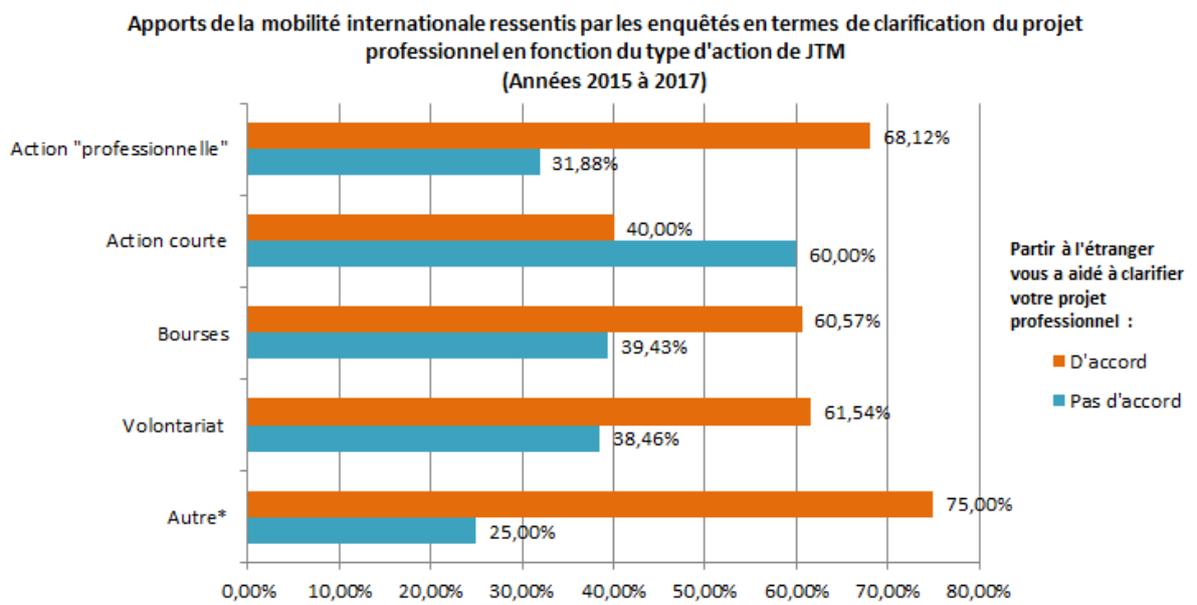
L'un des objectifs de JTM et du Département est que les jeunes qui partent en mobilité à l'international en retirent des apports au niveau professionnel. Les jeunes interrogés indiquent à 93 % que partir en mobilité leur a permis d'avoir une expérience professionnelle ou personnelle à valoriser dans leur parcours, 70 % des jeunes sont même "Tout à fait d'accord" avec l'affirmation. Certains jeunes interviewés (des jeunes anciennement bénéficiaires du RSA ayant participé à l'action Atlas Bénin, c'est-à-dire un stage de la formation professionnelle de 3 mois au Bénin) soulignent à quel point leur expérience à l'international a pu leur servir pour décrocher un emploi.

Une expérience valorisante dans le parcours professionnel des jeunes, notamment lorsqu'elle se relie directement à leur projet professionnel ou à leur domaine professionnel (souvent les domaines sanitaires et sociaux dans le cas d'Atlas Bénin) :

"Le fait d'être partie au Bénin je l'ai mis sur mon CV, c'est bien vu. Ca permet d'en parler aux entretiens, dire comment c'était à l'étranger, qu'on a vu comment ils travaillaient, etc." (entretien avec Jeanne)⁸

"En entretien il y avait beaucoup de questions sur mon expérience au Bénin. Pour le premier poste que j'ai eu je pense que ça a beaucoup joué car la personne a été assez impressionnée de ce que j'avais pu faire là-bas. Je pense que ça a penché un peu dans la balance." (entretien avec Mathilde)

D'un autre côté, la mobilité avec JTM et le Département semble avoir beaucoup moins permis aux jeunes de clarifier leur projet professionnel, seuls 61% d'entre eux ont répondu positivement à cette affirmation. Il est intéressant alors de regarder les chiffres de plus près, en observant les différences de réponses entre les programmes de JTM.



Source : données du questionnaire "Partir à l'international avec Jeunes à Travers le Monde et le Département"

⁸ Tous les prénoms font référence à des jeunes partis en mobilité avec l'action Atlas Bénin entre 2012 et 2016 et que nous avons interviewés. Les prénoms ont été changés par souci d'anonymat.

Les actions à visée plus directement professionnelle (stages ou découvertes de métier : stage professionnel Ariane et Atlas, Métiers de l'animation, Auberge, Métiers manuels, Esprit d'entreprendre) permettent pour 68 % des jeunes interrogés de clarifier leur projet professionnel. A l'inverse, et en toute logique, les actions courtes (Jersey Day / PVE / 3 jours et Une ferme envie de bouger), qui n'ont pas de visée professionnelle directe, n'aident pas à la clarification du projet professionnel pour 60 % des enquêtés. Il est intéressant de noter que les bourses et les volontariats permettent aussi de clarifier le projet professionnel pour respectivement 60 et 62 % des jeunes, alors qu'il ne s'agit pas dans tous les cas d'un objectif précis du départ en mobilité.

Pour un aperçu plus précis des ressentis des jeunes partis en mobilité de type "professionnelle", voir le tableau ci-dessous :

Apports de la mobilité à l'international en termes de clarification du projet professionnel ressentis par les enquêtés ayant participé à des actions "professionnelles" (Années 2015 à 2017)

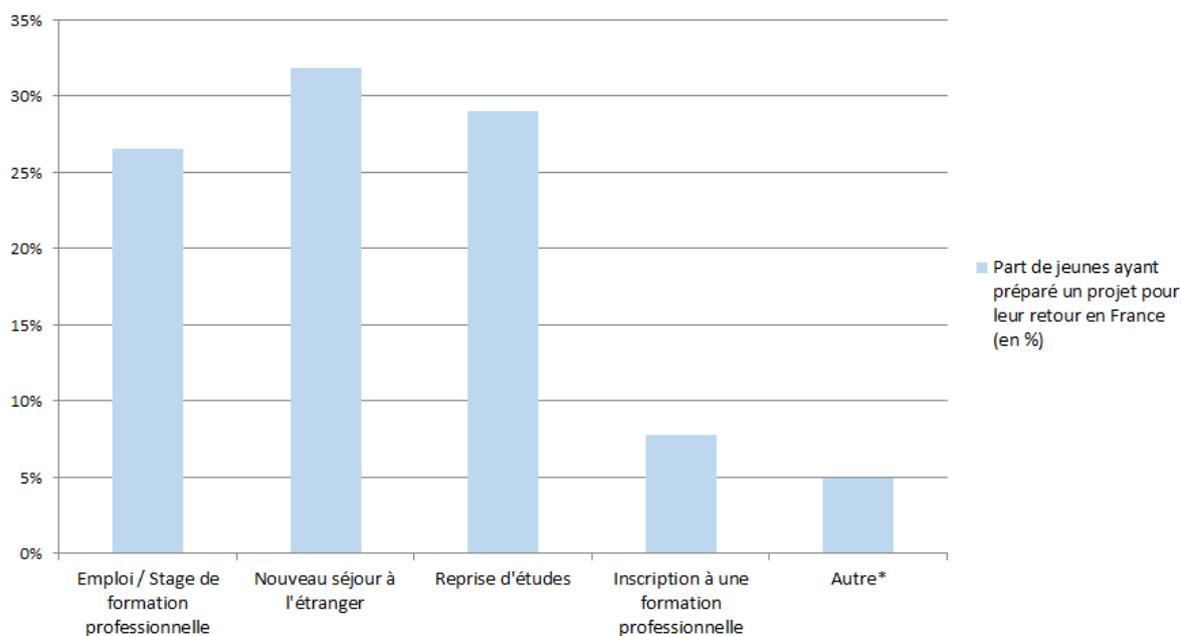
	Pas d'accord du tout	Plutôt pas d'accord	Neutre	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord	Total
Auberge		3	7	5	4	19
Esprit d'entreprendre			2	2		4
Métiers de l'animation		1	1	3	2	7
Métiers manuels					1	1
Stage professionnel ARIANE	1	4	7	14	20	46
Stage professionnel ATLAS				1	3	4
Total	1	8	17	25	30	81

c) La situation actuelle des jeunes

Que font les jeunes après leur mobilité ?

62% des jeunes interrogés disent avoir préparé de nouveaux projets alors qu'ils étaient encore à l'étranger pour leur retour en France. Les 221 jeunes correspondant à cette proportion ont en tout préparé 283 projets pour leur retour en France. Certains se sont en effet investis dans plusieurs projets menés en parallèle ou combinés (par exemple certains ont repris leurs études dans un autre pays). Ainsi, 40 jeunes ayant décidé de reprendre leurs études, de s'inscrire à une formation professionnelle ou de trouver un emploi ou un stage suite à leur mobilité ont aussi préparé un nouveau séjour à l'étranger. **L'expérience avec JTM et le Département semble donc avoir donné envie aux jeunes de continuer à voyager, mais également de reprendre leurs études (29 %) ou de trouver un emploi ou un stage (27 %).**

Type de projets préparés par les enquêtés dotés d'un projet pour leur retour en France



Autre* (création d'entreprise ou d'association, bénévolat, préparation de concours, projets artistiques, etc.)

Source : Données du questionnaire "Partir à l'international avec JTM et le Département"

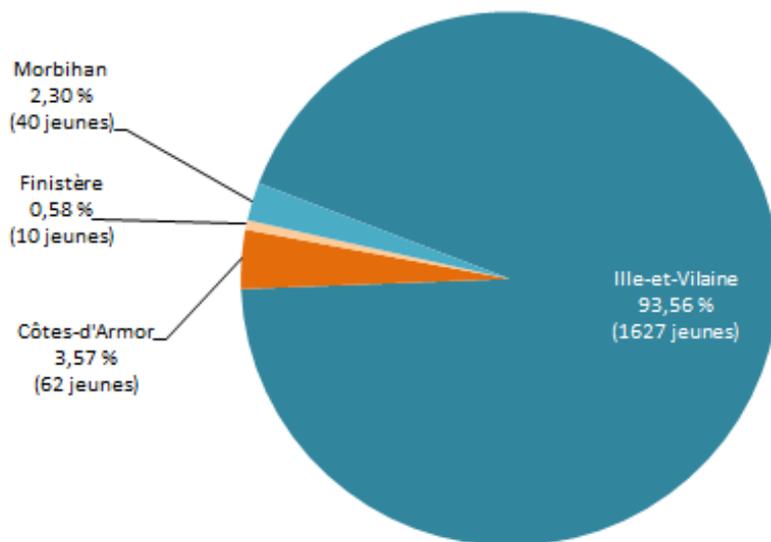
Si les jeunes ont massivement préparé de nouveaux projets personnels pour leur retour en France, ils ne sont "que" 34% à s'être davantage investis dans des projets locaux suite à leur mobilité internationale.

Où habitent les jeunes actuellement ?

Les jeunes ont en assez grande partie quitté l'Ille-et-Vilaine aujourd'hui pour habiter dans des territoires plus lointains en France ou à l'étranger.

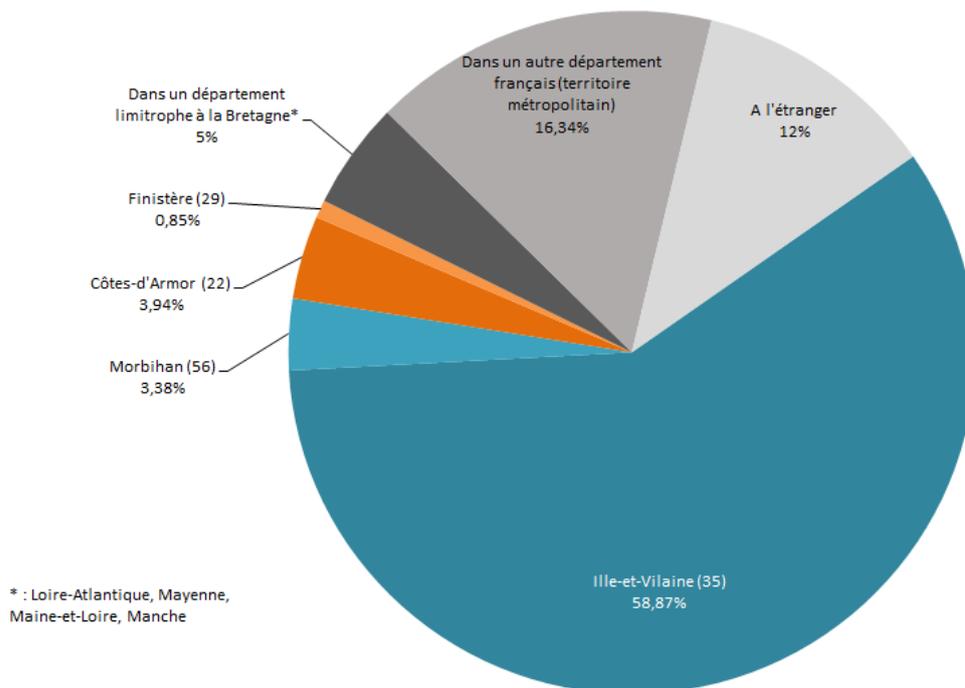
Près de 60% des jeunes ayant bénéficié d'une mobilité entre 2015 et 2017 habitent toujours en Ille-et-Vilaine. Seule une faible part habite aujourd'hui dans un département limitrophe ou breton (Loire-Atlantique, Mayenne, Maine-et-Loire, Manche).

**Département d'origine des jeunes bénéficiaires d'une mobilité à l'international
(Années 2015 à 2017)**



Source : Base de données JTM

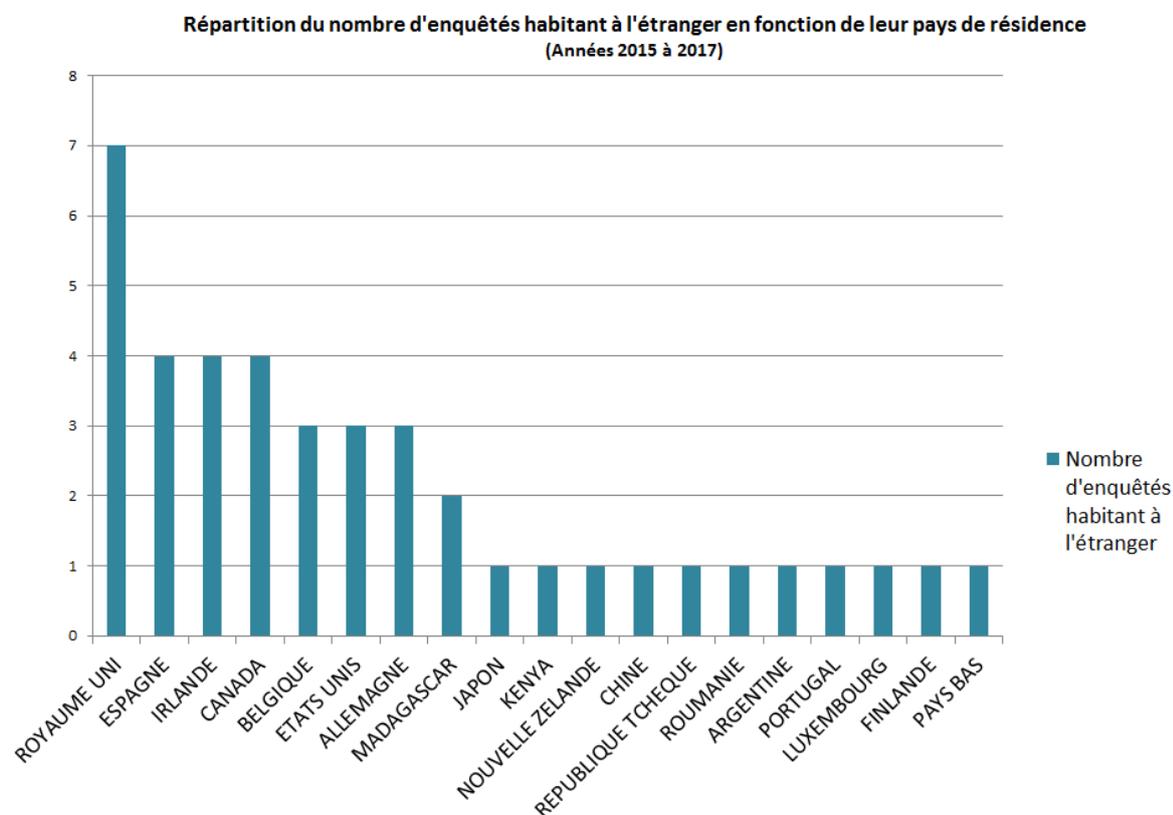
**Répartition du nombre d'enquêtés en fonction de leur lieu de résidence actuel
(Années 2015 à 2017)**



Source : données du questionnaire "Partir à l'international avec JTM et le Département"

La proportion de jeunes vivant en Ille-et-Vilaine a relativement bien diminuée : elle est passée de 93 % avant le départ en mobilité à 59 % aujourd'hui. La part de jeunes habitant le Morbihan ou le Finistère a légèrement augmenté, et celle des jeunes des Côtes-d'Armor a quasiment stagné. Les jeunes qui ont quitté l'Ille-et-Vilaine sont en effet surtout partis vivre dans d'autres départements français (21%), et en majorité des départements non-limitrophes à la Bretagne (16% contre 5% de jeunes habitant dans un Département limitrophe à la Bretagne), ou à l'étranger (12%). Cette

nouvelle répartition peut s'expliquer par le fait que le département d'origine est un critère pour bénéficier d'une mobilité de JTM et du Conseil Départemental. Néanmoins, la mobilité à l'international via JTM et le soutien du Département a peut-être pu faciliter la mobilité vers des territoires plus lointains, et donner l'envie de continuer à voyager ou de vivre à l'étranger. Cela se confirme par le fait que, sur les 355 jeunes interrogés, 353 conseillent aujourd'hui à d'autres personnes de partir à l'étranger.



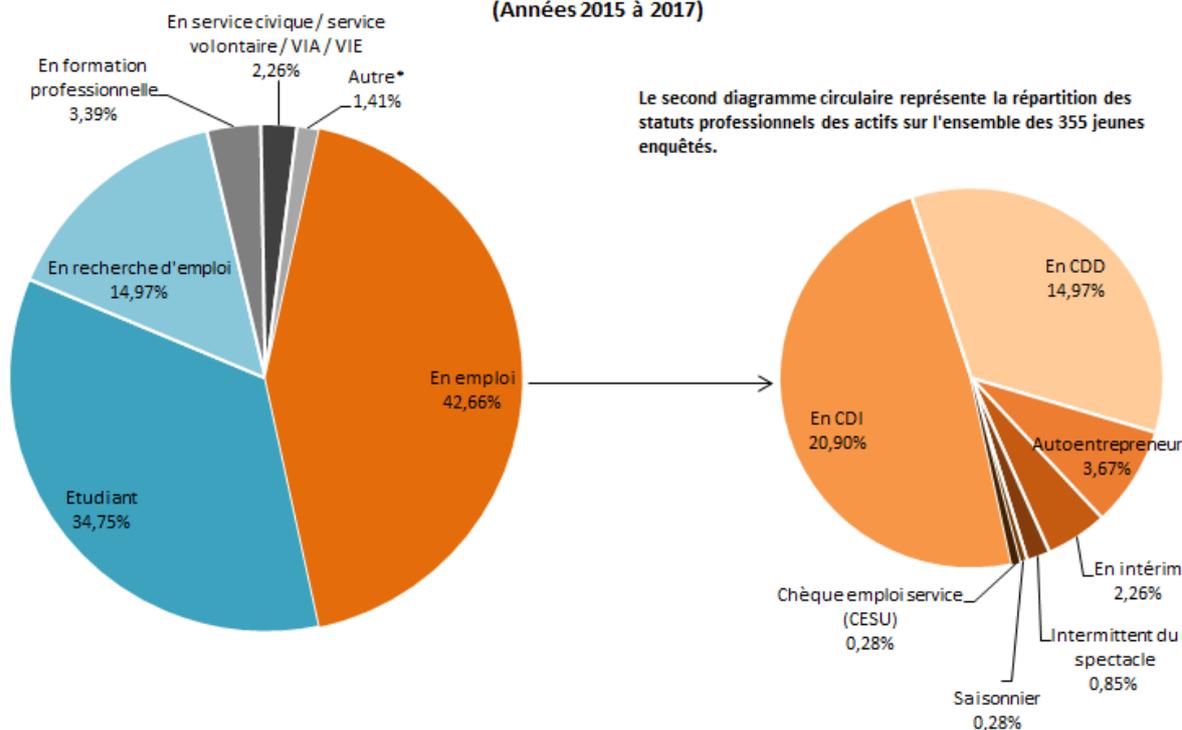
Source : données du questionnaire "Partir à l'international avec JTM et le Département"

Il est intéressant de noter que **parmi les 41 jeunes habitant actuellement à l'étranger, 54% vivent dans le pays dans lequel ils ont effectué une mobilité avec JTM et le Département.**

Le statut professionnel actuel des jeunes

Les jeunes bénéficiaires d'une mobilité sont actuellement majoritairement dotés d'un emploi (42,66%) ou étudiants (34,75%). Les jeunes actifs sont surtout employés en CDI, et en moindre mesure en CDD. Les CDI représentent près de 21% de l'ensemble des jeunes enquêtés, et les CDD environ 15%. On peut donc conclure que les jeunes bénéficiaires d'une mobilité ces trois dernières années ont aujourd'hui en grande partie une situation stable, même si 15% de ces jeunes sont en recherche d'emploi.

Répartition du nombre d'enquêtés en fonction de leur statut actuel (Années 2015 à 2017)

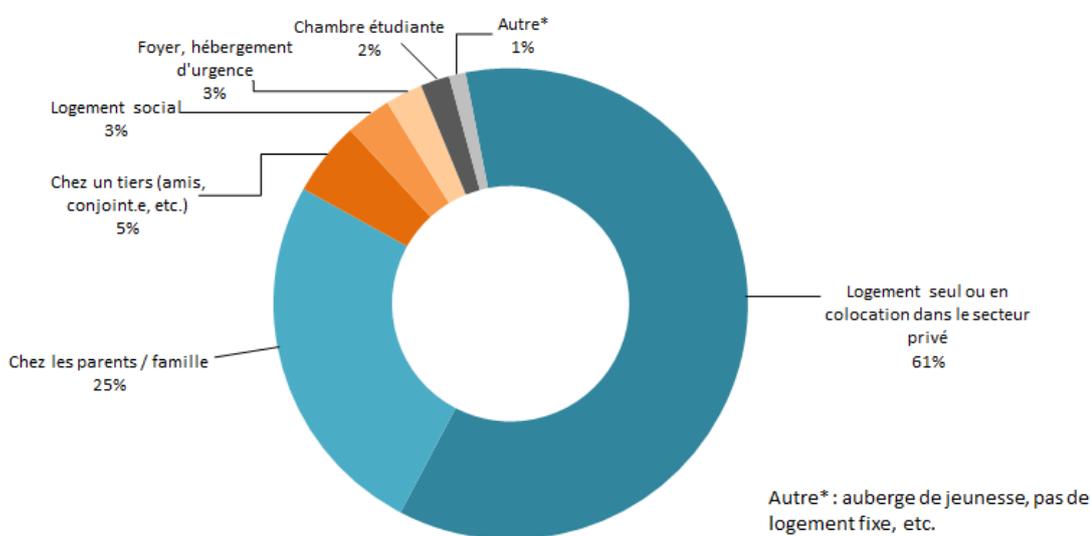


Source : données du questionnaire "Partir à l'international avec JTM et le Département"

Le logement actuel des jeunes

Les jeunes vivent majoritairement en logement seul ou en colocation dans le secteur privé (61%). Un quart des jeunes enquêtés vivent chez leurs parents. Il s'agit surtout d'étudiants et de personnes en recherche d'emploi. Par exemple, plus de la moitié des demandeurs d'emploi vivent chez leurs parents.

Répartition du nombre d'enquêtés en fonction de leur type de logement actuel (Années 2015 à 2017)



Source : données du questionnaire "Partir à l'international avec JTM et le Département"

En croisant les données récoltées au sujet du statut actuel (majoritairement des actifs, dont une part importante de CDI, et des étudiants) et du type de logement (plus de 60% vivent dans un logement du secteur privé) habité par les jeunes bénéficiaires d'une mobilité ces trois dernières années, on peut conclure que leur situation est relativement stable.

La visibilité du Département

78% des jeunes bénéficiaires d'une mobilité internationale ont déclaré qu'ils savaient que le Département d'Ille-et-Vilaine apporte un soutien financier et humain à Jeunes à Travers le Monde. La visibilité du Département est donc très bonne en ce qui concerne ses actions en faveur de la mobilité internationale des jeunes.

III. Focus sur Atlas, une action positive pour des jeunes en difficulté d'insertion

Dans notre étude, nous nous sommes focalisées sur un programme mis en place par JTM et porté par le Département d'Ille-et-Vilaine : l'action Atlas (Bénin et Maroc), qui permet à des bénéficiaires du RSA âgés entre 18 et 35 ans de réaliser un stage professionnel de 2 mois et demi dans un pays étranger - 3 mois en comptant une période de deux semaines de découverte et d'adaptation à la vie à l'étranger. Ce dispositif a été effectif entre 2012 et 2016, et se déroulait alors au Bénin. Le Département et JTM ont décidé de renouveler cette action, cette fois-ci au Maroc, dans la province de Séfrou. Un premier départ de jeunes doit avoir lieu en novembre 2018.

Méthode

Nous avons réalisé une étude qualitative sur le dispositif Atlas Bénin, dans le but de connaître les impacts d'une mobilité internationale sur des jeunes en difficulté d'insertion, de savoir s'il était pertinent de réitérer l'action Atlas au Maroc, et de souligner les points forts, les points de vigilance, et les points à améliorer de ce dispositif. Pour cela, nous avons interrogé 12 jeunes qui ont été bénéficiaires d'une mobilité Atlas Bénin entre 2012 et 2016, et nous avons croisé ces entretiens avec les interviews de 7 référentes RSA, ces derniers-ère-s étant d'importants prescripteurs-trices de l'action Atlas. L'idée était de comparer les impacts du séjour à l'étranger ressentis par les jeunes aux attentes des référent-e-s et aux problématiques et besoins qu'elles identifient chez leurs bénéficiaires. Ces entretiens ont aussi mis en lumière des freins à la mobilité et des éléments à améliorer, tant au niveau des relations entre JTM et les prescripteurs-trices, que concernant la durée du séjour, ou encore la préparation au départ à l'international et au retour en France. L'échantillon de jeunes avec lesquels nous nous sommes entretenues est relativement bien représentatif puisqu'il est composé de jeunes de toutes les années durant lesquelles l'action Atlas Bénin a été menée, âgés entre 21 et 32 ans, et d'hommes et de femmes en parité parfaite. Nous avons discuté avec des référentes travaillant dans différents CDAS du territoire. Enfin, nous avons tenté de contacter les 42 personnes ayant bénéficié d'une mobilité Atlas Bénin entre 2012 et 2016 pour connaître leur situation actuelle (lieu de résidence, statut professionnel, RSA).

A. Atlas, un accélérateur de mobilité pour des jeunes en difficulté d'insertion

Le programme Atlas est un accélérateur de mobilité pour des jeunes qui ne seraient pas partis à l'international autrement, ou pas à ce moment de leur vie. En effet, cette action **lève des freins à la mobilité qui sont d'ordre financier, psychologique** (le fait de partir en groupe rassure, il est plus facile de se lancer dans l'aventure car on est accompagné et qu'on a moins de responsabilités sur ses épaules) **et administratif**.

« Ce qui est intéressant c'est que vu qu'il y a cette association [JTM], tout est déjà calé, donc c'est hyper rassurant et structurant pour la personne » (référente RSA)

« Dès qu'on m'a proposé, je me suis dit que c'était l'occasion ou jamais. En plus on était accompagnés, on avait une certaine aide financière aussi, on avait toujours le RSA. Si j'y étais pas allé là j'y serais jamais allé, je pense que j'aurais eu des regrets » (entretien avec Elliot)⁹

1. Les raisons du départ

RAISONS DE LA PRESCRIPTION	RAISONS DU DÉPART POUR LES JEUNES
<p>À quels types de personnes les prescripteurs·trices proposent-ils de participer à l'action ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • À des personnes que les prescripteurs suivent depuis longtemps et qui ont besoin de se remotiver, mais pour qui aucune autre action n'a eu de résultats satisfaisants • À des personnes qui ont du mal à trouver un projet, qui se sentent perdues dans leur vie professionnelle et/ou personnelle • À des personnes qui ont besoin d'une rupture avec leur environnement familial ou quotidien 	<p>Quelles sont les raisons du départ pour les jeunes interrogés ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ils se trouvent dans une situation bloquée en France depuis un moment : ils ne trouvent pas d'emploi et sont démotivés • Ils ont envie d'avoir un projet à mener, qu'ils pourront potentiellement valoriser dans leur parcours • Ils ressentent le besoin de sortir de leur environnement familial ou quotidien • Ils ont envie de découvrir une réalité différente et/ou de voyager

2. Une action adaptée à un large public

Une partie des référentes RSA interrogées nous ont confiées que pour elles, la mobilité internationale était plutôt destinée à des bénéficiaires du RSA déjà assez autonomes, ayant l'habitude de voyager et de se débrouiller, et étant assez âgés (une trentaine d'années). Or, nous avons pu remarquer que l'action Atlas ne s'adressait en réalité pas uniquement aux bénéficiaires du RSA « plus autonomes » ou plus expérimentés en termes de mobilité. Nous avons observé que l'âge,

⁹ Tous les prénoms font référence à des jeunes partis en mobilité avec l'action Atlas Bénin entre 2012 et 2016 et que nous avons interviewés. Les prénoms ont été changés par souci d'anonymat.

le niveau de diplôme, l'expérience en mobilité et la capacité à être autonome ne constituaient pas des freins insurmontables à la mobilité internationale :

- Il n'est pas nécessaire d'avoir une expérience en mobilité pour voyager avec Atlas. Sur les 12 jeunes d'Atlas Bénin interrogés, 5 avaient déjà eu une expérience à l'étranger ou avaient reçu une éducation au voyage, mais 7 d'entre eux n'avaient pas ou que très peu voyagé, et seulement en voyage organisé par la famille ou par l'école.

Exemple : Un jeune qui avait des difficultés à être mobile au quotidien (peur de prendre le bus par exemple) et qui avait vécu une mauvaise expérience de mobilité au Mali a décidé de repartir avec Atlas Bénin. Il a beaucoup apprécié les 3 mois qu'il a passé là-bas, et a réussi à s'inscrire dans la vie locale rapidement et sans trop de difficultés, alors que lui-même doutait de ses capacités d'adaptation.

- Des publics très différents en termes d'âge et de diplôme sont partis avec Atlas : âgés de 21 à 32 ans, diplômés de Master ou ayant été déscolarisés au lycée, très décidés quant à leur projet professionnel ou perdus dans leur orientation, etc. En ce qui concerne l'âge de départ, on note que sur 11 jeunes interrogés, la moitié d'entre eux avait entre 25 et 30 ans lorsqu'ils se sont lancés dans Atlas Bénin, et un tiers d'entre eux avait moins de 25 ans.
- Les personnes parties avec Atlas n'avaient pas forcément atteint au moment du départ un haut niveau d'autonomie : les deux tiers des jeunes interrogés (8 sur 12) habitaient toujours chez leurs parents par exemple.

Ainsi, **l'action Atlas Maroc peut s'adresser à un public assez varié de bénéficiaires du RSA.**

D'ailleurs, certaines des référentes RSA interrogées nous ont confié avoir été surprises positivement lorsqu'elles ont proposé Atlas Bénin à certains bénéficiaires du RSA qu'elles suivaient alors. Certaines personnes qu'elles n'auraient pas imaginé être intéressées par l'action ont été séduites par le fait de partir au Bénin, ce qui leur a permis de se lancer dans une nouvelle dynamique.

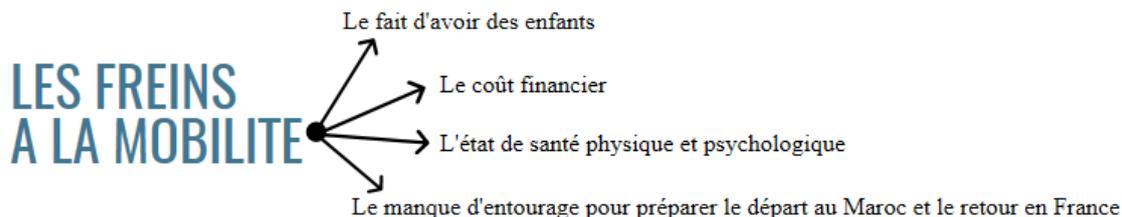
« Dans les choses que je lui ai proposées, je lui ai parlé de cette action, et il a tout de suite accroché, ce qui m'a énormément surpris. Et là il a fait les démarches : il est allé à Rennes rencontrer JTM, il y a eu tout le processus de mise en place. Il m'a vraiment surpris dans le bon sens. Je l'ai vu se mobiliser. » (entretien avec une référente RSA)

« Moi je connaissais Atlas Bénin car dès la première année j'avais envoyé quelqu'un, et ce jeune, qui n'était pas sorti de chez ses parents, qui restait cloisonné, sans relations, sans réseau, enfermé chez lui depuis 2-3 ans, ça a été un défi quand je lui ai proposé. Tout de suite il a été intéressé. » (entretien avec une référente RSA)

PRÉCONISATION POUR LES PRESCRIPTEURS·TRICES

Les prescripteurs·trices pourraient proposer l'action Atlas Maroc à une part encore plus large des bénéficiaires du RSA qu'ils ou elles suivent. Certaines personnes peuvent être plus intéressées et plus aptes à partir à l'étranger qu'on ne pourrait le penser. Cela peut aussi être le point de départ d'une discussion sur d'autres sujets (par exemple, parler d'Atlas Maroc peut être une occasion de parler de la situation financière du jeune ou de ses problèmes de santé, d'addiction, etc.)

Néanmoins nous avons pu identifier certains freins à une mobilité Atlas avec les référentes RSA et les jeunes interrogés :



PRÉCONISATION POUR LES PRESCRIPTEURS·TRICES

D'autres actions de JTM peuvent être adaptées pour des jeunes bénéficiaires qui ne peuvent ou ne souhaitent pas partir via le dispositif Atlas. JTM propose des mobilités plus courtes (1 ou 2 jours, 1 ou 2 semaines, 1 mois) qui peuvent lever certains des freins identifiés (enfant, coût financier, etc.). Pour un exemple de mobilité courte au Maroc, voir Annexe « Esprit d'Entreprendre ».

Tous les programmes sont détaillés sur le site web de l'association (<http://www.international-jtm.com/>). Les jeunes pourraient d'ailleurs être intéressés par consulter ces différentes offres d'eux-mêmes, ne pas hésiter alors à leur conseiller de se rendre directement sur le site.

Cependant, l'ensemble des référentes RSA interrogées se sentent peu informées des différentes actions de JTM, qui peuvent parfois mieux convenir à certaines personnes que le dispositif Atlas Maroc.

PRÉCONISATION POUR LE DÉPARTEMENT ET POUR JTM

Il semble important que le Département et JTM communiquent davantage auprès des prescripteurs·trices sur la mobilité internationale en général et sur les différentes actions de JTM et les aides départementales dont pourraient bénéficier les jeunes.

PRÉCONISATION POUR JTM

Il est nécessaire d'avertir les prescripteurs·trices assez longtemps à l'avance du projet Atlas Maroc afin qu'ils ou elles puissent lever les freins financiers, médicaux et matériels (la question du logement en France par exemple) au départ. Certains jeunes qui ont des problèmes médicaux, financiers ou matériels pourraient peut-être partir à l'étranger dans certains cas, mais il lui faudrait un temps de préparation au départ plus long. Une référente suggère par exemple que pour un départ en novembre, les prescripteurs·trices soient prévenus avant l'été afin qu'ils puissent en parler avant et après l'été aux bénéficiaires du RSA qu'ils ou elles accompagnent.

« Que ce soit le Bénin ou le Maroc, il faut qu'on prépare le départ quand même plusieurs mois avant. C'est ce que j'aurais critiqué un peu par rapport aux actions Bénin : pour que nous on puisse mobiliser des jeunes, il faut qu'on ait l'information suffisamment de temps à l'avance, parce que c'est un projet qui se murit pour les jeunes qu'on rencontre. [...] On a plein d'actions nous, donc il faut qu'on puisse les intégrer pour en parler. Là je trouve que le projet Maroc est assez anticipé. Le

fait qu'on est été baignées dedans avant l'été c'est bien, parce qu'on peut commencer à en parler aux personnes, il y a tout l'été qui se passe et on peut en reparler en septembre. » (entretien avec une référente RSA).

Il reste qu'une mobilité à l'international n'est pas toujours ce qui convient à tout le monde à tout moment de leurs vies. Il ne faut pas oublier que certains n'ont pas envie de voyager, ou que parfois une expérience professionnelle en France peut être tout aussi bénéfique qu'à l'étranger, voire plus si le but est de gagner en technicité. Les jeunes peuvent de même tout aussi bien gagner en compétences génériques, personnelles, en restant en France, et s'ils ressentent par exemple le besoin de changer d'environnement, il est également possible de le faire en restant en France. De surcroît, certains des freins à la mobilité exposés ci-dessus ne peuvent être levés grâce à une mobilité courte ou à une meilleure préparation au départ. Enfin, les jeunes et les référentes RSA interrogés nous ont confié que pour certaines personnes la mobilité au Bénin ne s'était pas bien passée, par exemple certains ont été rapatriés au bout de quelques semaines pour des problèmes de santé. Ces cas restent néanmoins très minoritaires sur l'ensemble des participants au programme Atlas Bénin entre 2012 et 2016. Il ne s'agit donc pas d'empêcher la mobilité de ces personnes, mais de bien réfléchir avec elles à l'éventuel départ à l'étranger. Parfois il est préférable d'attendre l'année prochaine, le temps que l'idée de partir soit mûrie, avant d'aller à l'étranger.

PRÉCONISATION POUR LES PRESCRIPTEURS·TRICES ET POUR JTM

La mobilité à l'international n'est pas toujours ce qui convient à tout le monde. Il faut donc bien garder en tête cette idée lors des prescriptions et lors de la préparation au départ. Parfois, d'autres actions sont mieux adaptées qu'une mobilité internationale, ou il vaut mieux attendre quelques temps avant de partir à l'étranger.

3. Une nécessaire préparation au départ

La préparation au départ est bien entendu nécessaire, mais elle doit commencer à se faire assez longtemps à l'avance, et débute non pas avec JTM mais avec les prescripteurs·trices. Ceux-ci ou celles-ci doivent avoir assez d'informations précises sur l'action pour pouvoir mobiliser le jeune et pour que celui-ci ait assez d'éléments pour prendre la décision de participer ou non à l'action. Il est donc nécessaire de **mettre au clair en amont les différentes aides que peut mobiliser un jeune** pour partir à l'étranger, et quels coûts lui reviendront au final. Il est impératif pour cela que les prescripteurs·trices soient pleinement au courant de ce qui est pris en charge dans le voyage, ce qui est proposé sur place (notamment en termes de logement), et ce qui reste à la charge du jeune. Pour parvenir à une égalité de traitement, il faut que l'information soit la même pour tous.

« J'oriente les jeunes vers JTM, mais ce serait bien qu'on ait encore plus d'infos. On en a eu par mail, mais par mail j'avoue que je n'ai pas lu ou en lecture rapide et c'est pas suffisant. C'est pas comme une réunion d'information. Ce serait bien qu'on soit plus informées » (entretien avec une référente RSA)

« Sur l'aspect financier, il faut qu'il y ait une équité de traitement. La question s'était posée sur le Bénin, il faut qu'on soit au clair entre référents RSA qui envoient des jeunes d'une même année, sur ce qu'on prend en charge et ce qu'on ne prend pas en charge. Il faut qu'on définisse clairement ça

pour qu'on dise tous la même chose aux jeunes. Par rapport au Bénin il y avait eu des demandes d'aides financières en commission et il n'y a pas forcément eu d'équité de traitement. Tous les jeunes n'ont pas bénéficié des mêmes aides. Il faut qu'on clarifie ça pour le Maroc. [...] Par exemple sur la question de s'il y a un logement de prévu là-bas, il faut qu'on sache tout déjà en amont si on veut commencer à en parler à des jeunes. Moi j'ai commencé à en parler à un jeune, en lui disant qu'il y avait un logement de prévu pour lui au Maroc, mais sans grande conviction sur le cadre par exemple » (entretien avec une référente RSA)

PRÉCONISATION POUR LES PRESCRIPTEURS·TRICES

JTM préparera un document présentant l'action Atlas, détaillant le déroulé du séjour, les conditions de vie au Maroc, et mettant au clair les coûts pris en charge (transport, logement, nourriture, etc.), les coûts qui reviendront au jeune, ainsi que les différentes aides que ce dernier pourrait mobiliser pour partir à l'étranger. Ce document servira de support pour les référent·e·s, qui pourront y trouver les informations nécessaires pour répondre aux questions des jeunes, transmettre le document à l'ensemble des jeunes bénéficiaires du RSA qu'ils ou elles accompagnent, etc.

B. Les caractéristiques de l'action Atlas : des éléments à garder et à améliorer pour Atlas Maroc

1. L'adaptation à la vie à l'étranger, un moment facilité par l'action Atlas

La période d'arrivée dans le pays est décrite comme un moment particulier par la plupart des jeunes interrogés, qui étaient alors à la fois ravis, voire émerveillés pour certains, d'être à l'étranger, mais qui ressentaient aussi de plein fouet les différences entre la France et le Bénin. Beaucoup ont souligné à quel point ils avaient été marqués par le climat chaud et humide du pays en sortant de l'avion. L'adaptation à la vie à l'étranger est alors une épreuve plus ou moins facile pour les jeunes, en fonction notamment de leur dotation en expérience de mobilité. Ceux qui avaient déjà certaines habitudes de voyage ont semblé s'habituer plus facilement au pays. Néanmoins, aucun des jeunes interrogés n'a semblé trouver qu'il était difficile de s'acclimater au point de se lasser ou de se décourager de l'expérience.

Mais surtout, Atlas Bénin offrait un cadre qui facilitait l'adaptation à la vie à l'étranger, et ce même dans un pays où le décalage avec la culture occidentale est fort. On peut donc faire l'hypothèse que la reproduction du dispositif Atlas au Maroc aidera les jeunes bénéficiaires à s'acclimater à la province de Sefrou. En effet, de nombreux éléments de l'action Atlas Bénin ont permis aux jeunes de s'adapter au pays, de s'y immerger et de s'y intégrer :

- Un temps collectif de 15 jours au Bénin avant le début du stage, qui permet de s'acclimater au pays grâce au fait d'être en groupe et d'être accueilli pendant ce temps-là par une association locale qui connaît très bien le pays, sa culture, ses coutumes.

« J'ai trouvé intéressant qu'on ne soit pas totalement lâchés les 15 premiers jours, qu'il y ait une phase d'immersion pendant laquelle on était encore ensemble. Quand on n'est jamais allé en Afrique ça me paraît important. » (entretien avec Marine)

« Les 15 jours d'acculturation, Matthias nous promenait, il nous présentait à des gens. C'était super bien fait, beaucoup plus que si t'arrives comme ça à l'arrache. Ce qui est cool aussi à faire, mais j'aurais vachement plus galéré si j'avais dû le faire tout seul » (entretien avec Théo)

Deux jeunes interrogés soulignent néanmoins que cette période de deux semaines est suffisante. Gaël indique par exemple que s'il y avait eu plus de 15 jours en collectif, il aurait du mal à "lâcher" le groupe pour aller en stage. Marine a quant à elle eu le sentiment d'un certain manque d'autonomie pendant cette période. Certains jeunes ont aussi ressenti un décalage trop important entre un encadrement assez fort lors de cette première étape du séjour (les personnes interrogées parlent de « surprotection », de « tourisme » ou de « chouchoutage ») et la complète autonomie du reste du séjour.

« La passerelle entre les 15 jours en commun et le reste du séjour en autonomie n'était pas facile. D'un côté les 15 jours où on s'occupe de tout pour nous, et du jour au lendemain on est tout seul, on se débrouille. C'était un peu compliqué, on en avait parlé dans le groupe parce qu'on avait tous ressenti ça » (entretien avec Mathilde).

PRÉCONISATION POUR JTM

Il semble important de conserver pour le Maroc ces deux semaines d'acclimatation au pays en collectif. Cependant, il ne faudrait pas que cette période soit plus longue, et il serait intéressant de réaliser un meilleur lien entre ce moment de vie en collectif qui est plus encadré, et le reste du séjour où les bénéficiaires sont davantage livrés à eux-mêmes, en donnant par exemple plus d'autonomie aux jeunes durant les 15 jours de collectif.

- Le fait de partir en groupe a aussi été un élément important pour s'adapter à la vie béninoise. Cela a rassuré de nombreux bénéficiaires et leur a permis de s'exprimer sur ce qu'ils vivaient, sur leurs peurs, sur ce qui les choquaient éventuellement.

« Le groupe c'était vraiment la ressource importante. C'est pas facile d'être blanc et d'être tout seul. Les béninois sont très marqués par les blancs, par ce que le blanc représente, et c'est pas facile parce que parfois on a besoin de parler entre nous de ce qu'on subit. [...] S'il y a d'autres blancs à côté et qu'on peut rire de certaines situations ça va. Ca m'est arrivé à un moment de ne voir personne et j'ai trouvé ça lourd » (entretien avec Mathilde)

- La durée du voyage permet également l'adaptation à la vie à l'étranger. Celle-ci ne peut en effet se faire de manière rapide, surtout dans un pays aussi différent de la France. L'acclimatation prend du temps. C'est pourquoi trois mois nous semble être une durée minimum pour Atlas Maroc.

2. Trois mois, une durée de mobilité minimum

Deux tiers des bénéficiaires d'Atlas Bénin interrogés (8 sur 12) jugent la durée de 3 mois comme bonne, voire trop courte. Seule une des jeunes a trouvé cela trop long, elle était prête à repartir après 2 mois et demi.

Trois mois semblent nécessaires pour s'acclimater au pays, s'immerger dans la vie locale, et ressentir les changements que la mobilité peut opérer sur soi. Nombre de jeunes interrogés nous ont expliqué qu'il leur avait fallu au minimum un mois (deux semaines de vie en collectif puis deux semaines de stage) avant de sentir qu'ils s'étaient adaptés à la vie à l'étranger. Marine note d'ailleurs qu'il lui a fallu un mois supplémentaire, soit deux mois en tout, pour s'immerger dans la vie béninoise. Elliot confie quant à lui qu'il lui a fallu deux mois pour sortir le soir au marché pour voir les enfants de la rue dont il s'occupait pendant la journée en stage :

« Faut être bien imprégné pour sortir le soir parce qu'il y a de la violence, donc je ne suis sorti qu'au bout de deux mois pour aller voir les enfants sur le marché » (entretien avec Elliot)

Il faut aussi un certain temps pour être accepté par les locaux et être considéré non plus comme un touriste mais comme une personne faisant partie de la communauté. Dans certains cas, trois mois sont également nécessaires pour que la structure de stage donne des responsabilités aux jeunes et pour que les jeunes puissent s'investir pleinement dans des projets au sein de la structure. Enfin, il nous semble que trois mois soient nécessaires pour développer des apports en termes de compétences génériques et surtout les inscrire sur le long terme. Par exemple, il a fallu à Sébastien un à deux mois pour qu'il commence à davantage parler aux gens qu'il ne connaissait pas et se sentir à l'aise avec ses collègues.

PRÉCONISATION POUR JTM ET LE DÉPARTEMENT

Il nous semble nécessaire de conserver une durée de trois mois minimum pour l'action Atlas Maroc, car les effets d'une mobilité seraient sûrement différents et minimisés dans le cas d'une durée plus courte.

3. L'importance de la dynamique de groupe

Le fait de partir en groupe est une ressource importante de l'action Atlas. D'abord, cela peut lever certains freins à la mobilité et inciter des jeunes à partir. Cela donne un côté rassurant à la mobilité, et la dynamique de groupe, qui s'installe en général dès le séminaire de préparation au départ, permet de motiver les personnes qui vont partir à l'étranger. Une bonne ambiance s'installe donc avant même le début du voyage, ce qui met les bénéficiaires d'une mobilité dans un état d'esprit positif.

« La petite formation de quelques jours qu'on a eue avant le départ c'était chouette humainement parlant, ça me rappelait un peu la formation d'animateur que j'avais faite. Un truc rigolo, où on réfléchissait, on se posait des questions aussi [...] Ça faisait 3 jours qu'on passait ensemble et on était déjà une famille, une bande de potes, c'était bien parti. » (entretien avec Théo)

Ensuite, le groupe représente une présence rassurante à l'étranger : il permet non seulement de partager les problèmes, les questions, ou les difficultés de chacun, mais il est aussi une ressource pour résoudre collectivement les soucis du quotidien. Dans chaque "promotion" de départ où le groupe était assez nombreux (autour de 10 personnes), nous avons pu remarquer qu'une certaine

entraide s'était mise en place durant le séjour à l'étranger, qui avait été bénéfique pour les personnes interrogées.

De plus, le fait d'être en groupe a permis aux jeunes d'oser faire des choses qu'ils n'auraient jamais faites autrement, comme le souligne l'anecdote de Théo :

« L'association avait fait une bêtise sur les dates de nos visas. On repartait le 6 juillet et nos visas s'arrêtaient le 5 juillet à minuit. Du coup la personne à l'aéroport n'a pas voulu nous laisser partir. Il voulait qu'on lui donne tous nos passeports. Alors j'ai dit à tout le monde : "Non, vous lui donnez pas vos passeports !" et on a appelé Matthias, il a réglé ça. Mais j'aurais été tout seul j'aurais filé mon passeport et j'aurais eu des problèmes. Le fait d'être à plusieurs et de prendre soin les uns des autres ça nous permettait d'avoir plus de mordant, d'être un peu plus courageux. » (entretien avec Théo)

Cette anecdote souligne bien à quel point le fait de partir en groupe à l'étranger peut révéler ou développer certaines compétences qui n'auraient pas pu émerger autrement.

Le groupe est également d'une grande aide au moment du retour en France. Le fait de revoir les personnes avec lesquelles ils sont partis offrent aux jeunes un cadre dans lequel ils peuvent s'exprimer sur leur séjour et se sentir compris. A l'inverse, Salomé souligne à quel point le fait d'être partie dans un tout petit groupe de personnes (4 personnes) a été difficile pour elle au moment de rentrer en France :

« C'était pas facile, surtout qu'en plus j'ai pas gardé contact avec les trois personnes qui étaient parties avec moi. J'étais un peu coincée dans le sens où je ne pouvais pas vraiment partager mon expérience avec quelqu'un, c'était assez dur » (entretien avec Salomé)

PRÉCONISATION POUR JTM ET LE DÉPARTEMENT

Le groupe est une ressource importante qui permet que le séjour à l'étranger se déroule dans de bonnes conditions et qui est un facteur d'émergence de compétences transposables. Il est donc nécessaire que la taille du groupe partant avec Atlas Maroc soit assez grande (autour de 10 personnes) pour garantir ces effets de la mobilité.

A contrario, une des personnes interrogées s'est sentie quelque peu oppressée par le groupe. Elle s'est sentie contrainte par le fait d'être obligée de participer à des activités de groupe pendant les 3 mois de séjour, alors qu'elle aurait préféré vivre son expérience de manière plus personnelle. L'association qui suivait les jeunes au Bénin, la Passerelle Nord-Sud, a en effet organisé quelques rendez-vous et sorties entre les breilliens auxquels ces derniers étaient censés participer. Il est donc important de garder en tête que si pour un bon nombre de bénéficiaires d'Atlas le groupe a été une ressource certaine, d'autres peuvent aussi avoir besoin de moins de contact une fois que les deux semaines d'adaptation en collectif sont passées. Ce sentiment a été partagé de manière un peu moins marquée par deux autres jeunes interviewés.

4. Un retour en France difficile pour la majorité des bénéficiaires

Le retour en France est une étape charnière vécue difficilement par la quasi-totalité des personnes interrogées. Seule l'une des jeunes avait très envie de rentrer en France à la fin des trois mois et n'a pas ressenti de "choc" au retour. Les difficultés du retour en France sont nombreuses :

- Les jeunes interrogés ressentent une difficulté à s'exprimer sur ce qu'ils ont vécu au Bénin auprès de leur entourage, qui a souvent du mal à comprendre l'expérience et les sentiments de la personne bénéficiaire d'une mobilité.

« Ma famille, mes amis ne pouvaient pas forcément se rendre compte de ce que j'avais vécu et de la réalité là-bas, toute autre par rapport à la France. Même avec des photos ils avaient du mal à comprendre ce que j'avais vécu. J'ai gardé pas mal de choses pour moi, du coup heureusement que JTM était là, on a pu se réunir quelques jours et en parler, ça m'a permis d'évacuer tout ce que j'avais vécu là-bas et d'avoir un retour » (entretien avec Elliot)

- Les bénéficiaires d'une mobilité Atlas Bénin ont besoin de temps pour digérer ce qu'ils ont vécu au Bénin et se réhabituer à leur vie en France. Beaucoup ont changé de regard sur le monde lorsqu'ils étaient au Bénin et ne supportent alors plus certaines habitudes françaises. Gaël, Salomé ou encore Mathilde soulignent par exemple à quel point ils ont eu du mal à supporter les plaintes de leur entourage ou de leurs connaissances sur différents sujets.

« Il y a eu une ouverture d'esprit un peu trop rapide et un peu trop franche, et au retour du coup t'es pas protégé à te reprendre la France » (entretien avec Théo)

« J'ai eu plus de mal à rentrer finalement parce que ça donnait une autre façon de vivre et de voir les choses, et on rentre et on se rend compte que chez nous ça n'a pas changé. Par exemple ça me frappait pas avant qu'en France on se plaignait beaucoup. Quand on rentre et qu'on se rend compte qu'on a tout mais qu'on se plaint de toutes les choses qui existent, c'est pas facile » (entretien avec Mathilde)

- Pour d'autres, la difficulté majeure a été la confrontation à nouveau avec leur situation en France. Ils se sont à nouveau retrouvés face à leurs problèmes personnels, la recherche d'emploi et leurs soucis financiers, alors qu'ils avaient été actifs et considérés dans leur stage au Bénin pendant 3 mois. De plus, ils avaient au Bénin un statut social meilleur que celui qu'ils retrouvent en France : une bonne situation financière, une forte considération de la part des Béninois qui les percevaient généralement positivement, notamment en raison de leur nationalité et de leur couleur de peau (la figure du "blanc" est extrêmement mise en valeur au Bénin), le statut de stagiaire alors qu'ils étaient en recherche d'emploi en France, etc. Le "retour à la vie normale" a donc été compliqué pour beaucoup d'entre eux, à cause de l'impression que peu de choses avaient changé suite à leur retour du Bénin. Certains ont de plus été déçus de ne pas trouver d'emploi à leur retour en France, ou dans un domaine qui n'était pas celui qu'ils visaient au départ.
- Un cas extrême prouve de l'importance de bien préparer le retour avant même le départ en séjour à l'étranger : une personne interrogée par téléphone n'a pas réussi à retrouver de logement à son retour en France et s'est retrouvée sans domicile fixe.

Pour toutes ces raisons, le retour en France est un moment critique qu'il s'agit de bien accompagner et de préparer dès le départ. JTM et les référent·e·s RSA doivent agir conjointement en la matière. Néanmoins, les personnes interrogées ont aussi identifié certains éléments qui les ont aidées à passer le cap du retour en France :



Néanmoins, les bénéficiaires d'une mobilité sont inégaux face à ces outils qu'ils peuvent mobiliser pour amorcer la transition entre leur expérience de 3 mois à l'étranger et le retour en France. Ils sont plus ou moins bien entourés par leur famille et par leurs amis, et certains osent moins que d'autres utiliser la ressource que représente JTM. Certains jeunes rencontrés nous ont confié n'avoir pas toujours osé aller d'eux-mêmes rencontrer les salarié·e·s de l'association plusieurs semaines ou mois après leur retour. De plus, certains préfèrent mobiliser plutôt certains outils que d'autres. Par exemple, Théo a été aidé par ses amis et par la pratique musicale pour se sentir mieux en France après son retour de l'étranger, mais il ne pense pas que le fait de revoir le groupe de français avec lequel il est parti aurait vraiment été utile. Enfin, la digestion de l'expérience à l'international prend du temps : elle va de quelques mois à parfois une ou deux années.

PRÉCONISATION POUR JTM

Il est essentiel que JTM continue et aiguisse encore davantage son rôle d'accompagnement au retour en France. Les séminaires de retour, l'imposition de la rédaction d'un rapport de séjour, l'encouragement à témoigner de son expérience devant la prochaine "promotion" à partir à l'international sont importants pour les jeunes car ils leur permettent de parler de leur séjour à l'étranger et de réunir le groupe de bénéficiaires. JTM ne doit pas non plus hésiter à davantage impulser des rencontres avec les jeunes, à les appeler pour avoir de leurs nouvelles.

PRÉCONISATION POUR LES RÉFÉRENT·E·S RSA

Les référent·e·s RSA doivent aussi accompagner le retour en France des bénéficiaires, en leur offrant un cadre pour parler de leur expérience à l'étranger et pour valoriser cette dernière ainsi que les compétences qu'ils ont pu acquérir durant le séjour. Pour aider les référent·e·s dans cet accompagnement, JTM fera remplir aux jeunes un **carnet d'évaluation** rassemblant leurs objectifs et leurs souhaits avant le départ, puis une réflexion sur leur expérience et sur l'impact de la mobilité au retour. Ce carnet servira de support à la discussion entre le ou la référent·e RSA et le jeune avant et après sa mobilité, pour assurer le suivi du jeune.

C. Atlas : une action aux apports à la fois professionnels et personnels



L'expérience Atlas Bénin a été vécue positivement par l'ensemble des jeunes interrogés en entretien. Ce stage professionnel à l'étranger leur a été bénéfique dans le sens où il leur a permis de développer des compétences génériques (confiance en soi, débrouillardise, capacité à être autonome, etc.), de clarifier leur projet professionnel, ou de se remotiver dans la recherche d'emploi. Ces apports correspondent aux attentes des référent·e·s RSA. On note aussi qu'aujourd'hui, entre 6 et 2 ans après la mobilité Atlas Bénin, les jeunes ont pour la plupart retrouvé une situation relativement stable. Néanmoins, les apports de la mobilité sont inégaux en fonction des bénéficiaires d'Atlas. Certains jeunes ont eu du mal à valoriser les compétences qu'ils ont commencé à développer à l'étranger et sont aujourd'hui toujours en recherche d'emploi.

1. Une concordance entre les apports ressentis par les jeunes bénéficiaires et les attentes des référent·e·s

Les attentes des référent·e·s	Les apports ressentis par les jeunes
-------------------------------	--------------------------------------

<ul style="list-style-type: none"> • Une remotivation du jeune bénéficiaire, elles le proposent par exemple à des jeunes pour lesquels elles ont essayé différents dispositifs mais rien n'a marché. « A partir du moment où on propose cette action-là à un jeune, c'est qu'il est en difficulté, il n'y a plus rien qui fonctionne, on a essayé plusieurs pistes mais rien ne marche. » (entretien avec une référente RSA) • Émergence d'un projet professionnel ou personnel, pour aider le jeune à trouver sa voie, ou pour confirmer une idée de projet professionnel « On propose cette action à un jeune qui se chercherait ou qui serait en plein doute sur son orientation » (entretien avec une référente RSA) • Émergence de compétences transférables, et pas forcément techniques 	<ul style="list-style-type: none"> • Motivation pour 7 des 12 jeunes interrogés « J'étais quelqu'un avant de très feignant, à penser à mes amis, les soirées, moins j'en fais mieux je me porte [...] Quand je suis revenue ça m'a vachement changée, voir qu'il y a largement pire que moi, qu'il faut se bouger pour réussir, qu'on peut pas compter que sur les autres, ça m'a beaucoup aidée. Et c'est là, après mes 2 mois de répit quand je suis rentrée, je me suis dit maintenant il est temps, tu es grande, bouge-toi. » (entretien avec Salomé) • Clarification du projet professionnel pour un tiers des jeunes interrogés « Atlas Bénin m'a permis de trouver ma voie, après j'ai continué une formation dans le social. Aujourd'hui je suis éducateur spécialisé. C'est ça qui m'a permis d'intégrer le social et de voir ce que je voulais faire. C'était une démarche professionnelle et culturelle, y avait les deux à la fois » (Elliot) • Très peu d'apports en termes de compétences techniques mais beaucoup d'apports au niveau personnel et en termes de compétences transférables (voir le graphique en radar en partie b)
---	---

2. Les apports professionnels et personnels d'Atlas : des apports croisés

a) Des apports professionnels certains

Les référent·e·s attendent de la mobilité qu'elle aide le jeune à se remotiver, à trouver un emploi et à sortir du dispositif RSA.

“Pour l'instant moi c'était vraiment dans l'objectif emploi. A chaque fois on est dans des objectifs emploi. Que ça provoque une prise de conscience et pourquoi pas que ça aide à mûrir un projet d'orientation pro, que ce soit déclencheur de quelque chose, mais en lien avec l'emploi. L'objectif final c'est quand même d'avoir des pistes pour l'après en termes d'orientation professionnelle et de boulot. » (entretien avec une référente RSA)

Même si c'est rarement de manière très directe, les jeunes d'Atlas sont nombreux à avoir ressenti des apports professionnels de la mobilité, qui se déclinent en plusieurs catégories :

- Une **clarification du projet professionnel** pour 6 des 12 jeunes interrogés. Le fait de partir 3 mois loin de son environnement familial permet aux jeunes de réfléchir à ce qu'ils veulent vraiment faire, à apprendre à connaître leurs envies, leurs points forts et leurs points faibles. Le stage professionnel est aussi l'occasion de découvrir et de tester un métier. Ces 6 jeunes

expriment que c'est directement le départ en mobilité qui leur a permis de trouver leur voie professionnelle :

« J'aurais pas fait de la réalisation si j'étais pas partie au Bénin, et ça m'a aussi confortée dans mon projet professionnel. En France j'avais fait de la radio journalistique, mais au Bénin j'ai senti que j'avais une aspiration pour la création plus que pour le journalisme. Ca a aussi orienté mes choix après [...] C'a été une impulsion quand même ce voyage au Bénin, dans ce que j'avais envie de faire et besoin de faire à ce moment-là » (entretien avec Marine)

« Quand je suis parti avec Atlas Bénin j'étais en train d'essayer de faire plein de trucs ; j'étais éleveur de chevaux, fabricant de roulottes et forgeron, j'étais déjà musicien mais j'avais mis ça de côté. Je me cherchais en faisant de la route. Partir là-bas, refaire du son, je me suis reconnecté avec la musique. Quand je suis rentré en France je savais que maintenant ce serait le seul truc que je ferais. Et maintenant ça fait 3 ans que je suis prof de musique. » (entretien avec Théo)

La clarification du projet professionnel s'est ressentie pour deux catégories de personnes : pour des personnes en panne de projet professionnel, perdues dans leur orientation, et pour des personnes qui avant de partir avaient déjà un projet professionnel mais qui ne les motivait que moyennement.

- Une **expérience valorisante** à mettre sur son CV et à mettre en avant lors des entretiens d'embauche pour 2 des 12 jeunes interrogés. Ces deux personnes pensent que le fait d'avoir eue cette expérience au Bénin a été un des facteurs déterminants pour que leur candidature soit retenue.

« En entretien il y avait beaucoup de questions sur mon expérience au Bénin. Pour le premier poste que j'ai eu je pense que ça a beaucoup joué car la personne a été assez impressionnée de ce que j'avais pu faire là-bas. Je pense que ça a penché un peu dans la balance » (entretien avec Mathilde)

- Une **remotivation dans la recherche d'emploi** ou de formation pour 7 des 12 jeunes interrogés. Pour certains, Atlas leur a prouvé qu'ils étaient capables de faire des choses, qu'ils avaient des capacités à valoriser, tandis que pour d'autres la mobilité a eu l'effet d'un déclic dans leur parcours et dans leur vie.

5 de ces 7 jeunes ont d'ailleurs retrouvé un emploi, repris une formation, ou trouvé leur premier appartement quelques mois seulement après être rentrés en France. On remarque aussi que la situation professionnelle des jeunes aujourd'hui s'est nettement améliorée. Sur les 12 jeunes interviewés, 9 ont aujourd'hui un emploi ou une formation.

Cependant, la mobilité à l'étranger n'a apporté de compétences professionnelles ou techniques à presque aucun des jeunes interrogés. C'est pour cela que nous parlons ici davantage en termes de compétences génériques, ou personnelles. D'ailleurs les compétences que les jeunes estiment avoir développé au Bénin et qu'ils réutilisent aujourd'hui dans leur travail, correspondent avant tout à des compétences personnelles, par exemple la communication pour travailler avec des enfants, comme l'illustre la citation d'entretien ci-dessous.

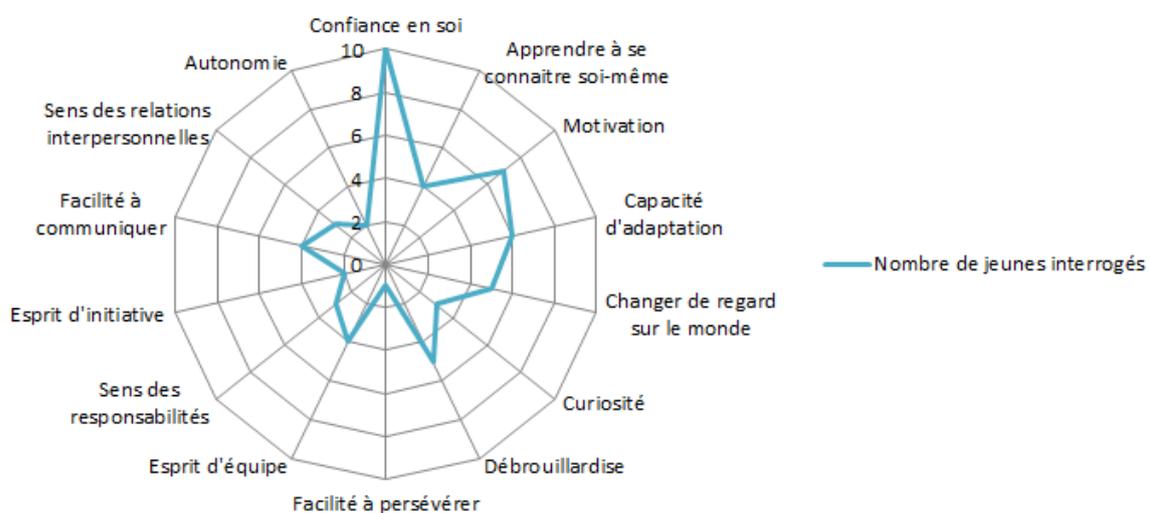
« En France c'est pas la même chose, on travaille pas de la même manière, et puis il n'y a pas cette barrière de la langue. Mais je pense que ça m'a ouvert l'esprit, si jamais dans mon travail j'ai des enfants déficients, qui ont du mal à avoir accès à la parole, ou ce genre de choses, ça m'aide à réfléchir au fait qu'il y a plein de choses qui sont possibles pour communiquer même si on arrive pas à se parler. Sur mon prochain poste je pense que j'aurais l'occasion de réfléchir à des manières de faire différentes. » (entretien avec Mathilde)

Les compétences personnelles se transposent donc bien dans le monde professionnel, il existe un lien fort entre les deux. **Atlas permet aux jeunes de se réinsérer dans l'emploi en les aidant avant tout sur le plan personnel.**

b) Atlas, un accélérateur d'émergence de compétences génériques transposables

Atlas a aidé à faire émerger ou se développer chez la totalité des jeunes interrogés des compétences génériques (ou personnelles) transposables à leur retour en France dans leurs vies privées ou professionnelles. Le graphique en radar ci-dessous montre les compétences que la mobilité a apportées - selon eux - aux jeunes interrogés. L'échelle utilisée et visible sur le graphique est donc celle des 12 jeunes interrogés. Par exemple, 10 des 12 jeunes interrogés pensent que partir avec Atlas Bénin leur a permis d'avoir davantage confiance en eux. Le graphique montre donc ce que la mobilité a apporté selon les personnes interviewées, et non pas le niveau d'autonomie ou de confiance en soi de la personne en tant que telle. Ainsi il faut lire le graphique de la sorte : 2 des jeunes interrogés estiment que la mobilité à l'étranger leur a permis de gagner en autonomie ; et non de la façon suivante : 2 jeunes interrogés se sentent aujourd'hui autonomes. Le graphique est donc révélateur des apports de la mobilité Atlas Bénin.

Apports en termes de compétences génériques ressentis par les jeunes bénéficiaires d'une mobilité Atlas Bénin (Années 2012 à 2016)



Source : entretiens semi-directifs avec 12 jeunes bénéficiaires d'une mobilité Atlas Bénin entre 2012 et 2016

Ainsi, les principaux apports d'une mobilité Atlas sont les suivants :

- Une reprise de confiance en soi pour 10 des 12 personnes interrogées.

« Penses-tu que le Bénin t'a aidée à avoir plus confiance en toi ?

Ah oui oui tout à fait, ça m'y a beaucoup aidée. J'avais beaucoup plus de conviction en revenant du Bénin qu'avant que je sois partie. Il y avait quelque chose dans les 2 années qui ont suivies après en tout cas, comme une assurance, une tranquillité. En peu de temps, quand je regarde mon parcours après le Bénin, juste après cette expérience-là j'ai fait des choses qui sont difficiles d'accès » (entretien avec Marine)

- Une remotivation (pour trouver un emploi, mais aussi dans sa vie de tous les jours) pour 7 des 12 jeunes interrogés.
- Un changement de regard sur le monde pour 5 jeunes.

Grâce aux entretiens, nous avons pu identifier les facteurs déclencheurs de ces apports lors d'une mobilité internationale. D'abord, l'émergence de compétences génériques transposables est due à **un changement radical des habitudes**. Le fait de partir aussi loin et dans un pays aussi différent génère une prise de conscience chez de nombreux jeunes interrogés. Par exemple, Salomé a réalisé qu'elle ne pouvait pas compter sur les autres pour avancer dans la vie, et qu'il lui fallait par conséquent trouver un emploi. Gaël et Théo ont quant à eux pu observer la vie quotidienne des béninois, la pauvreté dans laquelle vivent les locaux, et ils en ont tiré une remotivation et une forte volonté. Ce changement important des habitudes et de culture a donc amené les jeunes à réfléchir sur eux-mêmes, sur ce qu'ils voulaient, sur qui ils étaient. Ils découvrent ainsi certaines compétences qu'ils avaient en eux, ou en acquièrent de nouvelles. De tels effets surviendraient bien moins si le séjour se passait au sein d'une culture occidentale.

« Le fait de partir à l'étranger c'est un beau prétexte pour te reprogrammer le cerveau. On pourrait tout à fait le faire en restant ici mais le fait de changer de climat, de paysage, de gens, t'es obligé de prendre du recul et de tout remodifier, du coup tu re-paramètres tout. Mais je pense que ça serait carrément faisable ici en se posant les bonnes questions, en faisant des choix différents, mais c'est plus facile quand t'es obligé de revoir tous tes choix parce que t'as pas le choix » (entretien avec Théo)

« Je voyais que je traversais quelque chose en moi qui me permettait vraiment de prendre une distance par rapport à comment j'étais en France. Tout d'un coup il y avait beaucoup moins de choses autour de moi, moins de pub, de sollicitations... Il y a quelque chose qui s'épure, et du coup j'étais plus proche de moi et puis aussi, je me découvrais, je me disais : mais en fait, je suis curieuse ! Ça me permettait de me découvrir sur pas mal d'aspects » (entretien avec Aurore).

PRÉCONISATION POUR JTM

Pour que le séjour à l'étranger ait un tel effet sur les jeunes, il faut qu'ils vivent un changement de culture et un changement de leurs habitudes. D'où l'importance au Maroc de ne pas aller dans les lieux touristiques, de montrer un pays qui change vraiment de la France et de la culture occidentale.

Les rencontres avec de nouvelles personnes de différents horizons ont aussi permis aux jeunes d'évoluer. Pour certains, l'enthousiasme des béninois a même été un facteur de remotivation une fois qu'ils sont rentrés en France. Mais surtout, le fait d'être confronté à soi-même et d'être obligé

de se débrouiller seul a été très important pour faire émerger des compétences transposables. Les jeunes se sont rendu compte qu'ils étaient capables de s'adapter, d'être autonome, de surmonter seuls des situations imprévues ou compliquées. Cela leur a redonné confiance en eux.

« Qu'est-ce qui t'a particulièrement aidée à te motiver à ton retour en France ?

Déjà le fait de me débrouiller toute seule pour préparer mon départ ça m'a aidée. Et là-bas j'étais sans repères, j'avais ni famille ni connaissances, ça m'a aidée aussi. » (entretien avec Salomé)

Le fait de sortir de son environnement quotidien, familial a été bénéfique pour au moins 4 des 12 jeunes interrogés. Ils se sont rendu compte de toutes les capacités qu'ils avaient en eux, alors qu'ils avaient du mal à les percevoir en France.

« C'était magique, d'ouvrir ses yeux, de voir qu'il y avait de nouveaux horizons, rencontrer de nouvelles personnes et voir que finalement, si, le bonheur il est là, il est à l'intérieur, et qu'en fait j'aime être heureuse et je sais l'être. Là sur place je réalisais que ça faisait presque 10 ans que je ne parlais plus, que je ne donnais plus mon opinion, que quand on était en groupe je n'étais plus capable de parler et que donc très souvent j'étais une plante verte, un ornement. » (entretien avec Aurore)

Les compétences qu'ils ont pu acquérir à l'étranger ont ensuite été transposables en France, c'est-à-dire qu'elles leur servent dans leur vie privée ou professionnelle.

Cependant, la transition n'est pas toujours facile à faire entre les capacités qu'ils ont commencé à développer au Bénin et le retour en France. Quatre jeunes ont eu l'impression de « revenir à zéro » ou de « retourner dans leur cocon » en rentrant en France, alors même qu'ils se sentaient plus confiants en eux capables de prendre des initiatives et plus à l'aise à parler avec des gens qu'ils ne connaissaient pas lorsqu'ils étaient à l'étranger. Deux jeunes en particulier ont eu du mal à réinvestir ces compétences acquises en mobilité à leur retour en France, et sont aujourd'hui dans des situations professionnelles bloquées - ils ne trouvent pas d'emploi depuis longtemps. L'aptitude à réinvestir ou non des capacités développées en mobilité dépend du parcours du jeune, des ressources qu'il avait avant et de celles qu'il mobilise après. La mobilité n'est qu'une étape dans le parcours d'une personne et ne peut avoir des effets positifs sur tout. **Mais JTM et les référent-e-s RSA peuvent aider le jeune à faire la transition entre les compétences développées en mobilité et le retour en France**, notamment lorsque dans la discussion avec le jeune après son retour ils parviennent à lui montrer que telle anecdote qu'il raconte montre qu'il a su faire preuve de telle capacité. JTM et les référent-e-s peuvent ainsi valoriser et mettre en lumière les capacités du jeune.

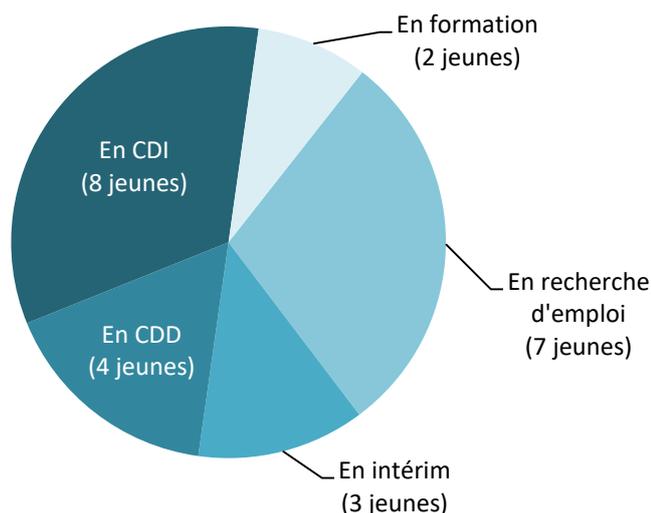
PRÉCONISATION POUR LES RÉFÉRENT-E-S RSA

Pour améliorer la transition entre l'expérience de mobilité et ses acquis et la reprise de l'accompagnement avec le-la référent-e RSA, au retour du jeune, JTM fera remplir aux jeunes un carnet d'évaluation rassemblant leurs objectifs et leurs souhaits avant le départ, puis une réflexion sur leur expérience et sur l'impact de la mobilité au retour. Ce carnet servira de support à la discussion entre le-la référent-e RSA et le jeune avant et après sa mobilité, pour assurer le suivi du jeune.

3. Des jeunes dans des situations relativement stables aujourd'hui

En plus des entretiens, nous avons essayé d'appeler les 41 jeunes partis avec Atlas Bénin entre 2012 et 2016 afin de savoir quel était leur statut professionnel aujourd'hui et s'ils étaient sortis du dispositif RSA. Sur 24 jeunes interrogés en face à face ou par téléphone, il ressort que la très grande majorité d'entre eux sont sortis du dispositif RSA. Seuls 6 en bénéficient encore aujourd'hui. Leur situation professionnelle est également stable pour la grande majorité d'entre eux. 15 ont trouvé un emploi, dont 8 un poste en CDI, comme le montre le graphique ci-dessous.

Statut professionnel actuel des jeunes partis avec l'action Atlas Bénin entre 2012 et 2016



Source : 24 jeunes interrogés par téléphone ou en face-à-face

Cependant, il faut faire attention à ne pas sur-interpréter les chiffres : être au chômage ou percevoir le RSA représente dans ce cas une multitude de situations, plus ou moins subies ou bloquées. Par exemple, l'une des jeunes que nous avons identifiée comme étant « en recherche d'emploi » va dès le mois de septembre prochain ouvrir son cabinet et se classera alors dans la catégorie des « auto-entrepreneuses ». De la même manière, si la plupart des jeunes ont retrouvé un emploi, ce n'est pas forcément dans le domaine souhaité : nous comptabilisons sept d'entre eux qui ne seraient pas « satisfaits professionnellement », étant soit au chômage avec peu de perspectives d'emploi, soit occupant un emploi mais souhaitant travailler dans un autre domaine, et n'y parvenant pour l'instant pas.

Appel à projets **CONCOURS VOYAGES**

« Je pars, je participe ! »

Année scolaire 2017/2018

Proposé par le Conseil départemental de l'Hérault
Service Politiques Educatives - 1000 rue d'Alco, 34087 Montpellier

PROJETS A DEPOSER AVANT LE 4 avril 2018



CONTACTS DES CHARGÉES DE PROJETS DU SERVICE POLITIQUES EDUCATIVES :

Aude Béchard-Huetter
abechard-huetter@herault.fr
04 67 67 69 29

Annie Carbonneau
acarbonneau@herault.fr
04 67 67 72 15

ARTICLE 1 : OBJET DE L'APPEL A PROJET

L'appel à projet « Concours voyages » est ouvert à tous les collèges de l'Hérault.

Il récompense les établissements favorisant **l'engagement des élèves dans la préparation et la participation active à un voyage scolaire**, orienté sur l'échange interculturel et l'apprentissage de la vie de groupe.

Il s'inscrit dans une démarche pédagogique d'implication des élèves au montage du projet : programmation, organisation, restitution du séjour.

Ce voyage doit obligatoirement :

- comprendre au moins une nuitée
- être réalisé pendant l'année scolaire en cours

Chaque établissement ne peut proposer qu'un seul projet.

Article 2 : PRODUCTION

Pour participer à cet appel à projet, les collégiens réalisent un document sur **support numérique d'une durée de 4 min maximum** qui devra illustrer l'implication et la participation des élèves à leur projet de voyage (les présentations Power Point ne seront pas prises en compte).

Ce support numérique pourra détailler l'appropriation par les élèves de la démarche de projet collectif, c'est à dire **donner à voir à travers la production filmée le degré d'implication des élèves dans la préparation et l'organisation du voyage** :

- Contributions des collégiens à la préparation du voyage (par exemple : collecte de données, recherche d'hébergement, construction du budget, programmation du contenu du séjour, information des familles...)
- Participation des élèves à l'élaboration du document numérique
- Implication des élèves durant le séjour: participation des élèves à la gestion de la vie collective (par exemple repérage des itinéraires, répartition des tâches quotidiennes, recueil d'éléments en vue de la restitution ou tout autre initiative des élèves)
- Mise en valeur des attentes et ressentis des élèves (par exemple témoignages, photos, dessins...)

Le jury sera particulièrement attentif à :

- Qualité de l'expression orale des élèves,
- Clarté de la présentation du projet,
- Originalité, créativité et dynamisme de la présentation,
- Démarche interdisciplinaire du projet.

Article 3 : CALENDRIER

Un dossier complet, comprenant une présentation détaillée du projet (fiche jointe à compléter) ainsi que le support réalisé, devra parvenir au service Politiques éducatives du Conseil départemental de l'Hérault au plus tard **le mercredi 4 avril 2018**.

Envoi par Courrier :

Conseil départemental de l'Hérault / Service Politiques Educatives - Concours voyages

Dépôt physique :

Maison Gabriela Mistral - 535 rue du Pilory à Montpellier - Bureau 215

Un jury, dont la composition est précisée à l'article 5, se réunira courant avril 2018.

Les propositions de prix à attribuer seront soumises au vote de la commission permanente de l'Assemblée départementale en juin 2018.

Article 4 : PRIX A ATTRIBUER

Sur l'ensemble des projets déposés dans le cadre de ce concours, **6 prix seront attribués au vu des attendus présentés aux articles 1 et 2**. Ces prix, qui permettront le cofinancement des voyages scolaires correspondants, sont répartis comme suit :

1^{er} prix : 3 000 €

2^{ème} prix : 2 500 €

3^{ème} prix : 2 000 €

4^{ème} au 6^{ème} prix : 1 000 € chacun

Important : Tout projet primé pour lequel le voyage ne sera pas réalisé fera l'objet d'un remboursement du prix au Conseil départemental.

ARTICLE 5 : SELECTION DES LAUREATS

Les productions des collèges seront soumises à délibération d'un jury qui déterminera les projets lauréats au regard des critères attendus (cf. article 2).

Ce jury est composé de la Vice-Présidente du Conseil départemental, déléguée à la jeunesse, aux sports et aux loisirs ou son représentant, de membres de l'administration départementale, ainsi que d'un représentant de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale.

Les décisions du jury sont souveraines et ne pourront faire l'objet d'aucune réclamation auprès du Conseil départemental de l'Hérault.

Article 6 : COMMUNICATION

Les participants autorisent la publication et la diffusion des productions réalisées sur les supports de communication du Département (site Internet, magazine...).

Les participants autorisent par ailleurs la publication de photos ou vidéos pour parution dans la presse locale ou support de communication du Département.

Annexe 2 - Boîte à idées : Exemples d'aides à la mobilité des jeunes dans les Départements
français

Hérault	« Au cœur de la citoyenneté » : Projet de solidarité, à l'initiative de l'association « Adage – Archipel de Massane », permettant à de jeunes héraultais déficients mentaux de participer au Souss Massa (Maroc) à une activité de droit commun offerte à tout citoyen, le handicap n'étant pas un frein dans l'émergence d'action de solidarité et d'entraide citoyenne. Permettre à ces jeunes d'être des citoyens à part entière et de l'affirmer dans leur engagement. Un public trop marginalisé qui prend pleinement sa place dans notre société. (co-financement Conseil Départemental de l'Hérault et Erasmus +)
Dordogne	Dans le cadre de notre accord de Coopération avec la Région autonome de la Cantabrie en Espagne signé début 2017, sur le thème de l'art pariétal, un volet mobilité des jeunes à l'international a été acté, destiné à des échanges de jeunes, dont ceux inscrits dans le cadre de jumelages entre les 2 territoires, des chantiers internationaux, le Conseil Départemental Junior...
Charente-Maritime	<p>Action 1/ En partenariat avec l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse (OFQJ), le Département de la Charente-Maritime propose à 20 jeunes (éloignés de l'emploi) suivis par les Missions locales de Charente-Maritime (7), de vivre une expérience de 2 semaines d'exploration professionnelle et culturelle au Québec. L'objectif est de redynamiser leur parcours d'insertion, développer de nouvelles compétences et acquérir du savoir-être à travers une expérience de mobilité internationale.</p> <p>Action 2/ A travers son programme de coopération décentralisée avec la Préfecture de Boffa en République de Guinée, le Département de la Charente-Maritime emploie en 2018 5 jeunes (de niveau Master en gestion de projet) en contrat de Volontariat Solidarité Internationale (VSI) - contrats de 2 ans renouvelables - basés de façon permanente en Guinée.</p>
Ille-et-Vilaine	Atlas Moyen Atlas - stage de la formation professionnelle au Maroc dans le cadre de la coopération du Département avec la Province de Séfrou. Le stage est proposé par les référents RSA du Département aux jeunes bénéficiaires du RSA.
Hauts-de-Seine	Initiatives Jeunes Solidaires : Cet appel à projets vise à soutenir les jeunes de 18 à 30 ans qui souhaitent mettre en œuvre des actions de solidarité internationale. 50% des participants doivent habiter, étudier ou travailler dans les Hauts-de-Seine. De 1 à 12 mois sur le lieu de réalisation, ces actions doivent être menées en partenariat avec une association dont le siège social est en France et un partenaire local. Sont éligibles les projets permettant de lutter contre la malnutrition et l'extrême pauvreté sous de multiples approches : santé, éducation, eau-assainissement, etc. Les projets doivent se dérouler dans un pays à IDH faible ou moyen selon le PNUD (sous réserve de sécurité des participants). Une priorité est accordée aux projets se déroulant dans l'un des 4 pays visés par la politique de coopération internationale du Département (Arménie, Bénin, Cambodge et Haïti). La participation financière du Département est fixée à 50 % maximum du budget total du projet, sauf projet spécifique.
Territoire de Belfort	Promotion du Service volontaire européen (SVE) puisque le Département est accrédité par l'Agence nationale de service civique (ERASMUS +) pour l'envoi, l'accueil et la coordination des SVE. Le CD90 accueille chaque année, lorsque la subvention est octroyée par Erasmus+, un volontaire Allemand pour soutenir la coopération décentralisée avec l'Allemagne.
Pas-de-Calais	Le dispositif "Imaginons un Monde Meilleur" porté par le Département du Pas-de-Calais vise, via deux appels à projets annuels, à accorder des subventions aux associations régionales ou aux

	<p>collectivités territoriales et aux établissements d'enseignement du Pas-de-Calais pour leurs projets. Trois volets sont identifiés, dont un concernant la mobilité internationale des jeunes. Seuls les projets de mobilité collective encadrée par des professionnels sont éligibles tels que les chantiers de jeunes. Sur ce volet, le cœur du projet n'est pas l'action menée à l'étranger en tant que telle, mais bien la mobilité des jeunes. Les projets de groupes de jeunes (sans accompagnateur) sont orientés vers d'autres dispositifs plus pertinents tels que la Bourse Initiative Jeunesse ou l'opération Sac'Ados.</p>
Pyrénées-Atlantiques	<p>Les bourses départementales de mobilité internationale sont accordées aux étudiants âgés de moins de 28 ans titulaires d'une bourse d'État, dont la résidence familiale est située dans les Pyrénées-Atlantiques et qui partent dans le cadre de leur cursus universitaire étudier ou réaliser un stage à l'étranger pour une durée minimale de 3 mois (2 mois pour les formations courtes type BTS, IUT). Pour bénéficier de la bourse de mobilité, il faut impérativement être rattaché à un établissement d'enseignement supérieur, à l'origine de la mobilité. Au cours de son cursus universitaire, l'étudiant peut bénéficier une fois de la bourse de mobilité études et une fois de la bourse de mobilité stage. Le montant alloué varie en fonction de la durée de la mobilité et de la destination : montant forfaitaire de 100€ (2 mois) à 500€ (6 mois et +) pour un séjour en Europe et de 250€ (2 mois) à 650€ (6 mois et +) hors Europe.</p>
Nièvre	<p>Accompagnement d'un stage d'infirmière au Sri Lanka dans le cadre d'une mission humanitaire avec l'IFSI</p>

Annexe 3 - Présentation du dispositif de mobilité à l'international "Au coeur de la citoyenneté" du Département de l'Hérault pour les jeunes présentant un handicap mental

I- La politique en faveur de la mobilité internationale et des relations extérieures du Département de l'Hérault

Le Département de l'Hérault ne gère pas d'action de mobilité internationale en régie. Sa politique consiste en un soutien financier et humain aux acteurs du territoire héraultais (associations locales, communes, intercommunalités, etc.). Dans ce cadre, le Département soutient trois types d'initiatives portées par les acteurs locaux :

- des initiatives promouvant les relations extérieures au travers de jumelages et de partenariats
- des initiatives favorisant la solidarité internationale
- des initiatives novatrices en lien avec les priorités du Département (éducation et citoyenneté, handicap, mobilité des personnes, égalité des sexes, etc.).

A noter que le Département soutient uniquement les actions locales, en Hérault. Par exemple, en ce qui concerne les jumelages, le Département soutient uniquement les actions de jumelage qui se déroulent en Hérault, et non pas les déplacements à l'étranger des acteurs héraultais.

Le Département reçoit environ 130 demandes de subventions. Elles sont gérées par la Direction des relations extérieures. Le Département n'est pas seulement un financeur des initiatives locales, il accompagne également les acteurs du territoire dans leur recherche de partenaires et dans le montage de projets.

II- L'action "Au coeur de la citoyenneté" destinée aux jeunes héraultais présentant un handicap mental

Le projet "Au coeur de la citoyenneté" s'adresse à de jeunes héraultais présentant un handicap mental de partir au Souss-Massa au Maroc pour y réaliser un chantier manuel. Cette action est portée par l'association "Adages - Archipel de Massane", qui est un Foyer d'Accueil Médicalisé un Foyer de Vie accueillant des adultes présentant un handicap mental ne nécessitant pas de soins médicaux trop importants ou permanents. Dans le cadre de sa politique de relations extérieures, le Département de l'Hérault finance à hauteur de 12 000€ ce projet. Erasmus + le soutient également. Le projet se réalise dans la région du Souss-Massa au Maroc car il s'agit d'un ancien territoire de coopération du Département. L'action s'inscrit pleinement dans les priorités départementales, c'est pourquoi le Département a choisi de la financer.



Carte des régions marocaines. Le Souss-Massa apparait en rouge sur la carte.

Source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Souss-Massa>

Les jeunes héraultais partent au Souss-Massa durant 9 jours, mais ils ne sont que 6 jours sur place en raison des contraintes liées au handicap, notamment pour le déplacement. Sur place, ils sont logés dans un centre adapté, qui les prend en charge. Aucun critère d'âge n'est appliqué pour choisir les jeunes qui peuvent partir ou non dans le cadre de cette action. Les seuls critères pour qu'un jeune puisse participer au projet concernent sa capacité à se déplacer et son état de santé.

Les services du Département de l'Hérault insistent sur le fait qu'une telle action est difficile à mettre en place et requiert un temps de travail très important, tant pour l'association Adages que pour le Conseil Départemental. Voici les principales difficultés et contraintes qui sont ressorties. Elles sont liées au handicap :

- il est plus difficile de trouver un hébergement adapté pour des personnes en situation de handicap
- contrainte de trouver des accompagnateurs
- familles à briefer avant le départ, et qui ne sont pas toujours enclines à permettre à leur enfant de participer à l'action
- temps de transport plus longs en raison du handicap (arrêts plus fréquents)

Tout cela génère des coûts plus importants en termes financier mais aussi en termes de temps de travail pour les acteurs impliqués. Cela a aussi des conséquences sur le déroulement de l'action même : l'an dernier 8 jeunes devaient partir au Souss-Massa, mais le voyage est reporté à octobre 2018.

I - Présentation de l'action

L'action Esprit d'Entreprendre consiste à envoyer des jeunes français au Maroc et à accueillir des jeunes Marocains en France. En mai 2015, 12 français sont partis à Sefrou, et en novembre 2014 et novembre 2017, une dizaine de marocains sont venus en France. L'originalité de l'action réside dans le fait qu'il s'agit d'un **partenariat de réciprocité**, et il s'agit donc d'**une des seules actions JTM offrant la possibilité d'accueillir des jeunes d'autres pays**. L'association JTM est spécialisée dans l'envoi de jeunes, et n'en a pour l'instant accueilli que très peu. Le Maroc étant l'un des territoires de coopération du Département d'Ille-et-Vilaine, ces mobilité réciproques de jeunes sont donc incluses dans une politique globale d'échanges entre l'Ille-et-Vilaine et la région de Sefrou.

L'action s'adresse à des jeunes ayant un projet d'auto-entrepreneuriat, l'envie de tester un métier spécifique ou, de manière plus globale, des jeunes étant dans « une dynamique de création »¹⁰. Les groupes de jeunes français sont constitués en termes de mixité, au niveau des âges, des niveaux d'étude et de l'état d'avancement dans le projet, afin de permettre des rencontres qui n'auraient autrement pas lieu, et offrant donc des apports nouveaux.

Sur place, l'idée pour les jeunes est de rapporter des idées et de les partager entre eux et avec les marocains rencontrés, d'échanger avec des entrepreneurs, de visiter des entreprises. Des petits stages dans des entreprises locales ou des coopératives sont également prévus, l'idée étant de voir comment on travaille là-bas, les difficultés qu'il peut y avoir à monter une entreprise au Maroc par rapport à la France, et inversement. Céline, qui est partie au Maroc en 2015 dans le cadre de cette action, raconte qu'ils sont restés en groupe de 12 quasiment tout le long du séjour. Elle trouve que le partage d'expérience, le fait de vivre une aventure à plusieurs était intéressant et enrichissant, soutenu par un accompagnement fort des membres de JTM et de l'association locale, Femmes Bladit, qui étaient présents tout le long, avaient préparé le programme et guidaient le groupe tout du long.

L'action semble représenter avant un premier pas, une découverte : la découverte du Maroc avant tout, raconte Céline, qui a vu sa curiosité pour le pays augmenter au fur et à mesure, et qui se verrait maintenant volontiers y retourner. Si elle le faisait, elle recontacterait les personnes qu'elle a rencontrées là-bas : « Je pense que je reprendrais contact avec les gens que j'ai rencontrés là-bas, pour ne pas débarquer de nulle part et être un peu guidée, je ne partirais pas dans l'inconnu dans une région où je ne suis pas allée ». **Esprit d'Entreprendre fait ainsi office de levier, en proposant une première expérience pour goûter à la mobilité**. L'action offre la possibilité d'expérimenter un pays, une manière de travailler, d'autres métiers, et de se tester face à toutes ces nouveautés, et potentiellement d'enchaîner sur d'autres mobilités et/ou expériences professionnelles par après.

¹⁰ Entretien avec Carole Zandona, Directrice de l'association JTM

Sur ce point, l'action n'est donc pas comparable au programme Atlas, qui représente un investissement et un engagement bien plus forts, en partant 3 mois et en s'impliquant donc à un niveau bien plus profond, dans le stage et dans la vie locale au quotidien.

II – Les attraits d'Esprit d'Entreprendre

- L'action dure 10 jours seulement, ce qui permet à un public tout autre que celui d'Atlas de partir en mobilité. De par cette durée, l'action est aussi ouverte à des personnes en activité, qui peuvent poser 10 jours de congé et partir durant cet intervalle de temps, ainsi qu'à des personnes qui ont des enfants.
- L'idée centrale de l'action est l'échange autour de l'auto-entrepreneuriat, ce qui n'est pas du tout le cas d'Atlas. Durant les 10 jours, les jeunes sont censés s'entraider dans leur réflexion autour de leurs idées d'entrepreneuriat, les personnes plus avancées dans leur projet peuvent par exemple donner des conseils aux jeunes moins décidés.

III – Les limites de l'action

Les deux jeunes interviewés ayant participé à Esprit d'Entreprendre en 2015 ont connu la même problématique : les visites d'entreprises et rencontres qu'ils ont fait au Maroc étaient très éloignées de leur champ d'activité en France. Respectivement dans l'économie sociale et solidaire et dans le marketing, Céline et Romain n'ont que très peu eu l'occasion de faire des liens entre leurs activités et les entreprises et coopératives d'artisanat qu'ils visitaient à Séfrou. Romain raconte une rencontre précise qui l'a beaucoup intéressée, d'un entrepreneur marocain par lequel il s'est senti inspiré.

Il serait intéressant alors de **faire davantage correspondre les visites et stages avec les domaines dans lesquels les jeunes souhaitent se développer**. Mais la région de Séfrou, très rurale et artisanale, n'offre pas forcément la possibilité de faire des liens directs avec les métiers ou les domaines souhaités par les jeunes français.

IV - Pour continuer l'étude

Nous n'avons pu consacrer que peu de temps à l'étude de cette action, notre stage comprenant déjà un nombre important de volets dans lesquels nous avons investi la plupart de notre temps. Il serait nécessaire, pour pouvoir arriver à des conclusions plus claires et certaines et pour en soulever plus précisément les intérêts, de dédier une enquête à cette action de manière spécifique :

- En interrogeant davantage de jeunes français partis au Maroc
- En élargissant l'étude aux jeunes marocains venus en France, pour saisir les impacts de l'action dans sa réciprocité

Annexe 5 - Les outils pour favoriser la mobilité des jeunes : les propositions de JTM aux référent·e·s RSA

Pour améliorer la diffusion des informations concernant JTM auprès des référent·e·s et auprès des jeunes :

- JTM préparera un document présentant l'action Atlas, détaillant le déroulé du séjour, les conditions de vie au Maroc, et mettant au clair : les coûts pris en charge (transport, logement, nourriture, etc), les coûts qui reviendront au jeune, ainsi que les différentes aides que ce dernier pourrait mobiliser pour partir à l'étranger. Ce document servira de support pour les référent·e·s, qui pourront y trouver les informations nécessaires pour répondre aux questions des jeunes, transmettre le document à l'ensemble des jeunes bénéficiaires du RSA qu'ils ou elles accompagnent, etc.
- JTM proposera des informations collectives aux référent·e·s en facilitant la démarche et en se montrant disponible pour se déplacer sur le territoire, par le biais d'un Doodle, sur lequel les référent·e·s n'auront qu'à s'inscrire. L'idée est de permettre une procédure simplifiée et moins engageante pour les référent·e·s RSA, qui pour l'instant n'osent pas toujours organiser d'informations collectives.
- Le site web de l'association <http://www.international-jtm.com/> est un bon moyen pour se tenir au courant des différents dispositifs que propose JTM. Ces programmes de mobilité vont d'une journée à plusieurs mois, sur des thématiques variées et avec des objectifs différents, et s'adressent donc à des publics différents. Les référent·e·s RSA pourront par ce biais renseigner les bénéficiaires qu'ils ou elles accompagnent sur la multiplicité de dispositifs que propose JTM et/ou conseiller aux bénéficiaires d'aller consulter le site par eux-mêmes pour voir les options qui s'offrent à eux.

Pour améliorer la transition entre l'expérience de mobilité et ses acquis et la reprise de l'accompagnement avec le ou la référent·e RSA, au retour du jeune :

- JTM fera remplir aux jeunes un carnet d'évaluation rassemblant leurs objectifs et leurs souhaits avant le départ, puis une réflexion sur leur expérience et sur l'impact de la mobilité au retour. Ce carnet servira de support à la discussion entre le ou la référent·e RSA et le jeune avant et après sa mobilité, pour assurer le suivi du jeune.
- JTM invitera les référent·e·s RSA au séminaire de retour, l'occasion de rencontrer le groupe de jeunes partis, de voir les jeunes qu'ils ou elles accompagnent dans un autre contexte, et d'avoir un retour sensible de l'impact de la mobilité sur les jeunes.